



Université de Montréal

**Télé/visions: les intellectuels canadiens-français et  
l'avènement de la télévision (1952-1962)**

par  
Philippe Poliquin

Département d'Histoire de l'art et d'Études cinématographiques  
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès Arts  
en études cinématographiques

décembre 2011

© Philippe Poliquin, 2011

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Télé/visions : les intellectuels canadiens-français et l'avènement de la télévision (1952-  
1962)

Présenté par :  
Philippe Poliquin

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Silvestra Mariniello, président-rapporteur  
Michèle Garneau, directeur de recherche  
Isabelle Raynauld, membre du jury

## Résumé

Cette étude s'intéresse à la perception de l'avènement de la télévision (1952-1962) du point de vue des intellectuels canadiens-français. À cette époque, la province du Québec est dirigée par le gouvernement conservateur de l'Union nationale de Maurice Duplessis qui semble indélogeable pendant les années 1950. En même temps, l'Église catholique maintient son contrôle sur la société canadienne-française, plus particulièrement ses idéologies. Dans ce climat, la discordance intellectuelle avec ces deux pouvoirs mène souvent à la marginalité. Pour diverses raisons, la télévision, et plus particulièrement la Société Radio-Canada (SRC), ne sont pas soumises à ces contraintes.

Nouveau média, tout doit être créé pour « alimenter le monstre », comme il a été déjà dit. Si l'équivalent anglophone de la SRC peut acheter des émissions sur le marché international, la télévision francophone mondiale est embryonnaire. L'antenne montréalaise de la SRC se retrouve en situation autarcique et doit s'appuyer sur les ressources du Canada français pour créer ses émissions d'actualités et de divertissements. Un défi de taille attend les premiers artisans de la télévision.

Dans ce contexte, comment les intellectuels canadiens-français ont-ils perçu l'avènement de la télévision? Cette étude tente d'apporter quelques éléments de réponse en prenant en compte l'idéologie des intellectuels.

**Mots-clés** : télévision, Société-Radio-Canada, intellectuels canadiens-français, André Laurendeau, idéologie, diaspora canadienne-française, éducation télévisuelle,

## **Abstract**

This analysis examines the perception of the arrival of television (1952-1962) from the perspective of French-canadian intellectuals. At this moment in history, the Québec province's political party was the well-established Union nationale of Maurice Duplessis who seems unreplacable in the 1950s. Meanwhile, the Catholic church maintains control over the French-canadian society. Especially its ideologies. In this climate, intellectual discordance with these two powers often leads to marginalization. For various reasons, the television, especially the Société Radio-Canada (SRC), are not subject to these constraints.

A new media, everything must be created for "alimenter le monstre", as has already been said. If the English equivalent of the CBC can buy programs in the international market, the French television world is embryonic. The SRC Montreal antenna finds itself in autarkic situation and must rely on the ressources of French Canada to create its news and entertainment programs. A challenge awaits the firsts artisans of french-canadian television.

In this context, how did the French-Canadian intellectuals perceive the coming of television? This study attempts to provide some answers while taking into consideration the ideology of the intellectuals.

**Keywords** : television, Societe-Radio-Canada, french-canadian intellectuals, Andre Laurendeau, ideologies, french-canadian diaspora, televisual education,

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
1. Présentation du sujet .....	2
2. Groupe d'intellectuels à l'étude .....	3
2.1. André Laurendeau .....	5
2.2. Georges-Henri Lévesque .....	7
2.3. Robert Rumilly .....	8
2.4. Gérard Pelletier .....	10
2.5. Marcel Dubé .....	11
2.6. Esdras Minville .....	11
2.7. Victor Barbeau .....	12
3. Littérature sur le sujet .....	12
3.1. L'histoire intellectuelle québécoise .....	13
3.2. L'histoire de la télévision canadienne .....	14
4. Méthodologie .....	16
4.1. La recherche de sources primaires .....	16
4.2. Définition de l'intellectuel .....	17
4.2. Résultats de l'analyse de discours .....	20
<b>Chapitre 1 : Contextes .....</b>	<b>23</b>
1.1. Contexte politique .....	23
1.2. Contexte culturel .....	28
1.3. Contexte social .....	31
1.4. Brève histoire de la télévision canadienne .....	33
1.5. L'expérience québécoise .....	36
<b>Chapitre 2 : la fonction pédagogique.....</b>	<b>39</b>
2.1. Introduction .....	39
2.2. Les avantages de la télévision au niveau de la pédagogie .....	44
2.2.1. La popularité .....	44
2.2.2. La capacité de synthèse .....	48
2.2.3. Le confort d'un salon .....	50
2.2.4. La modernité du petit écran .....	52
2.3. L'absence d'une directive énoncée pour la télévision pédagogique .....	55
2.4. Conclusion sur la télévision et sa fonction pédagogique .....	61

<b>Chapitre 3 : le milieu artistique .....</b>	<b>62</b>
3.1. Introduction .....	62
3.2. L'insignifiance culturelle .....	62
3.3. Les « besoins de la télévision » .....	65
3.4. Les intellectuels devant le succès de la télévision.....	68
3.5. La production du contenu culturel de la télévision .....	75
3.6. Conclusion sur la télévision et le milieu artistique.....	77
<b>Chapitre 4 : le rôle de l'État fédéral canadien.....</b>	<b>79</b>
4.1. Introduction.....	79
4.2. Victor Barbeau.....	81
4.3. Robert Rumilly.....	81
4.4. Esdras Minville.....	84
4.5. Les intellectuels de gauche.....	88
4.6. Conclusion sur la télévision et le rôle de l'État fédéral canadien.....	93
<b>Chapitre 5 : la diaspora canadienne-française.....</b>	<b>95</b>
5.1. Introduction.....	95
5.2. Les divergences de vision sur l'accès à la télévision pour la collectivité franco-canadienne.....	96
5.3. Le devoir du gouvernement fédéral à l'égard de la diaspora canadienne-française.....	97
5.4. Les faibles attentes à l'égard du privé dans le secteur de la télévision et de la diaspora.....	104
5.5. Conclusion sur la télévision et la diaspora canadienne-française .....	105
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>108</b>
6.1. Éducation.....	108
6.2. Culture.....	109
6.3. Rôle fédéral.....	110
6.4. Diaspora.....	111
6.5. Confirmation de l'hypothèse initiale.....	111
6.6. Ouverture sur le sujet : de marginaux à décideurs.....	115
<b>Bibliographie.....</b>	<b>117</b>
Sources primaires.....	117
Ouvrages spécialisés.....	117

Périodiques.....	117
Hebdomadaires et quotidiens.....	117
Documents de nature archivistiques.....	118
Sources secondaires.....	119
Ouvrages spécialisés.....	119
Articles.....	121
Sites internet.....	122



## Remerciements

Je remercie ma directrice pour son infinie patience à l'égard de mes nombreuses faiblesses. J'ai apprécié la grande liberté qu'elle m'a accordé ainsi que la confiance qui venait avec. Je remercie également le Cégep Bois-de-Boulogne de m'avoir gracieusement prêté pas un mais deux bureaux dans lesquels j'ai pu me concentrer sur la tâche qui m'incombait. Je tiens à chaleureusement remercier de leur présence Kévin Audet-Vallée, Stéphanie Piette, Hadil Kawmi et Jérémie Thériault-Langelier qui ont été des partenaires de bibliothèque toujours divertissants! Petit remerciement à ma voisine et «ex-garneauiste» Julie Delporte qui m'a aidé à garder la forme physique au Parc Jarry. Je remercie mes anciennes colocataires Véronique Church-Duplessis, Muriel Andraud et Valérie Shaffer pour m'avoir fait vivre l'expérience de la rédaction de leur mémoire. Leurs nombreuses erreurs, déprimes passagères, mutilations intellectuelles et cicatrices à l'égo m'ont aidé à me préparer mentalement. Je remercie également Miles Davis, Arcade Fire, Graham Chapman, Érik Satie, Belle and Sebastian et Elisapie Isaac pour votre réconfort qui était très bienvenu. Un merci tout spécial pour ma « correctrice en chef » Julie Rocher! Je remercie également Carl Bouchard, Pierre Trépanier, Michèle Dagenais et Thomas Wien du département d'histoire de l'Université de Montréal pour leurs cours enrichissants et la grande ouverture intellectuelle dont il ont fait preuve. Je remercie également le personnel fort sympathique et loquace de la Cinémathèque québécoise de Montréal, de la collection spécialisée de l'Université Laval et du Centre d'archives de Montréal. À l'égard de ma famille je les remercie de leur gratitude et de la confiance ; deux remerciements tout spéciaux à ma tante Diane Poliquin et à ma chère grand-mère Évelyne Marien par qui, comme j'aime le dire, l'insatiable curiosité intellectuelle est « rentrée » chez les Poliquin.

Aussi devrions-nous peut-être accorder à la télévision et aux mille transformations de la vie quotidienne, des modes de penser et de sentir, un peu de l'attention que nous accordons si volontiers aux phénomènes politiques. Permettez que j'y insiste. Les observations que je viens de faire, d'autres les confirment avec inquiétudes. Un de mes [amis], revenant d'un voyage à travers le Québec, résumait ainsi ses impressions : « je ne sais pas ce que la télévision va faire aux Canadiens français[sic]. Mais je vous assure qu'elle va leur faire quelque chose ». Fortement accentué, ce « quelque chose » devenait, dans sa bouche, immense et vaguement menaçant.

André Laurendeau

La question de l'identité nous en dit plus sur celui qui la pose que sur la nature profonde du média qu'elle caractérise.

François Jost

# Introduction

## 1. Présentation du sujet

Notre intérêt de recherche pour ce mémoire porte sur la télévision canadienne et plus particulièrement ses dix premières années, soit la période 1952-1962. Notre démarche vise à circonscrire un groupe particulièrement actif sur la scène publique après la Deuxième Guerre mondiale à savoir les intellectuels canadiens-français<sup>1</sup>. Les principes qu'ils posent afin d'exposer les possibilités de la télévision et l'analyse qu'ils font de sa réception ont un intérêt quant à la compréhension de ce que représentait l'avènement de la télévision pour le monde intellectuel, au-delà du simple émerveillement technologique. Notre principal axe de réflexion pour ce mémoire est de comprendre comment, toutes allégeances idéologiques confondues, les intellectuels canadiens-français perçoivent l'avènement de la télévision canadienne. Pour parvenir à cette fin, nous allons étudier les positions prises par les intellectuels dans leurs écrits. Ce mémoire ne cherche pas à comprendre ce *qu'a été* la télévision mais plutôt comprendre comment la télévision *a été perçue* par les intellectuels.

Le présent mémoire entend cerner les différentes opinions, idées, ou commentaires émis par les intellectuels canadiens-français au moment de l'avènement de la télévision canadienne au Québec. Plusieurs interrogations sont à l'origine de notre mémoire : dans quelle mesure la vision des intellectuels canadiens-français est-elle semblable à celle du gouvernement fédéral et de la Société Radio-Canada (SRC) ? Quel

---

<sup>1</sup> Nous préciserons dans la section méthodologique ce que nous entendons par ce terme

dessein ces derniers anticipent-ils pour la télévision ? Cette dernière est-elle un simple théâtre de salon ou a-t-elle de nobles missions à accomplir — si oui, lesquelles ? Mais surtout : est-ce que l'allégeance idéologique des intellectuels influence le discours qu'ils tiennent sur la télévision ? Nous avons choisi d'analyser l'avènement de la télévision à travers les écrits des intellectuels canadiens-français, une approche qui demeure, jusqu'à présent, peu exploitée. Notre hypothèse de travail est la suivante : les intellectuels évoquent la télévision en abordant, via cette dernière, plusieurs aspects de la société canadienne-française, exprimant ainsi une réflexion riche et variée entourant l'avènement de la télévision canadienne. Leurs objectifs étant différents, l'orientation idéologique des intellectuels influence, consciemment ou non, la réception qu'ils ont de la télévision. Aussi « évidente » que puisse sembler cette affirmation pour certains historiens<sup>2</sup> aucune démonstration rigoureuse n'en a attesté la validité.

## **2. Groupe d'intellectuels à l'étude**

Constituer un corpus d'étude valable sur les positions des intellectuels à l'égard de la télévision exige patience et méthodologie. En effet, peu d'intellectuels ont écrit plus que quelques lignes ici et là sur ce sujet et plus rarement encore font-ils du nouveau médium un point central de leur discours. Une partie importante des textes de notre corpus est sélectionnée dans le cadre de remarques sur la télévision insérées dans des textes qui traitent, bien souvent, d'autres problématiques. Il existe, toutefois, quelques exceptions notables, des textes substantiels sur la télévision auxquels nous allons faire

---

<sup>2</sup> Sur la question du manque de rigueur intellectuelle des historiens à l'égard de l'impact de la télévision sur la société québécoise, consulter l'article de Demers, Frédérick. 2003.« Sur l'historiographie de la télévision au Québec et le pesant récit de la Révolution tranquille ». Mens, vol. 3, n<sup>os</sup>2. p.233-267.

référence à plusieurs reprises. Nous limitons notre cadre temporel entre les années 1952 et 1962. La première date va de soi puisqu'elle constitue les débuts de l'expérience télévisuelle canadienne. Notre intérêt de recherche étant la réception du média par les intellectuels, nous excluons ainsi les anticipations écrites avant septembre 1952. La date de 1962 repose sur une constatation d'ordre pratique. Nous souhaitons concentrer notre attention sur la période d'avènement soit l'analyse des premières impressions des intellectuels. Lorsque les intellectuels commencent à écrire des bilans, nous entrons dans une nouvelle phase de la réflexion qui n'est plus l'avènement. Mais surtout, nous avons remarqué une baisse significative d'écrits à propos de la télévision après 1962 de la part des intellectuels étudiés qui nous empêche de rassembler suffisamment d'écrits pour constituer une masse critique après cette date.

Avant d'évoquer les différents thèmes que nous avons repérés dans les discours, nous devons situer les principaux protagonistes et leurs idéologies respectives. La distinction entre la « gauche » et la « droite » dans le Canada français des années 1950 n'est pas la mesure la plus précise. En effet, « traditionaliste<sup>3</sup> » et « conservateur » sont des catégories qui définissent mieux, pour l'époque, les intellectuels qu'aujourd'hui nous qualifions de droite, tels Esdras Minville, Victor Barbeau et Robert Rumilly. Le respect pour la tradition et la vision convergente sur les limites du rôle de l'État définissent leur combat. La droite forme un bloc relativement homogène face aux « néo-nationalistes », « réformateurs » et « modernistes » de la gauche. Ce sont les André Laurendeau, Georges-Henri Lévesque, Marcel Dubé et Gérard Pelletier, qui aspirent à des réformes

---

<sup>3</sup> Nous allons définir ce terme sous peu.

dans la société civile et qui remettent en question une partie de l'héritage intellectuel canadien-français, évaluant qu'aujourd'hui cet héritage est davantage un fardeau qu'une force. Cette distinction de base établie, nous allons maintenant présenter le corpus de textes que nous avons constitué.

## 2.1. André Laurendeau

André Laurendeau est une figure intellectuelle majeure des années 1950 : ancien chef de parti politique, directeur de l'importante revue *l'Action nationale*, journaliste puis finalement rédacteur en chef du quotidien le *Devoir*, Laurendeau présente également l'émission *Les idées en marche* de 1954 à 1961 à CBFT<sup>4</sup>. Il représente l'image même de l'intellectuel engagé qui alterne au cours de sa carrière entre la théorie et l'action. Sa réflexion autour de la télévision est de tous les intellectuels que nous analysons la plus « complète » : tant en termes qualitatifs, où il couvre plusieurs aspects de la télévision, que quantitatifs. Le lecteur ne doit pas être surpris de revoir son nom réapparaître ponctuellement. Une série de textes ont attiré notre attention ( *Sur la télévision et les Canadiens français[sic]*,1956; *Télévision et la culture au Canada français*, 1956; et deux textes dépourvus de titre dont l'un est même sans date<sup>5</sup>. Ces quatre textes sont les mêmes : plusieurs paragraphes restent inchangés, et ce, à la virgule

---

<sup>4</sup> Station montréalaise de Radio-Canada. Bilingue de septembre 1952 à janvier 1954, elle devient exclusivement francophone à cette dernière date.

<sup>5</sup> ANQ,CLG2/P2/A,757, s.d.; et ANQ,CLG2/P2/A,881,1957. Nous pouvons estimer la date de production du premier texte, fin 1957 / début 1958, par quelques remarques de l'auteur. Le second porte la date du 15 février 1957. Bien qu'il n'y ait pas de titre sur les documents mêmes, les instruments de recherches des Archives Nationales du Québec leur donnent des titres que nous reprenons. Le premier document est « Télévision, La, s.d. » et second « La télévision et les transformations du Canada français, 1957 » au second.

près. Toutefois, le texte *Télévision, La*, s.d.<sup>6</sup> reprend les propos des trois autres et les développe plus en profondeur. Divers points y sont mieux étoffés tels que le sort de la collectivité canadienne-française et l'importance de lui rendre accessible la télévision francophone ainsi que l'impact de cette dernière sur le milieu rural. L'importance de ces quatre textes dans notre corpus doit être soulignée d'entrée de jeu. Nous pourrions dire que ces derniers constituent les textes les plus pertinents de notre corpus en raison de la diversité des points abordés par Laurendeau : considération négative sur le secteur privé dans le domaine de la télévision, état de la scène artistique canadienne-française, impact de la télévision dans le milieu rural, qualité de la langue utilisée à la télévision, valeur éducative des programmes, situation autarcique de la télévision canadienne-française en sol américain, questionnement sur l'existence même du Canada français s'il ne peut intégrer la télévision à ses moeurs. En dehors de ces textes, Laurendeau évoque d'ailleurs la télévision et reprend la critique du secteur privé ainsi que la rapide pénétration de la télévision dans les foyers canadiens-français dans *Radio et télévision*<sup>7</sup>, s.d. Dans *Se sentir dans son pays en dehors du Québec*<sup>8</sup>, 1955, Laurendeau souligne l'importance des moyens de communication moderne ( cinéma, radio et télévision ) pour la cohésion du Canada. Tandis que dans *Culture canadienne française*<sup>9</sup>, 1952, et *The Development of Canadian Values and our Cultural Heritage*<sup>10</sup>, 1960, André Laurendeau insiste sur le renouveau dans la scène artistique du début des années 1950 et discute la

---

<sup>6</sup> ANQ,CLG2/P2/A,757

<sup>7</sup> ANQ,CLG2/P2/A,868

<sup>8</sup> ANQ,CLG2/P2/A,719

<sup>9</sup> ANQ,CLG2/P2/A,746

<sup>10</sup> ANQ,CLG2/ P2/A,747

façon dont le gouvernement fédéral devrait agir en tant que « mécène » afin de stimuler la culture canadienne dans le but de contre-carrer l'invasion culturelle américaine.

## 2.2. Georges-Henri Lévesque

Georges-Henri Lévesque, prêtre dominicain, est le fondateur de l'école des sciences sociales de l'Université Laval ( 1938 ) et en occupe la fonction de directeur jusqu'en 1955. Cette position académique, ainsi que sa formation de sociologue acquise en France, font de lui un candidat de choix pour présider la Commission Massey<sup>11</sup>. À côté de ces engagements, Georges-Henri Lévesque s'exprime lors de causeries sur l'un de ses thèmes de prédilection : les moyens de communication modernes. Il aborde aussi d'autres problèmes de la société canadienne-française telle que la liberté artistique de création ( *Culture et liberté*<sup>12</sup>, 1952 ) ainsi que l'importance de l'éducation populaire ( *Institutions d'enseignement et éducation populaire*<sup>13</sup>, 1956 ). Ces thèmes sont tous mis en lien avec les moyens de communication modernes qui sont des outils spectaculaires pour rejoindre les masses ( *Évolution du Canada français*<sup>14</sup>, 1960-1961 ). L'importance des moyens de communication modernes afin d'unir le Canada — particulièrement au niveau de la diaspora canadienne-française qui ne peut que profiter des avantages qu'offre la technologie — est un autre des thèmes qu'il aborde dans ses écrits ( *Patriotisme canadien-français en regard de la politique culturelle fédéral, point de vue de la province de Québec*<sup>15</sup>, 1961).

---

<sup>11</sup> Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada 1949-1951

<sup>12</sup> ULaval, P151/ E/1.80

<sup>13</sup> ULaval, P151/ E/1.91

<sup>14</sup> ULaval, P151/ E/1.102

<sup>15</sup> ULaval, P151/D/10,33



### 2.3. Robert Rumilly

Français de naissance, Robert Rumilly émigre à la fin des années 1920 et se fait connaître comme un prolifique auteur de livres d'histoire. Sa volumineuse collection de l'*Histoire de la province de Québec* en 41 tomes constitue son oeuvre principale. Rumilly s'intègre au courant intellectuel de droite et devient l'un des porte-paroles les plus acharnés du conservatisme, du traditionalisme et de l'autonomisme dans les années 1940 et 1950. À l'égard de la télévision, Robert Rumilly a écrit un nombre de documents dispersés en deux corpus distincts. Mon premier corpus est un chapitre sur la SRC dans son livre *L'infiltration gauchiste au Canada français* (1956) où ce dernier exprime divers griefs sur la société d'État et les « gauchistes » qui en ont pris le contrôle. Il y critique les salaires (trop) élevés, le fait que ce sont toujours les mêmes intellectuels ( gauchistes ou gauchisants ) qui sont invités *ad nauseam*, l'inconstitutionnalité de l'action du gouvernement fédéral dans le développement de la télévision canadienne et, finalement, l'important rôle que joue désormais la télévision sur la conscience des Canadiens français et comment, en conséquence, il est important d'y représenter des vues plus proches des leurs. Mon deuxième corpus est une collaboration d'une centaine d'articles ( septembre 1957 à, au moins, septembre 1960 ) au quotidien *Les nouvelles illustrées* où Robert Rumilly tient une chronique sur Radio-Canada. Outre le « ragot du mois » où ce dernier attaque l'antenne CBFT sur un événement spécifique ( par exemple l'embauche d'un directeur « gauchiste » ou le mauvais téléthéâtre de l'avant-veille ) Rumilly reprend, dans l'ensemble, les thèses qu'il a synthétisées dans le chapitre sur Radio-Canada dans *L'infiltration gauchiste au Canada français* en 1956. Nous avons

retenu les articles suivants : *Pourquoi maintient-on cette liste noire à Radio-Canada* (s.d.) où est évoqué la sur-représentation d'intellectuels de gauche ; *L'heure du nettoyage approche à R-Canada* (s.d.) sur la position d'un Radio-Québec ; *Roger Rolland et Marc Thibault veulent supplanter André Ouimet et Al. (s.d.)* pour l'idéal de « grand service d'information public » qui y est définit ; *C'est Radio-Québec qu'il nous faut* (s.d.) pour le monopole des gauchistes à Radio-Canada, la non-constitutionnalité de l'ingérence du gouvernement fédéral dans la production d'émissions culturelles et la pertinence, pour garantir un droit de parole pour la droite, d'avoir un Radio-Québec émanant de l'initiative du gouvernement provincial ; *Les Conservateurs finiront-ils par comprendre ?* (s.d.) sur l'aveu de la puissance de la télévision sur le peuple canadien-français ; *Le scandale de Radio-Canada* (12 juillet 1958) où est évoqué l'idéologie « immoraliste » des journalistes et présentateurs de Radio-Canada « contraires aux traditions, aux sentiments, aux attachements et aux aspirations du peuple canadiens[sic]-français. » ; *Il faut qu'il cesse, et plus que ça : le scandale de Radio-Canada continue !* (2 août 1958) sur la disproportion de « gauchistes » à Radio-Canada, un ratio qui ne représente pas, selon Rumilly, une juste rapport face à l'idéologie majoritairement conservatrice du peuple canadiens-français ; *Radio-Canada se paie notre tête !* (27 septembre 1958) souligne le « bannissement » de toute une idéologie des ondes de Radio-Canada ; *La vérité sur la grève se fait jour à Ottawa* (28 février 1959) sur les droits du gouvernement du Québec à l'égard de la télévision sur les compétences provinciales-fédérales ; *Pourquoi la gauche contrôle-t-elle Radio-Canada ?* (25 avril 1959) pour les commentaires sur l'important rôle que joue désormais la télévision, plus que les universités, sur la mentalité du peuple ; *Pourquoi nous demandons Radio-*

*Québec* (6 juin 1959) pour sa position constitutionnelle sur le droit d'obtenir une télévision sous la direction de la province et, aussi, sur l'aspect éducationnel de la télévision ; puis, pour conclure, *Les Canadiens français parents pauvres à Radio-Canada* (24 septembre 1960) sur les distinctions entre la télévision canadienne-française et le « zèle pro-britannique » de la CBC.

## **2.4. Gérard Pelletier**

Gérard Pelletier est un éminent journaliste au quotidien le *Devoir*, sympathisant syndicaliste et co-fondateur, avec Pierre Elliot Trudeau et autres de la revue *Cité libre* pendant les années 1950. Dans un numéro thématique sur la télévision et la radio de cette revue parue en 1956 Pelletier écrit un texte : « Un défi : la télévision » dans lequel il aborde plusieurs aspects de l'implantation de la télévision dans la société canadienne-française. Si, dans un premier temps, il dresse un bilan peu élogieux de la culture artistique canadienne-française du début des années 1950, c'est pour illustrer que la télévision vient, du jour au lendemain, offrir à tous ceux qui souhaitent l'utiliser, un formidable soutien. La télévision offre la chance aux artistes, selon Pelletier, de s'exprimer devant le grand public. Selon lui, le nouveau rôle des artistes de la télévision est de créer le meilleur contenu possible pour permettre aux téléspectateurs de réfléchir sur eux-mêmes.

## 2.5. Marcel Dubé

Marcel Dubé appartient à la première génération des artisans de la télévision canadienne. Il n'a que 22 ans quand est télédiffusée sa pièce de théâtre « De l'autre côté du mur » à la télévision de Radio-Canada. Dubé trace un bilan fort intéressant de la télévision dans un article publié dans *Cité libre* : « Dix ans de télévision ». Dans cet article l'auteur d'*Un simple soldat* définit l'impact de la télévision sur les Canadiens français, le pouvoir disproportionné des élites spirituelles et politiques, la fonction de « miroir » de la télévision pour son spectateur, la possibilité d'exprimer des idées divergentes et de favoriser la pensée hétérodoxe, l'émergence/résurgence du théâtre local et conclut par un plaidoyer pour une télévision culturelle et non seulement commerciale. Nous avons également retenu deux autres articles parus dans le *Devoir*. Un premier écrit par Gilles Hénault *Pour des raisons économiques Dubé se limite au téléroman* (5 janvier 1961) dans lequel il reprend un commentaire de Dubé sur l'importance des salaires à la télévision ; un second de Marcel Dubé lui-même *Puisque c'est là notre patrie...* (28 novembre 1959) où ce dernier avance, qu'à l'ère de la télévision, il est important de favoriser la culture canadienne et de stimuler les échanges entre les deux grandes cultures du Canada, soit celle canadienne-française et celle canadienne-anglaise.

## 2.6. Esdras Minville

Esdras Minville est un économiste, professeur aux H.E.C. Montréal, affilié intellectuellement au courant catholique, nationaliste et traditionaliste. Père du concept du corporatisme canadien-français et ardent défenseur dans les années 1940 de l'autonomisme québécois, ce dernier se montre néanmoins conciliant envers

l'implication du gouvernement fédéral dans les années 1950. Pour la Commission Tremblay<sup>16</sup>, Minville dépose une longue analyse sur le Canada français « La province de Québec et le cas canadien-français » (1956) dans laquelle il analyse plusieurs points en lien avec la télévision : pertinence du gouvernement fédéral et d'une politique culturelle fédérale, organisation de la télévision par un système impliquant les gouvernements provincial et fédéral, dualité linguistique canadienne ainsi que le sort des minorités françaises en dehors du Québec. Minville précise sa pensée sur ces mêmes thèmes dans deux autres articles, publiés dans *Les Cahiers de Nouvelle-France* que nous ajoutons à notre corpus : « Quelques données du problème politique au Canada français » (1957) et « Bâtir le Canada français » (1959).

## **2.7. Victor Barbeau**

Cet intellectuel a été un important critique littéraire ainsi que l'instigateur, au milieu des années 1950, de l'Académie canadienne-française devenue aujourd'hui l'Académie des lettres du Québec, où il occupe la fonction de directeur. Nous avons retenu un maigre corpus puisque ce dernier, malgré son imposante oeuvre, n'aborde que très peu la télévision. Son livre *Libre examen de la démocratie* (1960) s'oppose à l'intervention de l'État fédéral dans le secteur de la culture, puis dans une note sans titre daté de 1958 Barbeau évoque la capacité de synthèse de la télévision<sup>17</sup>.

## **3. Littérature sur le sujet**

---

<sup>16</sup> Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels 1956

<sup>17</sup> ANQ, MSS411/12/1

Aucun travail, à notre connaissance, n'a fait de l'étude de la télévision et des intellectuels canadiens-français son principal thème de recherche. Nos lectures ont suivi deux voies parallèles : une première emprunte l'histoire intellectuelle québécoise et la seconde celle de l'histoire de la télévision canadienne.

### **3.1. L'histoire intellectuelle québécoise**

L'ouvrage de Léon Dion *Les intellectuels et le temps de Duplessis* (1993) nous a été très utile pour la qualité de son travail de contextualisation de la vie intellectuelle dans les années 1950 et pour situer les enjeux auxquels sont confrontés les intellectuels de cette époque. Il est également la source de notre définition de l'intellectuel, définition que nous précisons dans notre méthodologie.

Xavier Gélinas et son ouvrage *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille* (2007) est une étude approfondie du climat dans lequel évoluent les intellectuels de droite dans les années 1950. Cette période, soutient Gélinas, a été peu étudiée en comparaison à la période 1930-1940, ou encore en comparaison avec l'histoire des intellectuels de gauche de la même période. Son étude souligne pourtant une vision diversifiée de la droite qui formule, selon l'auteur, son propre projet de « Révolution tranquille » illustrant que les intellectuels de droite ne sont pas tous dans les années 1950 des réactionnaires traditionalistes. Ce livre nous a aidé à nous détacher de l'image des « vieux intellectuels de droite » incapable de s'adapter aux changements socio-culturels du Canada français.

### **3.2. L'histoire de la télévision canadienne**

Paul Attallah a proposé une imposante réflexion sur la télévision au Canada. Selon ses réflexions le paradigme d'étude de la télévision américaine ne s'applique pas à celui de la télévision canadienne. L'article qu'il a publié en 2007, *A Usable History for the Study of Television*, révèle plusieurs faits soutenant cette thèse. Selon Attallah, la télévision américaine émerge du secteur privé et est basée sur la compétition tandis que la télévision canadienne, du moins à son avènement, est le fruit des efforts du gouvernement canadien. Attallah suggère d'étudier l'auditoire puisque, selon lui, ce dernier dispose d'un poids sous-estimé dans le développement de la télévision canadienne. Les goûts de l'auditoire dictent le renouvellement des émissions saison après saison. Il insiste sur la trop grande emphase de la part des chercheurs académiques sur le rôle de la Société Radio-Canada et le gouvernement fédéral et souligne, qu'au final, d'autres acteurs ont eu un rôle dans le développement de la télévision au Canada.

Gérard Laurence dépose en 1978 son imposante ( 1700 pages d'analyse + 6000 pages en annexe ) thèse de doctorat *Histoire des programmes de télévision: essai méthodique appliqué aux cinq premières années de CBFT-Montréal, 1952-1957* qui constitue une ressource essentielle pour le chercheur s'intéressant à l'histoire de l'avènement de la télévision. Trente ans plus tard, cette thèse constitue encore le seul ouvrage de synthèse de cette courte période. Dans cette thèse Laurence se penche sur la réception de la télévision, et les enjeux qui y sont rattachés, citant les commentaires sur le sujet de plusieurs intellectuels canadiens-français.

Dans son article *Sur l'historiographie de la télévision au Québec et le pesant récit de la Révolution tranquille* (2003), Frédéric Demers trace un état de l'historiographie de la télévision en notant comment cette dernière est intrinsèquement liée, dans les études historiques, à la Révolution tranquille. Il note que la télévision présente, pour les historiens, un intérêt dans la mesure où elle permet de saisir la phase de contestation du pouvoir et de modernité<sup>18</sup> de la société québécoise dans les années 1950. En effet, une fois Jean Lesage élu, la télévision disparaît de l'analyse historique et n'a soudainement plus aucun impact sur la société dans les années 1960. « L'équipe du tonnerre » devient alors le nouveau moteur du changement. Selon Demers, la télévision sert de faire-valoir : les historiens, tout en l'utilisant quand elle synthétise une idée ( le processus de modernité du Québec par exemple ), n'y accordent aucun effort de recherche soutenu. Toujours dans l'optique de Demers, cette dernière est présentée dans de nombreux ouvrages, principalement des synthèses historiques, comme un point tournant pour le Québec puisqu'elle offre aux contestataires une plate-forme d'expression. Ces mêmes synthèses se contentent, soutient Demers, de répéter *ad nauseam* l'importance de la télévision dans le processus de modernité, soit de créer un consensus social autour des grands objectifs politiques et sociaux de ce qui deviendra la Révolution tranquille, du Québec sans creuser un tant soit peu la question.

Nous rappelons, qu'à notre connaissance, aucun chapitre, article, monographie ou autre document scientifique n'a étudié la télévision sous l'angle des intellectuels tel

---

<sup>18</sup> Au début des années 1960, la société canadienne-française progresse vers une redéfinition majeure de son identité nationale, de ses valeurs sociétales ainsi que de ses ambitions politiques et économiques. Il en résulte une importante rupture dans la trame historique québécoise, donnant naissance à la période dite de la Révolution tranquille.



que nous souhaitons le faire. Elle est furtivement abordée dans la plupart des ouvrages sur l'histoire de la télévision et dispense quelques lignes ici et là à l'intérieur d'ouvrages sur l'histoire intellectuelle du Québec.

## **4. Méthodologie**

Notre méthodologie consiste à analyser dans une perspective historique notre problématique en favorisant l'approche des *cultural studies* puisque nous traitons à la fois d'une classe sociale ( les intellectuels ), d'un phénomène culturel ( la télévision ) puis d'idéologies ( gauche, droite, traditionalisme, conservatisme, progressisme ). Nous confrontons sur un même thème les différentes positions des intellectuels pour en faire ressortir les similitudes et les discordances. Nous le répétons : ce mémoire ne cherche pas à comprendre ce *qu'a été* la télévision mais plutôt comprendre comment la télévision *a été perçue* par les intellectuels.

### **4.1. La recherche de sources primaires**

Détenant un baccalauréat en histoire, nous avons mis à profit les acquis de cette formation et réalisé une grande partie de notre recherche dans des fonds d'archives. Nous avons retenu les Archives nationales du Québec à Montréal en raison de la présence de fonds privés d'intellectuels canadiens-français. Plus de 80% des écrits retenus pour notre corpus proviennent de ce lieu. Plusieurs autres aspects entrent en compte : la proximité géographique, un inventaire structuré, des outils de recherche

fiables et le rassemblement, en un seul lieu, de plusieurs écrits parus dans diverses publications (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, etc.).

L'avènement de la télévision n'ayant jamais été abordé depuis le point de vue des intellectuels, nous devons accumuler une masse critique d'écrits pour construire une vue d'ensemble. Pour les raisons invoquées précédemment, nous croyons que les fonds d'archives constituent un bon point de départ pour y parvenir. Nous avons fait le choix délibéré de nous concentrer sur un petit nombre d'acteurs en préférant retenir ceux qui ont développé une « expertise » de la télévision en écrivant à répétition sur cette dernière. Cette masse critique atteinte pour chaque protagoniste, nous pouvions ainsi dégager plus facilement des thématiques et observer la constance de certaines idées chez les auteurs. De plus, nous avons fait le choix de laisser les citations longues, car nous croyons qu'il est nécessaire de lire les auteurs en entier pour une plus grande compréhension du propos qu'ils formulent.

## **4.2. Définition de l'intellectuel**

Pour définir ce que nous entendons par « intellectuels » nous retenons pour ce mémoire le sens qu'en donne Léon Dion dans *Les intellectuels et le temps de Duplessis* publié en 1993. L'intellectuel, affirme Dion, se reconnaît avant tout par les qualités qui lui sont propres :

Là où la liberté d'expression existe, les qualités ou dispositions qui établissent le statut de l'intellectuel dans une société sont exigeantes : compétence dans un domaine d'esprit reconnu par les pairs et par ceux qui les jugent ; aptitude à

manier les idées générales, condition obligée même chez les mathématiciens et les spécialistes d'une discipline scientifique (...) ; intégrité personnelle indiscutée même par tous ceux qui désapprouvent ses idées et ses prises de position ; totale indépendance d'esprit vis-à-vis de tous les pouvoirs, y compris les médias et l'opinion publique ; aptitude à s'émouvoir, à se passionner pour une cause tout en respectant les bornes de la rationalité entendue au sens large de terme, de la "raison raisonnée" plutôt que la "raison raisonnante" selon les termes d'Emmanuel Kant ; conscience des intérêts qu'il épouse ou qu'il sert de quelque façon. (Dion 1993, p.149)

Dans le Québec des années 1950 au seuil d'importants changements socio-culturels, Dion prend en compte le fait que plusieurs intellectuels évoluent en phase avec leur société. Pour représenter ce changement Léon Dion formule trois catégories d'intellectuels : les traditionnalistes, les modernistes et, entre les deux les transitionnalistes. Nous avons repris cette division lexicale puisqu'elle tient compte de l'évolution de certains intellectuels qui apparaît dans notre groupe où les positions — principalement sur le rôle du gouvernement — évoluent. Léon Dion insiste sur le fait que l'intellectuel canadien-français de l'après-guerre, et particulièrement celui qui conteste le régime, ne se limite pas au champ académique et qu'il émerge et oeuvre dans d'autres secteurs de la société :

Des intellectuels exercent des fonctions plus ou moins précises dans l'action sociale : syndicalismes ouvrier ou agricole, éducation populaire, mouvement coopératif, journalisme. (Dion 1993, p.171)

Léon Dion fournit quelques précisions supplémentaires sur « l'origine » des intellectuels :

Les contestataires de l'époque se connaissaient : peu nombreux, ils avaient fréquenté les collèges classiques homogénéisants. Artistes, intellectuels, chefs syndicaux, dirigeants d'associations, doyens et professeurs d'université, journalistes firent le travail de sape de l'ancien régime la plupart du temps sans concertation et sans soutien mutuel. Les cibles communes qu'ils visaient les rassemblaient. (Dion 1993, p.143)

Les contestataires ne sont pas tous des intellectuels, mais à la fine pointe comme dans les rangs des mouvements sociaux les plus dynamiques — ceux de syndicats et des coopératives — des intellectuels, ou du moins des personnes ayant reçu une formation plus poussée que la moyenne, sont plus ou moins dissidents. (Dion 1993, p.147)

Les nouveaux intellectuels se répartissent en trois catégories : artistes et poètes de la dissidence culturelle, sociale et politique ; spécialistes des sciences humaines et journalistes, analystes et critiques de l'ancien régime et hérauts d'un nouveau projet de société ; intellectuels engagés dans l'action communautaire, syndicale et institutionnelle. (Dion 1993, p.178)

À l'instar de Dion, nous ne souhaitons pas nous emmêler dans une définition de l'intellectuel puisque cet exercice est trop ambitieux à l'égard de notre sujet. Léon Dion fournit une base suffisante, pensons-nous, pour appréhender le sens que nous entendons lorsque nous évoquons les intellectuels canadiens-français. L'orientation de Léon Dion nous convient puisqu'elle prend en compte les milieux différents d'où peuvent émerger les intellectuels<sup>19</sup> ainsi que l'évolution idéologique de certains intellectuels pendant cette décennie charnière.

---

<sup>19</sup> Marcel Dubé et Robert Rumilly sont des auteurs ; George-Henri Lévesque, Esdras Minville appartiennent au corps professoral et universitaire ; Victor Barbeau, Gérard Pelletier et André Laurendeau sont avant tout des journalistes.

## 4.2. Résultats de l'analyse de discours

Nous avons dégagé quatre grandes thématiques autour desquelles argumentent les intellectuels, thématiques qui font l'objet de notre découpage en chapitre.

La première thématique que nous pouvons dégager des discours sur la télévision est celle du médium télévisuel comme moyen d'éducation populaire : « émissions culturelles », « l'éducation aux adultes », « l'éducation populaire », « université populaire », « moyens modernes d'information des masses », « émissions éducatives ». Cette thématique illustre l'importance qu'accordent les intellectuels à la fonction éducative de la télévision. Elle constituera notre deuxième chapitre intitulé : « la fonction pédagogique ». L'avènement de la télévision s'inscrit dans un souci très fortement ancré chez les élites canadiennes, soit l'éducation populaire. Cette préoccupation populaire de la part des intellectuels profite de l'avènement des moyens de communication modernes, tels la radio, le cinéma, et, ultimement, la télévision.

La deuxième thématique que nous avons dégagé des discours sur la télévision est l'impact de la télévision sur la scène artistique — et la surprise de cet impact qui ne semble pas anticipé : « stimulant imprévu », « enrichissement presque trop rapide », « appétit insatiable de la télévision », « téléthéâtre », « monde soudain révélé », « un inventaire de nos talents », « défi à la culture ». Cette thématique constituera notre troisième chapitre intitulé : « le milieu artistique ». Dans ce chapitre, nous monterons comment la télévision stimule la production artistique locale et génère plusieurs

nouveaux emplois. Elle vient compléter un réseau artistique local en générant sa propre production originale ( téléromans ) et agit également comme la plus grande scène pluridisciplinaire de la province en permettant à des chanteurs, danseurs et autres artistes d’y présenter leur talent. Abondamment financée par la Société Radio-Canada cette nouvelle effervescence artistique pousse les intellectuels canadiens-français à s’interroger sur l’état de la culture au Canada français.

La troisième thématique que nous pouvons dégager souligne le caractère très « politique » de l’analyse des intellectuels, et plus particulièrement, la place du gouvernement fédéral : « gouvernement », « État », « fédéral », « province », « droits », « devoirs » sont tous des mots qui reviennent fréquemment dans le discours des intellectuels. Plusieurs formulations tentent d’apprécier la pertinence de la place de l’État — fédéral ou provincial — dans l’expérience télévisuelle canadienne : « interventions musclées », « inconstitutionnel », « doivent relever strictement », « domaine réservé aux provinces », « lui ont reconnu aucun droit », « affirmera ses droits », « l’empiétement le plus caractérisé sur les prérogatives », « le droit de contrôler », « tombe essentiellement dans le ressort », « empiétement fédéral », « la compétence première appartenant de droit et de fait », « le droit reconnaissent au gouvernement », « met d’abord en évidence le premier devoir », « un devoir plus général », « il ne lui appartient pas de prendre l’initiative », « le devoir de respecter intégralement », « n’a nullement à sortir de sa juridiction », « juridictions propres », « fructueuse collaboration », « devoir de veiller ». Cette thématique constituera notre quatrième chapitre intitulé : « le rôle de l’État fédéral canadien ». Dans ce chapitre, nous monterons comment la

télévision canadienne est développée par le gouvernement fédéral et la réaction des intellectuels à cet égard. Cette question divise les intellectuels puisque le débat sur la centralisation fédérale versus l'autonomisme provincial est alors à son paroxysme au moment de l'émergence de la télévision.

La quatrième thématique que nous pouvons dégager des discours sur la télévision va dans le sens de l'intérêt que les intellectuels manifestent pour les Canadiens français à l'extérieur du Québec : « population française du pays », « protecteur des minorités », « caractère bi-culturel du pays », « gardien des minorités », « minorité française », « diaspora canadienne-française », « particularisme culturel », « dualité culturelle de la population », « communautés francophones hors Québec ». Les intellectuels expriment une très grande inquiétude à l'égard de ces communautés et du service télévisuel qui leur sera offert ( ou non ) dans un futur proche. Cette thématique constituera notre cinquième chapitre intitulé : « la diaspora canadienne-française ». Dans ce chapitre nous montrerons comment le sort de la diaspora canadienne-française préoccupe les intellectuels et comment la télévision reflète cette préoccupation. Les intellectuels s'interrogent sur l'effort que le gouvernement fédéral devrait consentir pour offrir la télévision aux populations canadiennes-françaises en dehors du Québec.

# Chapitre 1 : Contextes

Cette partie du mémoire consiste en un survol succinct visant à cerner les principaux éléments pertinents à la mise en contexte de notre problématique. Nous présentons les points pertinents de la période chronologique retenue pour saisir les contextes politique, culturel et social dans lesquels évoluent les intellectuels lors de l'avènement de la télévision. Dans un premier volet, nous soulignons la stabilité politique de la période allant de 1945 à 1960 tant sur la scène fédérale que provinciale pour le Québec. Par la suite, nous insistons sur le contexte culturel de cette période historique qui se caractérise par la résistance du discours « passéiste » dans la sphère publique et l'émergence de discours alternatifs. Pour conclure, l'accent sera mis sur les conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation dans la société canadienne-française qui viennent remettre en question le traditionnalisme canadien-français.

## 1.1. Contexte politique

De 1867 jusqu'en 1960, les électeurs québécois renouvellent à plusieurs reprises leur confiance aux partis politiques au pouvoir en leur octroyant plusieurs mandats consécutifs autant sur la scène fédérale que provinciale. L'alternance des partis politiques, pratique commune dans les démocraties libérales de type parlementaire, est un phénomène rarissime dans les habitudes électorales québécoises<sup>20</sup>. Maurice Duplessis et l'Union nationale occupent le pouvoir entre 1936 à 1939 puis de 1944 à 1960. La

---

<sup>20</sup> Le parti libéral du Québec a remporté onze élections consécutives de 1897 à 1936. Les « pratiques » électorales ont influencé ces résultats.



fidélité des électeurs à l'égard de l'Union nationale suit une tendance déjà existante bien que d'autres facteurs entrent en considération outre l'approbation démocratique des électeurs<sup>21</sup>.

Le même phénomène, au niveau fédéral, est visible et désavantage considérablement le parti conservateur<sup>22</sup>. Ce dernier s'est aliéné les Canadiens français à deux occasions : une première fois avec l'exécution de Louis Riel en 1885 puis, une seconde fois en 1917 lors de la crise de la conscription. Les électeurs du Québec, en représailles, votent massivement pour le parti libéral du Canada pendant cette période. William Lyon Mackenzie King et Louis Saint-Laurent occupent successivement la fonction de Premier ministre entre 1935 et 1957, avec de très fortes majorités remportées au Québec. En 1958, les électeurs québécois font une défection massive vers le parti progressiste-conservateur et contribuent à l'élection du gouvernement de John Diefenbaker. Remportant rarement plus d'une dizaine de députés au Québec depuis 1917, l'élection de 1958 voit 50 députés progressistes-conservateurs y être élus. La défaite électorale des libéraux fédéraux au profit des conservateurs de John Diefenbaker sera une occasion pour plusieurs députés libéraux défaits d'envisager un retour au Québec<sup>23</sup>.

---

<sup>21</sup> Sur les pratiques électorales de l'Union nationale, notons comme source d'époque le pamphlet des abbés Dion et O'Neil, *L'immoralité politique dans la province de Québec*, paru en juillet 1956 dénonçant les fraudes électorales.

<sup>22</sup> Le parti adopte le nom de parti conservateur de 1867 à 1947, puis devient le parti progressiste-conservateur jusqu'en 2003 où il reprend son nom d'origine.

<sup>23</sup> Jean Lesage, sans avoir été défait aux élections de 1957 et 1958, s'entoure de plusieurs anciens collègues fédéraux lors de son saut sur la scène politique provinciale.

Les différents résultats aux élections illustrent tous la même tendance. De 1867 à 1960, les électeurs canadiens-français du Québec votent comme un seul bloc. Soit qu'ils votent dans une très forte majorité pour un parti politique fédéral, en général le parti libéral du Canada, soit ils changent dans l'ensemble leur affiliation, comme l'illustre le résultat de l'élection de 1958. En bref, au niveau fédéral, de 1945 à 1960, le parti libéral du Canada occupe le pouvoir à l'exception des trois dernières années où le parti progressiste-conservateur parvient à constituer un gouvernement minoritaire puis majoritaire suite à l'élection de 1958. Au niveau provincial, une même « stabilité » existe puisque de 1944 à 1960, l'Union nationale remporte toutes les élections.

Les deux termes qui définissent la pensée politique de l'Union nationale et de son chef Maurice Duplessis — il est difficile de dissocier l'un de l'autre — sont autonomiste et traditionaliste. Le second terme sera développé dans la section culturelle de notre mise en contexte historique. Par autonomiste, Maurice Duplessis entend « s'appuyer le moins possible sur Ottawa ». C'est dans cette perspective qu'il rapatrie les points d'impôts et refuse que le gouvernement fédéral octroie des bourses d'études : l'éducation est, après tout, une compétence provinciale. Cette conception politique s'appuie sur une interprétation de la loi constitutionnelle de 1867<sup>24</sup> où les compétences provinciales et fédérales sont scrupuleusement délimitées. Cette attitude s'oppose à la politique centralisatrice d'après-guerre du gouvernement fédéral. Les élections de l'Union nationale en 1944, 1948, 1952 et 1956 supposent une continuité ainsi qu'un consensus chez l'électorat. Pourtant, cette stabilité politique n'est qu'apparente. Elle cache les

---

<sup>24</sup> Avant le rapatriement de la constitution en 1982 cette loi était connue sur le nom de *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867*.

importants débats politiques de cette période. Ces débats ne se règlent pas pendant les élections, mais dans la sphère publique pendant cette période. Si un quotidien comme le *Devoir* et quelques périodes tel que *Cité Libre* et parfois l'*Action nationale* soulèvent d'importantes questions pour la société canadienne-française, la diffusion de ces supports est limité qu'à quelques dizaines de milliers ( pour le quotidien seulement, les périodes ont tout au plus quelques milliers ) de lecteurs : la portée du débat s'en trouve de beaucoup limité.

Les intellectuels s'impliquent-ils dans la politique partisane pendant les années 1950 ? Si certains militent activement pour des tiers partis<sup>25</sup>, peu joignent les principaux partis politiques pour devenir candidats aux élections. Plus que les partis, ce sont certaines causes que soutiennent les intellectuels entre 1945 et 1960. Cet état diffère considérablement de la période 1960-1980 où plusieurs intellectuels participent à la politique active, motivé par la question nationale au Québec. La sympathie de plusieurs intellectuels et journaux à l'égard de l'Union nationale lors des élections de 1944 chute d'une indifférence notoire à une inimitié entre 1948 et 1952 et lors des élections subséquentes. Quant au parti libéral du Québec, il n'attire guère les intellectuels. Parmi plusieurs critiques, il est perçu comme étant asservi au parti libéral du Canada. Malgré une nouvelle plate-forme politique et un nouveau chef en la personne de Jean Lesage en 1958, il apparaît toujours comme un « vieux parti » et n'a pas d'attrait pour les intellectuels avant l'élection de 1960.

---

<sup>25</sup> André Laurendeau pour le Bloc populaire de 1942 à 1948, Frank R. Scott pour le Co-operative Commonwealth Federation (CCF).

Une alternative politique au parti libéral et à l'Union nationale se forme après l'élection de 1956. À gauche sur l'échiquier politique, le « Rassemblement » est une coalition de partis qui ont en commun un programme politique progressiste et surtout un même ennemi en la personne de Maurice Duplessis. S'appuyant sur la classe ouvrière comme base politique, le *Rassemblement* se dote d'une plate-forme sociale-démocrate qui insiste sur un État central fort et la consolidation des droits individuels des citoyens. Soutenue par le *Devoir* et plusieurs intellectuels, cette alliance entre divers partis politiques se désintègre en raison de querelles internes peu de temps après sa formation.

Nous observons donc que la politique active n'intéresse pas la majorité des intellectuels de cette période. Léon Dion évoque l'importance de la conjoncture d'événements pour justifier l'implication politique des intellectuels en temps normal :

Les relations entre les intellectuels et le politique ne peuvent qu'être qu'ambivalentes et ambiguës. La question de savoir quand, comment, jusqu'à quel point les intellectuels peuvent et doivent s'engager dans la politique restera toujours insoluble. La réponse des intellectuels est intimement liée à la conjoncture. S'ils s'y frottent de très près, ils risquent de se brûler les ailes. (Dion 1993, p.154)

Or dans les années 1950 les partis traditionnels ne les intéressent à peu près pas et les tiers partis qui le pourraient n'obtiennent que quelques soutiens isolés de leur part. L'Union nationale dirige un gouvernement où l'innovation idéologique est absente. L'autre parti traditionnel de la province, le parti libéral, perd toutes ses élections dans les années 1950. Le « Rassemblement » est la tentative la plus convaincante d'alternative

politique depuis le Bloc populaire<sup>26</sup> mais les dissensions internes l'empêchent de faire ses preuves. La sphère politique québécoise, du moins celle militante et active, n'est pas fréquentée par les intellectuels dans les années 1950. Le climat politique insufflé par l'Union nationale ne constitue pas un cadre propice et oblige les intellectuels à trouver d'autres lieux d'épanouissement que la politique active. Tout ce climat va changer de façon irrémédiable à la mort de Maurice Duplessis le 9 septembre 1959. Cet évènement constitue sans doute l'évènement politique majeur des années 1950 au Québec. Si l'Union nationale et Maurice Duplessis parviennent à maintenir leur emprise sur la province pendant seize années, c'est qu'ils s'appuient sur un élément important de la culture canadienne-française : la religion catholique.

## 1.2. Contexte culturel

Sans conteste, l'élément culturel qui domine l'histoire québécoise est la religion catholique. La place, le rôle et l'influence de cette dernière sont visibles tout au long de l'histoire du Canada français. Sans nier l'importance d'autres aspects de la culture tels que la littérature ou le théâtre, nous croyons qu'en regard de notre problématique, la place de la religion catholique au Québec est la pièce maîtresse de son histoire culturelle. L'histoire du Canada<sup>27</sup>, c'est l'histoire de l'Église au Canada pour paraphraser Jean-Charles Falardeau dans un numéro d'*Esprit* (Falardeau 1952, p.214). Cette dernière a été le socle d'idéologies qui ont reçu plusieurs dénominations au fil de l'histoire : ultramontanisme, conservatisme, traditionalisme, *Grande noirceur*, etc. L'Église qui, de

---

<sup>26</sup> Le *Bloc populaire canadien* était un parti politique fédéral actif de 1942 à 1947 fondé en réponse à l'imposition de la conscription.

<sup>27</sup> L'auteur fait référence au sens originel du terme soit l'espace occupé par les Canadiens français.

la fin de la Nouvelle-France à la Révolution tranquille, a exercé un pouvoir considérable sur certaines sphères de la société civile canadienne-française. Présente dès les débuts de la colonie au niveau de l'éducation et des soins de santé, son rôle dans l'histoire québécoise dépasse, et de loin, ces deux secteurs. Plus que la langue, ce fut la religion catholique qui a longtemps défini l'identité des futurs québécois.

Les racines historiques de l'idéologie traditionaliste trouvent leurs origines dans la fin tragique de la Nouvelle-France. L'historien Jacques Rouillard précise les principales idées qui guident, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique canadienne et qui traduisent bien la notion de traditionalisme : la primauté des valeurs morales et religieuses, la centralité des idées d'ordre et d'autorité, l'importance attachée à l'agriculture, l'exaltation de la famille, l'attachement à la tradition, le respect de l'autorité de l'Église en éducation et en sécurité sociale, le faible souci des libertés individuelles et la méfiance envers le système démocratique puis, au vingtième siècle, la lutte virulente contre le communisme et le socialisme (Rouillard 1997, p.202). L'Église, qui a su conserver sa structure après 1763, assure la promotion de ce discours qui la gratifie d'une place centrale dans la société canadienne-française. Elle a réussi à survivre et s'adapter aux aléas de l'histoire sans heurt majeur entre 1840 et 1960. Si Maurice Duplessis est la principale cible des intellectuels réformateurs, l'Église, quoique rarement confrontée publiquement, est la deuxième cible. Son discours, ses actions et ses positions entre 1945 et 1960 sont vus comme réactionnaires et obsolètes. En effet, l'urbanisation et l'industrialisation ont mis en évidence les contradictions du discours traditionaliste. Si elle a été un des principaux freins de l'entrée dans la modernité,

l'Église a également agit en force révolutionnaire alors qu'une partie de ses effectifs s'intéressent aux questions sociales et à l'éthique personnaliste<sup>28</sup> qui fut, pour plusieurs intellectuels canadiens-français, la synthèse tant attendue entre catholicisme et modernité au XX<sup>e</sup> siècle (Meunier et Warren 2002).

Plusieurs intellectuels remettent en question au tournant des années 1940 et pendant les années 1950 ce discours, véritable morale publique. Cette époque est caractérisée par l'émergence d'alternatives qui proposent de nouvelles visions au nationalisme. Principalement portées par des intellectuels provenant de divers champ d'action, ces « réformateurs » sont des intellectuels qui acceptent de remettre en question des dogmes établis par le discours traditionaliste.

Les intellectuels, particulièrement les réformateurs, rencontrent trois contraintes qui les restreint dans leurs ambitions. Dans un premier temps, il faut que l'auditeur — ici la population canadienne-française — puisse avoir accès au message. Ce dernier a besoin d'un « support » pour le transporter. La création et le maintien de canaux de diffusion tels des périodiques, journaux et émissions radiotélévisuelles s'inscrivent dans cette lignée. Dans un deuxième temps, l'auditeur doit avoir une attitude réceptive : s'il est satisfait de son état, il n'a aucune raison d'être attentif à des réformes qui pourraient lui rapporter moins que ce qu'il possède déjà. Dans un troisième temps, il doit être en accord avec les propositions présentées. Si ces trois conditions ne sont pas remplies, la réforme est impossible. La critique des intellectuels envers le discours traditionaliste n'a

---

<sup>28</sup> Plusieurs adeptes canadiens-français de cette approche se réunissent pour fonder une revue sous le nom de *Cité Libre*.

de prise que si une forte majorité de la population canadienne-française exprime une insatisfaction à l'égard du *statu quo*. À cet égard, l'avènement de la télévision vient bouleverser les cartes.

Nous observons donc que le discours traditionaliste maintient une vision de la société canadienne-française qui n'est plus en phase avec les nouvelles priorités et exigences d'un monde industriel et urbain. Cette situation contribue à la perte de pouvoir de l'Église au-dessus des masses et permet aux intellectuels réformateurs de présenter un discours alternatif plus proche de la nouvelle réalité des Canadiens français.

### **1.3. Contexte social**

L'urbanisation et l'industrialisation de la société canadienne-française sont deux phénomènes complexes à cerner. Dans le cadre de ce mémoire, nous retenons les conséquences sociales de ces deux facteurs puisqu'elles impliquent un changement profond dans l'organisation et la structure de cette société. Contredisant le discours traditionaliste, l'Église tarde et peine à s'adapter aux nouvelles réalités socio-culturelles et maintient un discours dont les points d'ancrages évoquent davantage une nostalgie qu'une réalité concrète. Le tournant des années 1950 marque un point de rupture dans l'histoire québécoise : si les deux discours, le traditionalisme et le modernisme se trouvent côte à côte depuis un moment, cet état arrive à un point de rupture vers 1960 et voit le discours moderniste occuper de plus en plus d'espace dans la sphère sociale. Un nouveau discours d'affirmation nationale commence à s'élaborer dans les années 1960



qui mène à l'option souverainiste et une reconception de l'identité canadienne-française. La décennie 1950 est celle où s'orientent les débats pour la suite.

Les conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation viennent confirmer deux aspects : corroborer les propositions des réformateurs et miner les positions des traditionalistes. Voici comment, en janvier 1961, le Père Lévesque perçoit ce changement sociétal et dresse une liste exhaustive des impacts :

Il y a en premier lieu celui, fondamental et sur lequel on ne saurait jamais assez insister, de son [NDLR : le peuple canadien-français] urbanisation envahissante et rapide. Ce n'est pas en vain qu'une société passe si vite, par suite de l'industrialisation étourdissante de son milieu, d'une organisation communautaire à caractère principalement rural à un ordre surtout urbain. Cela pose des problèmes de migration intérieure, de déracinement, d'adaptation, de chômage, d'assistance, de redistribution des comtés électoraux, de répartition fiscale, de regroupement paroissial, de réaménagement scolaire, d'organisation des loisirs. Problèmes qu'un illusoire retour général à la terre ne saurait résoudre. Les villes sont là pour rester. (Lévesque 1961, p.4)

Sans employer le terme, Georges-Henri Lévesque fait allusion au fait que le discours traditionaliste ne peut résoudre les problèmes contemporains. Le Québec des années 1950, industriel et de plus en plus urbain, ne cadre plus dans les idéaux du discours traditionaliste. Si l'Église ne parvient plus à synthétiser une idéologie qui prend en considération les nouvelles conditions de vie des Canadiens français ils n'auront d'autres choix que de désavouer les élites religieuses dans leur mandat et de rechercher une nouvelle élite.

Cette rapide synthèse historique permet de saisir le contexte de société dans lequel évoluent les intellectuels mais aussi la société canadienne-française. D'un côté, l'Église et une partie de la classe politique maintiennent un discours traditionaliste qui ne s'est pas ajusté aux changements de la société — entre autres l'urbanisation et l'industrialisation. De l'autre côté, des intellectuels réformateurs proposent des alternatives sociopolitiques dans différents canaux d'expression qui rejoignent toutefois un faible auditoire. Au milieu de cette confrontation, l'émergence d'un nouveau médium : la télévision.

#### **1.4. Brève histoire de la télévision canadienne**

L'histoire de la télévision s'insère dans la trame du développement des réseaux de communication au Canada. En raison des contraintes géographiques et de considérations idéologiques, le gouvernement fédéral canadien a toujours pris en charge les initiatives favorisant l'échange à travers le pays. Le développement du chemin de fer, de l'autoroute transcanadienne, de la radio et puis finalement de la télévision se situe dans cette perspective. Si les deux premiers points concernent la mobilité de la population et des ressources à travers le pays, la radio et la télévision ont un tout autre dessein. Pour comprendre l'histoire de la télévision, il faut saisir l'importance des commissions royales d'enquêtes dans l'orientation des politiques télévisuelles au Canada. Si pour diverses raisons le gouvernement canadien a « tabletté » certains rapports sur d'autres thématiques, il ne l'a jamais fait pour la télévision. Au contraire, les

recommandations des commissions Massey<sup>29</sup> et Fowler<sup>30</sup> à l'égard de la télévision ont été scrupuleusement appliquées par le gouvernement fédéral. De plus, il faut de l'expérience télévisuelle canadienne dissocier l'expérience québécoise : elle se détache par sa singularité de l'ensemble canadien et nécessite quelques précisions.

La question de la télévision était déjà présente chez un membre de la Commission royale d'enquête sur la radiodiffusion à la fin des années 1920<sup>31</sup>. Toutefois, dans les années 1930, la télévision est dans une phase d'expérimentations techniques. Peu de pays osent s'y aventurer en raison des coûts faramineux qu'implique un réseau de télévision. Le secteur privé et le gouvernement canadien préfèrent attendre que la technologie se stabilise et ainsi économiser d'importantes sommes d'argent plutôt que d'investir dans une technologie qui pourrait devenir caduque en quelques années (Laurence 1978, p.344). Après la guerre, la question de la télévision au Canada revient dans l'actualité. À la fin des années 1940, le gouvernement canadien décide d'étudier avec méthodologie la question de la télévision pour le Canada puisque la technologie est finalement standardisée. Comme ce fut le cas pour la radio, le gouvernement fédéral confie à une commission royale d'enquête l'étude des questions entourant l'avènement de la télévision pour le Canada. Ce fut la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada — dite commission Massey du nom de son président qui eu pour mandat d'étudier entre autres la question de la télévision. Ses recommandations déposées en 1951 s'inscrivent dans la lignée du débat portant sur la

---

<sup>29</sup> Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada 1949-1951

<sup>30</sup> Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision

<sup>31</sup> Citant un membre du comité sans préciser lequel « It is coming, gentlemen.... we should be prepared to keep the question of television before us. » (Siegel 1996, p.102).

radio vingt-cinq ans auparavant. Elle suggère que l'État canadien produise, via la SRC, des émissions canadiennes qu'il diffusera sur une chaîne nationale et publique lui appartenant<sup>32</sup>. De plus, la commission Massey propose le gel des permis pour les nouvelles stations privées<sup>33</sup>. Elle suggère au gouvernement fédéral de mettre en oeuvre le programme provisoire de télévision énoncé en mars 1949, mais temporairement suspendu pour permettre à la Commission Massey de formuler ses propres recommandations. La première phase du développement du réseau pancanadien de télévision de la SRC consiste en l'inauguration de deux stations ; l'une bilingue à Montréal (CBFT) le 6 septembre 1952 et une autre à Toronto (CBLT) deux jours plus tard. Stations phares (*flagships*), elles ont comme mission d'être les centres de production principaux à partir desquels les émissions sont relayées à travers le pays par un système d'antennes-relais à construire. À ce moment de l'histoire de la télévision canadienne, 26% de la population a la possibilité d'être rejointe par ces deux stations (Eaman et Yusufali, « Société Radio-Canada (SRC) »). En attendant une seconde phase de développement qui implique l'ouverture de plusieurs stations régionales, la SRC confie à des stations privées le mandat de relayer ses émissions à l'intérieur du Québec

---

<sup>32</sup> Recommandation 352 a) « *Que la société Radio-Canada continue d'exercer l'autorité nécessaire en ce qui concerne la direction et la réglementation de la télévision au Canada.* » ; recommandation 352 b) « *Que la société Radio-Canada donne suite aux projets arrêtés en vue de la réalisation d'émissions en français et en anglais, ainsi que de l'extension de la télévision au pays tout entier, grâce à des enregistrements au kinéscope ou par tout autre moyen pratique.* » (Canada, Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada 1949-1951) En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca/2/5/h5-441-f.html>> consulté le 18 avril 2011.

<sup>33</sup> Recommandation 352 c) « *Que nul poste émetteur de télévision privé n'obtienne de permis tant que la société Radio-Canada n'aura pas mis au point des émissions nationales de télévision et que tous les postes privés soient tenus de servir à la transmission des émissions d'ordre national.* » (Canada, Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada 1949-1951) En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca/2/5/h5-441-f.html>> consulté le 18 avril 2011 ; toutefois, aucun permis n'avait été accordé avant la Commission Massey.

et du Canada. Avant la fin de 1957, la SRC, la CBC et les stations affiliées privées rejoignent près de 85% de la population canadienne (Eaman et Yusufali, « Société Radio-Canada (SRC) »). En 1958, la première réforme de l'univers télévisuel survient avec l'application des recommandations de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision : la Commission Fowler. La plus importante recommandation à l'égard de la télévision canadienne est de permettre aux stations privées de s'affilier en réseau. On assiste à la création d'un deuxième réseau national en 1960 soit Canadian Television, CTV. La Commission Fowler suggère également la formation d'un organisme indépendant pour légiférer les ondes sans que l'État puisse intervenir. Cette suggestion trouve son aboutissement en 1968 par la formation du Conseil de la radio-télévision canadienne, le CRTC.

## **1.5. L'expérience québécoise**

Tandis que les émissions de la CBC doivent compétitionner les émissions américaines<sup>34</sup>, la barrière linguistique avantage le volet francophone de la station montréalaise CBFT. Ne pouvant importer des émissions francophones d'autres pays, elle doit les produire elle-même. Entre 1952 et 1957, c'est 70% des émissions diffusées qui sont produites dans ses propres studios : 7 500 heures sur un total de 11 000 heures diffusées (Laurence 1978, p.1672). Cette production originale stimule considérablement le milieu artistique local et fait de CBFT, en l'espace de cinq ans, le plus gros producteur d'émissions francophones au monde (Laurence 1978, p.1672). Des radioromans tels *Les*

---

<sup>34</sup> Disponibles aux stations privées canadiennes et aux postes américains que plusieurs canadiens parviennent à capter.

*Belles Histoires des pays d'en haut*, *le Survenant* et *La famille Plouffe* font des sauts à la télévision et conservent leur popularité auprès du public. Jusqu'en janvier 1954, la station de Montréal partage sa programmation entre l'anglais et le français. Par la suite, chaque langue possède son poste respectif à Montréal soit CBFT pour les francophones et CBMT pour les anglophones. L'un des enjeux importants au Québec, comme dans le reste du Canada, est le développement de stations régionales pour atteindre la population rurale. Plusieurs efforts sont déployés conjointement par la SRC et des stations privées pour le développement du réseau à Sherbrooke, Québec et à Chicoutimi au milieu des années 1950. En 1957, 76% des ménages québécois possédaient un appareil alors la moyenne canadienne était légèrement inférieure à 72% (Laurence 1978, p.1671). Signalons finalement que ce n'est qu'en 1961 que la première station privée francophone au Québec est venue remettre en question le monopole de la SRC-CBFT. Télé-Métropole symbolise également l'avènement d'une nouvelle ère de la télévision avec CTV : celle des généralistes.

Ce bref retour sur l'histoire de l'avènement de la télévision nous permet désormais d'appréhender des questions plus complexes. En effet, l'histoire factuelle que nous venons de résumer ne fait aucune allusion à la réception de la télévision dans la population : lorsqu'il est question de la période de l'avènement de la télévision, c'est l'histoire « technologique » de cette dernière qui est le plus souvent évoqué. Le présent mémoire tente d'aborder la télévision en délaissant « l'institution » au profit de groupes sociaux. En ce sens, les écrits des intellectuels canadiens-français vont considérablement

enrichir cette partie de l'histoire de la télévision en évoquant la réception qu'ils avaient de cette dernière.

# Chapitre 2 : la fonction pédagogique

## 2.1 Introduction

Le souci d'une télévision éducative est présent à plusieurs niveaux : dans les paroles des politiciens canadiens, dans les actions du personnel de Radio-Canada (Prang 1963 ; Weir 1965 ; Peers 1969,1979), ainsi que dans l'élite socio-culturelle à laquelle appartiennent les intellectuels. Fait inusité, tous adhèrent, pour des motifs différents, mais convergents, à cette thèse que la télévision canadienne doit avoir une mission pédagogique. Ce choix d'orientation repose en grande partie sur la volonté tout aussi partagée d'empêcher que la télévision canadienne ne devienne un calque ( avec moins de budget ) ou pire, un relai, de la télévision américaine<sup>35</sup>. Cette télévision du sud, qui traverse impunément la frontière, fait déjà de nombreux adaptes chez les Canadiens : la Commission Massey estime que 51,000 postes de télévision fonctionnent déjà au Canada en 1951 sans que la moindre chaîne canadienne soit disponible ; de son côté la commission Fowler évalue plutôt à 146,000 récepteurs au début de septembre 1952 au Canada (Canada 1957, p.245). Contrairement à la France qui possède une télévision nationale mais aucun téléspectateur<sup>36</sup>, l'historien de la télévision Gérard Laurence précise que le Canada expérimente la situation inverse et que « c'est précisément l'avance américaine en matière de télévision qui détermina, semble-t-il, les premières démarches en vue de l'implantation d'un système de télévision au Canada. » (Laurence

---

<sup>35</sup> Un député conservateur de Toronto en date du 10 juin 1948 : « À moins que le gouvernement ne prenne des mesures dans le domaine de la télévision, notre pays, d'une façon ou d'une autre, sera bientôt envahi par les exploitants américains. Si nous voulons maintenir nos propres institutions et conserver nos propres méthodes, il est temps d'y voir. » (Laurence 1978, p.305)

<sup>36</sup> La France, en 1953, possède moins de téléviseurs que le Grand Montréal à lui seul.



1978, p.305) C'est, en définitive, une combinaison entre la volonté d'éducation, ainsi qu'un antagonisme envers la culture télévisuelle américaine<sup>37</sup> jugée comme étant populiste, bon marché, mercantiliste et de mauvais goût qui anime, du moins au Canada français<sup>38</sup>, les intellectuels à valoriser une télévision canadienne culturelle donc moralement supérieure à celle de son voisin. Cette pensée se résume dans le syllogisme suivant : si la télévision américaine est ludique alors la télévision canadienne sera éducative. Une autre couche peut être ajoutée: si la télévision américaine privée n'offre que le divertissement alors la télévision canadienne sera publique et pédagogique.

La volonté d'utiliser la télévision comme outil pédagogique n'est pas restreinte au Canada français. À vrai dire, cette idée est très présente à l'échelle internationale. L'UNESCO, suite à des travaux et des comités, publie une courte, mais fascinante brochure où est traitée la question des valeurs pédagogiques de la télévision (UNESCO 1953). Le ton général de ce document souligne l'optimisme de cette approche et est similaire, à quelques nuances près, aux écrits des intellectuels canadiens-français que nous avons pu consulter. Toutefois, les auteurs prennent la peine de souligner les opinions plus pessimistes à l'égard de la télévision. Par exemple, qu'elle va contribuer à l'illettrisme ou encore, aura un impact aussi dangereux sur la culture « que la bombe atomique sur la civilisation » (UNESCO 1953, p.2).

---

<sup>37</sup> Nous pourrions mentionner un antagoniste fort de la part des intellectuels envers la culture américaine toute catégorie confondue ( presse, magazine, *comicbooks*, musique, cinéma, ect ).

<sup>38</sup> Les intentions varient fort probablement au Canada anglais en raison de l'enjeu de la langue qui rend la crainte d'assimilation culturelle beaucoup plus palpable que dans une province francophone faiblement bilingue.

À regret, André Laurendeau souligne qu'aux États-Unis, « l'expérience » de la télévision, par sa pénétration plus rapide qu'ailleurs dans le monde, offre dès lors un avant-goût de l'avenir pour les autres pays. Il concède qu'à ce jour (vers 1957-1958 ) l'éducation aux adultes par la télévision a été un échec au profit de ce qu'il nomme « l'entertainment » en se basant sur des informations tirées d'une littérature savante américaine (Laurendeau s.d.-1, p.6). Il conclut aussi que, de tous les genres à la télévision canadienne-française, les émissions culturelles arrivent bien loin derrière le sport, les variétés, les téléromans et autres dans les faveurs des téléspectateurs (Laurendeau s.d.-1, p.17).

Utiliser la télévision dans un dessein d'éducation populaire est une préoccupation constante dans les écrits. Léon Dion précise le besoin de prendre le public comme un interlocuteur valable pour situer l'action de l'intellectuel québécois des années 1950, ce qui justifie, selon nous, l'importance qu'accordent les intellectuels à l'éducation populaire.

Les intellectuels ne peuvent pas ne pas ressentir de temps à autre le devoir de s'adresser au public qui les nourrit afin qu'ils puissent se consacrer à leurs oeuvres. Les idées s'affadissent si elles ne sont pas animées par un souci d'action. Guy Sorman a montré que la vérité naît de l'échange, voire de la contradiction et que, dans les sciences humaines, l'intervention d'interlocuteurs non spécialisés stimule le sens de la responsabilité. Accepter le public comme un interlocuteur valable est d'autant plus salubre pour les intellectuels qu'ils sont enclins à penser qu'ils ne poursuivent qu'un seul objectif : la recherche de la vérité pour elle-même. (Dion 1993, p.153)

Les intellectuels considèrent que la télévision, par ses qualités et le « momentum » dont elle dispose ( absence de concurrence et l'émerveillement de la nouveauté ) doit profiter de ce moment historique pour placer la barre de la qualité et de la rigueur intellectuelle à un niveau élevé. En ce sens, l'approche de la télévision canadienne en regard de la question de l'éducation populaire, n'est pas isolée. Elle constitue une préoccupation répandue. Bien souvent, la formulation de cette préoccupation n'est pas, dans ses grandes lignes, différente au Canada qu'ailleurs dans le monde. Elle présente toutefois des difficultés propres à la société canadienne-française.

Les intellectuels ont peu souvent l'occasion d'exprimer librement leurs idées dans l'espace public canadien-français comme nous le verrons dans les lignes suivantes. Plusieurs critiquent l'absence de réseau pour exprimer des opinions divergentes du traditionalisme ambiant. Avant que la télévision ne devienne ce réseau de diffusion, une occasion pour eux de s'exprimer se présenta dans un numéro sur le Canada français de la revue française *Esprit*<sup>39</sup>. Publié en 1952, ce numéro est composé d'articles écrits par des Canadiens français<sup>40</sup>. Gérard Pelletier, Jean-Charles Falardeau, Jean-Marc Léger et autres n'auraient jamais été en mesure de publier des textes aussi critiques au Canada français comme le souligne Robert Rumilly dans *L'infiltration gauchiste au Canada français* (1956, p.71) et ce numéro d'*Esprit* leur en donne l'occasion. Ce même Rumilly critique, quelques années plus tard, la « clique » de Radio-Canada et leur mainmise, désormais accomplie, sur le réseau de la télévision et suggère de créer, pour contre-balancer les « gauchistes de la SRC », de créer un Radio-Québec (Rumilly 1959-3). Les

---

<sup>39</sup> 1952. « Le Canada-français ». *Esprit* vol. 20, n<sup>os</sup>193-194.

<sup>40</sup> À l'exception Frank R. Scott et d'Henri-Irénée Marrou.

nombreux articles de Rumilly au journal *Les nouvelles illustrées* indiquent, plus que n'importe quel autre document, que les intellectuels de gauche ont finalement trouvé un « réseau » pour diffuser leurs idées : la télévision.

Il y a belle lurette, monsieur Marchand [Jean], que vos amis socialistes, dont un bon nombre de réalisateurs, ont transformé le grand service public d'information en une tribune de propagande. (Rumilly S.d.-3)

Tout le monde a bien compris que nous adressons à Radio-Canada un reproche de fond, un reproche très grave. Nous reprochons à Radio-Canada de propager une idéologie et un amoralisme contraires aux traditions, aux sentiments, aux attachements et aux aspirations du peuple canadien-français. (Rumilly 1958-1)

Les socialistes ne sont pas un sur quarante parmi la population canadienne-française. De quel droit sont-ils les quatre cinquièmes des participants aux émissions culturelles de Radio-Canada ? (Rumilly 1958-2)

L'éducation populaire par la télévision acquiert dans ce contexte un sens bien particulier : elle vise non seulement à informer, mais à partager une nouvelle vision du monde basée sur de nouveaux référents se dissociant des repères traditionnels de la société canadienne-française. Nouvelle, elle peut être noyauté par une bande de jeunes Turcs idéalistes et, à divers degrés, contestataires de l'ordre établi. Ce projet n'est jamais explicitement mentionné, sauf par ces détracteurs, mais il constitue un enjeu de taille de la télévision pour les intellectuels : la possibilité de contrôler une tribune qui rejoint finalement le peuple. Les discours que nous avons étudiés accordent une place considérable à vanter les avantages, un par un, de la télévision en tant qu'outil pédagogique.

## **2.2. Les avantages de la télévision au niveau de la pédagogie**

### **2.2.1. La popularité**

À l'instar de la radio, la télévision met l'accent sur sa vocation d'éducation populaire mais s'en distingue toutefois sur quelques points. La première différence est l'avantage de la nouveauté de la télévision. Ce point, non négligeable, souligne aussi implicitement qu'être le premier signifie être le seul : l'absence de concurrent offre une marge de manoeuvre importante et retire, chez les cadres responsables de la programmation à Radio-Canada, une pression pour la performance des programmes et se montrent plus ouverts aux risques. Les envies, goûts ou besoins du téléspectateur sont encore secondaires à Radio-Canada : le centre de sondage n'est pas constitué avant décembre 1956 et fonctionnel avant septembre 1957 (Laurence 1978, p.904). Être seul signifie aussi que le téléspectateur, s'il veut regarder la télévision française, doit regarder l'unique chaîne. De plus, et c'est la deuxième différence, la télévision a pénétré après quelques années seulement dans un bon nombre de foyers au Québec. Quelle importance accorder à *Cité libre* qui ne rejoint tout au plus que quelques milliers de lecteurs et qui sont, pour la plupart, tous déjà convaincus par les propos qui y sont tenus ? En une soirée, une émission de télévision, même peu suivie, attire un public en nombre égal, voire même, supérieur à celui d'une salle de théâtre en une année. Qu'arrive-t-il quand le même discours est repris de *Cité libre* à CBFT, mais cette fois prononcé et expliqué devant un vaste auditoire ? Il s'ensuit un processus d'éducation populaire où les thèses défendues dans d'obscurs papiers éclatent au grand jour. L'importance de la popularité

de la télévision est bien ressentie par les intellectuels — et parfois crainte. Robert Rumilly réalise très rapidement l'importance de l'éducation populaire par la télévision :

Il est déjà inconstitutionnel que l'État fédéral accapare une tranche de l'éducation — domaine réservé aux provinces — comme il le fait par le truchement de Radio-Canada. Les tribunaux ont reconnu à l'État fédéral le droit de réglementer l'usage des ondes. Ils ne lui ont reconnu aucun droit sur l'éducation populaire. La Société Radio-Canada, telle qu'elle fonctionne, est illégale. Il est doublement intolérable que la radio et la télévision, vivant des derniers du peuple canadien-français, cherche à l'entraîner vers une idéologie contraire à ses traditions et à ses aspirations nationales. (Rumilly 1956, p.95)

Ce dernier mentionne le noyautage par des éléments gauchistes que nous avons précédemment évoqué et offre une explication qui illustre à la fois le rôle que joue la télévision dans l'éducation populaire et sa portée effective sur les Canadiens français :

La télévision joue désormais un rôle considérable. Un rôle aussi important, peut-être plus important que celui des universités. La télévision peut, en une génération, changer la mentalité d'un peuple. (...) Il s'agit d'amener graduellement le peuple canadien-français au gauchisme, au socialisme, dont il n'a jamais voulu. » (Rumilly 1959-2)

La télé est, par certaines de ses émissions — *Carrefour*, *Conférence de presse*, *Les idées en marche*, en autres — une véritable université populaire. Elle atteint, à certaines heures, près de 500.000 auditeurs-spectateurs canadiens-français. (Rumilly 1956, p.92)

Dans l'article *Pourquoi nous demandons Radio-Québec*, Rumilly précise davantage sa pensée sur l'éducation populaire par la télévision en précisant, selon lui, le motif qui explique le faible développement de ce créneau :

Mais ni la Cour Suprême ni personne n'a reconnu au gouvernement fédéral le droit de contrôler les programmes. C'eût été une violation flagrante de la constitution, puisque les programmes touchent à cette matière essentiellement provinciale qu'est l'éducation (...) Dans l'importante mesure où elle revêt un aspect d'université populaire, la radio-télévision tombe essentiellement dans le ressort provincial. De nombreuses maisons d'enseignement, dans notre province, se privent d'utiliser les programmes de télévision pour ne pas consacrer un empiétement fédéral. La radio-télévision québécoise lèverait cette difficulté. (Rumilly 1959-3)

Les universités et autres lieux de savoir se privent-ils vraiment de la télévision pour cette raison ? Nous devons admettre que cette vision n'est présente chez aucun autre intellectuel de notre groupe. Rumilly exprime des critiques sévères envers Radio-Canada : serait-il aussi acerbe si, à l'instar de *Cité libre* ou d'autres périodiques, la télévision n'attirait que peu de fidèles ?

Comparant la télévision à la radio, André Laurendeau évoque également cette capacité de retenir l'attention d'un vaste auditoire. Après avoir perdu sa primauté face à la télévision, la radio, souligne-t-il dans *The Development of Canadian Values and our Cultural Heritage*, retrouvera sa popularité par sa « faiblesse » qui est celle de ne pas exiger l'attention soutenue de son auditeur (Laurendeau 1960, annexe p.1). Si la télévision permet de retenir l'attention des spectateurs, toujours selon Laurendeau, c'est parce qu'elle crée une image dynamique du monde :

TV has become the most important factor in popular culture. It has a quality of intimacy. Nobody yet knows how and [to] what extent it influences people: but it surely does. By its news, its commentaries, its documentaries, discussions

and serial stories, etc., it gives a dynamic picture of the world. This is done spontaneously, and received passively. » (*The Development of Canadian Values and our Cultural Heritage*, 1960, p.12)

La pénétration ( ou la popularité ) de la télévision dépasse également les frontières de la ville à tel point que Laurendeau est surpris de constater que dans un petit village de trente maisons, quatorze avaient une antenne de télévision :

On n'imaginait pas non plus que la campagne québécoise, partout où la télévision devient accessible, se munirait si vite d'un poste récepteur et rêverait ainsi vingt ou trente heures par semaine devant des programmes qui semblaient fort éloignés de ses préoccupations. Est-ce par hasard ? Dans les régions rurales que j'ai traversées, cette prolifération de la télévision est un fait aveuglant. Je me souviens d'un petit village pauvre du Nord. Il n'y avait pas plus d'une trentaine d'habitations, et là-dessus, quatorze antennes... La télévision n'est pas qu'un phénomène urbain. Va-t-elle nous transformer, et dans quel sens ? (Laurendeau s.d.-1, p.5-6)

Ce détail démontre comment la télévision dépasse son premier stade, urbain, pour être de plus en plus intégrée dans une expérience à la grandeur de la province. Cela illustre également l'immense popularité de ce médium auprès de la population canadienne-française. Dorénavant, l'agriculteur sur sa terre reculée en Montérégie et l'ouvrier des usines Angus partageront des expériences culturelles communes autres que la radio. Une réflexion très similaire à celle-ci, et qui concerne toujours la campagne, émane de Gérard Pelletier :

La campagne n'est plus la campagne depuis que l'écran domestique a rompu l'isolement des villageois pour inclure les populations rurales



dans le mouvement des curiosités, des opinions et des préoccupations communes. Le Québec est-il encore le Québec quand il est loisible à chacun, sans même franchir sa porte, de communier au même spectacle que le citoyen d'Ottawa ou de Toronto ? Le Canada n'est plus le Canada lorsqu'un village de Beauce, muni d'une antenne communale, se trouve relié à neuf postes de télévision dont sept situés en territoire américain. (Pelletier 1956, p.10)

L'attrait de la nouveauté et la progression très rapide de la télévision dans les foyers canadiens-français offrent un contexte d'attention et de réception extrêmement favorable. De plus, l'absence d'alternative permet à la station CBFT de dominer le marché francophone pendant dix années et d'imposer le rythme qu'elle souhaite. Les téléspectateurs gardent quand même le choix d'écouter l'unique chaîne de télévision en français en Amérique ou de vaquer à d'autres loisirs.

### **2.2.2. La capacité de synthèse**

La capacité de rassembler de larges auditoires et la popularité du médium ne sont pas les seules raisons évoquées par les intellectuels pour favoriser la télévision dans le champ de l'éducation populaire. Sa forme encourage aussi la synthèse de problèmes parfois complexes à vulgariser, mais qui se trouvent simplifiés par la présence d'explications claires et d'images évocatrices. Cela représente un atout pédagogique de taille face aux autres médiums. Cette capacité de synthèse est perçue par certains intellectuels ( comme Rumilly ) comme une faiblesse, et pour d'autres ( Laurendeau ) comme une de ses principales forces. Dans une lettre à l'Académie canadienne-française datée de 1956, Robert Rumilly estime qu'un effort accru doit être fait pour favoriser la

visibilité de la littérature canadienne-française à la télévision. Il note le ton « brouillon et confus » de plusieurs intervenants à la télévision qui ne semblent pas disposer d'assez de temps en raison du format des interventions pour expliquer leur vue de manière adéquate (Rumilly 1956-2, p.1). La synthèse n'est pas encore au point selon Rumilly et il insiste sur l'importance d'une expérience à acquérir pour ce médium. Dans le même souffle, il précise que plusieurs « gauchistes » sont invités *ad nauseam* à la télévision et que lorsqu'on invite un homme de droite, il est encadré par deux hommes de gauche :

L'homme de droite a toutes les chances d'être négligé, isolé, coupé, surclassé. Sans compter que les gauchistes acquièrent ainsi une habitude, une vraie technique de la télévision, dont la chance est refusée aux autres. (Rumilly 1956, p.94)

Amer de ne pas avoir été invité plus souvent à la télévision, Robert Rumilly précise qu'il sera finalement invité pour discuter de la fondation du Centre d'information nationale, « *think tank* politique de droite, mais qu'il sera « entre deux gauchistes, André Laurendeau et Jean Louis Gagnon, qui sont souvent invités et donc beaucoup mieux entraînés » (Rumilly 1956, p.147). A-t-il été, lors de cette émission, brouillon et confus ? Pour André Laurendeau, la télévision possède un avantage indéniable puisqu'elle amène la « synthèse » des autres médiums à un nouveau niveau :

La télévision n'est pas le seul danger qui pèse sur celle-ci. [NDLR la société canadienne-française] Mais elle les rassemble tous et nous les présente avec plus d'intensité et de rapidité. Elle cumule en elle seule toutes les puissances de la radio, du film, du disque et même du magazine. (Laurendeau s.d.-1, p.9)

Cette synthèse accomplie permet d'obtenir une nouvelle perspective des événements en cours soutient Laurendeau :

Je crois cependant que pour le moment la télévision gardera sa primauté. D'abord, (...) elle permet de nous faire participer immédiatement à un événement historique. Le couronnement d'Élisabeth, inauguration du Président des États-Unis, la partie de hockey (...) au Forum. Elle apporte à la maison les spectacles sportifs, et qui vaut quand même mieux que la seule voix et les montées solitaires de M.Michel Normandin à la radio. (Laurendeau s.d.-1, p.2)

### **2.2.3. Le confort d'un salon**

Outre la nouveauté du médium et la capacité de synthèse de ce dernier, un autre élément, et probablement le moins négligeable, doit être pris en compte et s'avère un formidable atout pour l'éducation populaire. Il s'agit de la pénétration de la télévision dans l'enceinte privée que constitue le foyer familial dont elle vient perturber le quotidien (Dubé 1962, p.25). Si aujourd'hui cette pénétration nous semble « naturelle » personne ne pouvait prévoir la force et la rapidité de cette pénétration dans les foyers. Le coût moyen d'une télévision peut sembler rebutant pour une famille ouvrière, et particulièrement pour un bien qui n'a aucune application pratique autre que le loisir. De plus, si la radio avait déjà réussi cet exploit d'occuper l'espace privé, elle n'exigeait pas comme nous l'avons déjà évoqué, une attention soutenue de la part de ses auditeurs. Pour André Laurendeau, ce qui favorise la télévision par rapport à la radio est dans le fait qu'elle encourage davantage le sentiment d'intimité (*intimacy* dans le texte *The Development of Canadian Values and our Cultural Heritage*) et de recueillement :

This is serious is this : TV has become the most important factor in popular culture. It has a quality of intimacy. Nobody yet knows how and [to] what extent it influences people: but it surely does. (...) This is done spontaneously, and received passively. (1960, p.12).

Le chercheur Roland Parenteau estime pour sa part que la télévision, en atteignant les foyers, a donné accès pour la première fois aux grands débats sociaux à toutes les classes de la société (Parenteau 1994, p.47). Cette action, poursuit-il, n'avait jamais été possible en raison de la clientèle limitée des anciens médium d'échanges. De plus, et c'est l'un de ces aspects qui est évoqué en son temps par la Curie romaine, elle encourage le resserrement des liens entre les familles qui peuvent profiter d'une activité commune ensemble à la maison<sup>41</sup> (1958, p.29).

Pourquoi le salon favorise-t-il la fonction pédagogique de la télévision ? Dans l'un des premiers numéros du périodique *Liberté*, François Benoît précise que contrairement à la salle de cinéma où le spectateur est inconscient en raison du « flux onirique propre à la diégèse cinématographique », il est, dans son salon, tout à fait conscient et éveillé (Benoit 1959, p.154). Dans le même souffle, Gérard Pelletier note que la télévision s'installe dans le plus « intime » de notre existence (1956, p.4) : « Le foyer n'est plus le foyer puisque des centaines d'étrangers à la famille y font irruption chaque semaine », rajoute-t-il un peu plus loin dans son texte (1956, p.10). En extrapolant à partir des différents points de vues exprimés dans les discours de notre groupe d'intellectuels, le salon présente un avantage pour la fonction pédagogique puisque « l'intimité » du lieu en tant que telle augmente la confiance accordée au

---

<sup>41</sup> Pie XII en date du 21 octobre 1955. Cité par la revue *Séquence*, n° 12, février 1958.

médium. Cette confiance de la part du téléspectateur, consciente ou inconsciente, est essentielle dans le dessein pédagogique de la télévision et plus particulièrement encore, pour les intellectuels réformistes qui cherchent à influencer le téléspectateur et à se créer une crédibilité. Sur ce point, l'historien Donald Horton dans son livre sur André Laurendeau précise que ce dernier, animateur de l'émission *Pays et merveille* de 1952 à 1961, s'est créé une image de franchise et d'intensité qui lui est restée par la suite (Horton 1995, p.228). Robert Rumilly s'élevait contre le fait que les intellectuels de gauche, invités plus souvent à Radio-Canada, y acquièrent « ainsi une habitude, une vraie technique de la télévision, dont la chance est refusée aux autres » (1956, p.94). Or, ce qu'il omet de mentionner, c'est que leurs discours y acquièrent également une crédibilité aux yeux des téléspectateurs.

#### **2.2.4. La modernité du petit écran**

La télévision présente une surprise supplémentaire, et de taille, selon André Laurendeau. Par les qualités que nous venons d'énumérer, elle permet, dit-il, à des couches de la société jusqu'alors culturellement défavorisées d'entrer « abruptement dans le monde moderne » (Laurendeau s.d.-1, p.20). C'est accorder un rôle considérable, un rôle sans conteste d'éducation populaire, à la télévision. Quel est ce monde moderne selon Laurendeau ?

Dans plusieurs secteurs canadiens-français, la télévision joue un rôle révolutionnaire: voir la danse, ses séductions et ses scandales, à qui n'en avait jamais vu; voici des questions quasi métaphysiques abordées en passant dans un téléthéâtre et qui apportent le trouble; voici les grands problèmes internationaux par le film ou les

confidences des voyageurs. Le contact avec un monde soudain révélé comporte ses périls, remet en cause bien des certitudes: atteindra-t-il la culture elle-même à son coeur. (Laurendeau s.d.-1, p.20)

Il n'est pas le seul de son temps à parler de la télévision en ces termes, i.e. le médium pouvant pénétrer dans le monde moderne et contemporain. Le journaliste Gérard Pelletier souligne un fait en apparence anecdotique mais pourtant révélateur de cette modernité.

Or, la télévision, cette révolution profonde, ce phénomène que les moins pétulants de nos sociologues comparent sans rire à l'invention de l'imprimerie, nous voici aux prises avec elle avant que les cultures européennes ( exception faite de l'Angleterre ) n'en aient subi le choc. (Pelletier 1956, p.5)

Il s'agit, selon notre analyse, d'une première pour le Canada français qui vit collectivement une expérience à l'égard de laquelle l'Europe ne pourra le conseiller. Longtemps les intellectuels se sont plaints d'être à la remorque des phénomènes sociaux de l'Europe. Avec la télévision, cet état change, et le Canada se retrouve désormais précurseur sur la vieille Europe. C'est l'absence de « mise en garde » sur lesquelles s'appuyer que souligne implicitement Gérard Pelletier dans les deux dernières lignes de cette citation :

Nous avons écrit au début de ces notes : *défi* à la culture. Or défi veut dire menace, danger. Qui ne l'aperçoit, ce danger ? Par ses exigences, la télévision risque d'exténuer le pouvoir créateur des écrivains qu'elle s'attache, d'épuiser les sources d'invention dans le milieu humain qui la nourrit. Par son rythme effréné, ne menace-t-elle pas la réflexion elle-même ? Et sur un autre plan,

à qui appartiendra demain le pouvoir de régler les images, de déterminer le contenu des émissions ? Que vaut, dès maintenant, ce contenu ? (Pelletier 1956, p.10)

Si l'on interprète la pensée de Pelletier, il faudrait que les penseurs canadiens-français développent une réflexion *originale* sur la télévision. Une réflexion qui permettrait de déterminer les enjeux de la télévision et, surtout, les moyens pour y arriver. Sur ce point Laurendeau est en accord. Il existe au Canada une certaine critique, principalement esthétique de la télévision, affirme-t-il, mais :

Je crois que ce qui manque le plus, au moins en milieu canadien-français[sic], c'est une atmosphère de réflexion et de silence au tour[sic] de la télévision. Non point seulement des critiques de programmes, mais une médiation[sic] en profondeur d'intellectuels et d'artistes sur son rôle, ses moyens d'expression, sa relation avec la culture d'un milieu, et une recherche systématique sur ses résultats et ses effets. (Laurendeau s.d.-1, p.28)

La « modernité » décrite par Laurendeau est relative puisque pour Rumilly, cette dernière constitue davantage « une idéologie et un amoralisme contraires[sic] aux traditions, aux sentiments, aux attachements et aux aspirations du peuple canadien-français. » (Rumilly 1958-1<sup>42</sup>). L'avènement de la télévision semble, selon Gérard Laurence, quelque peu décontenancer les intellectuels de la province :

Lorsque la télévision fait irruption au Québec, une sorte d'angoisse semble étreindre nombre d'intellectuels de la Province. Non qu'ils soient, comme intellectuels, hostiles par principe au médium lui-même. Mais comme Québécois, ils considèrent son arrivée trop brusque, prématurée,

---

<sup>42</sup> *Le scandale de Radio-Canada*, 12 juillet 1958.

dangereuse, peut-être ; à coup sûr la télévision apparaît comme un défi pour la société et la culture du Canada français. (Laurence 1978, p. 314)

### **2.3. L'absence d'une directive énoncée pour la télévision pédagogique**

Les traits que nous avons évoqué ( popularité, nouveauté, synthèse, intimité, modernité ) encouragent les intellectuels à croire aux chances de la télévision d'être un « pédagogue » hors pair. Ils vont donc continuer d'exiger des programmes diversifiés et de qualité pour tous et pour toutes. Plusieurs intellectuels se positionnent en faveur des grands moyens de communication modernes ( radio, cinéma et télévision ) toujours en relation avec la préoccupation de l'éducation populaire.

Georges-Henri Lévesque ne fait pas qu'en parler ; il agit en conséquence. Il organise lui-même un colloque à la Maison Montmorency, important lieu de rencontre des intellectuels de Québec pendant les années 1950 et 1960, sur la télévision éducative en 1962. Mais dès 1949, alors qu'il occupe un siège à la Commission Massey, Lévesque s'intéresse à la télévision éducative dans les pays européens et écrit, à propos de la télévision britannique, dans ses notes personnelles : « Il reste cependant qu'en ce qui concerne l'éducation générale du public, la télévision anglaise nous semble être en tête de ligne et montre le chemin à suivre » (Lévesque [1949?], p.4). Dans un symposium de Société canadienne d'éducation des adultes symposium du 2-3-4 mai 1956, il présente le panel *Institutions d'enseignement et éducation populaire* et soutient que pour répondre à l'évolution économique et industrielle du Canada, une éducation plus pointue est exigée:



un nombre incalculable d'organismes ont surgi et se sont vaillamment mis à la tâche : organismes nationaux et internationaux, gouvernementaux et bénévoles, scolaires et parascolaires, laïcs et religieux. (...) Pour faciliter leur oeuvre, ces organismes ont heureusement trouvé à leur disposition des instruments extrêmement puissants : ces moyens modernes d'information des masses que sont la presse, le film, la radio et la télévision. » (Lévesque 1956, p.1-2)

Robert Rumilly précise l'effet de la télévision sur le peuple canadien-français qui indique, selon notre analyse, qu'il assume la fonction pédagogique de la télévision à défaut d'approuver l'orientation vers laquelle elle conduit les Canadiens français :

La télévision joue désormais un rôle considérable. Un rôle aussi important, peut-être plus important que celui des universités. La télévision peut, en une génération, changer la mentalité d'un peuple. (...) Il s'agit d'amener graduellement le peuple canadien-français au gauchisme, au socialisme, dont il n'a jamais voulu. » (Rumilly 1959-2)

André Laurendeau ne semble pas vouloir se positionner explicitement sur le sujet. Sa position la plus « clairement » exprimée sur ce sujet est la citation suivante : « Aussi l'on peut prévoir que, dans l'ordre éducatif, plusieurs réclament une révision des initiatives et des responsabilités, qui ferait leur place aux gouvernements provinciaux. » (Laurendeau s.d.-1, p.31). Cette citation constitue un paragraphe de trois lignes totalement isolé du reste du texte : est-il pour ou contre une telle « place » des gouvernements provinciaux dans le secteur de la télévision ? Aucune indication dans le texte ne nous permet de répondre. Qu'entend-il par « ordre éducatif » ? Il ne précise pas.

Et finalement Marcel Dubé :

Quand l'homme ne se refuse plus à connaître, il découvre des valeurs nouvelles, il apprend à ne plus avoir peur. Et la télévision a tenté de lui fournir chaque soir l'occasion d'apprendre quelque chose. Bulletin de nouvelles, reportages, panels, émissions éducatives ou simple divertissement. (Dubé 1962, p.24)

Bien que les intellectuels encouragent les grands médium modernes ( radio, cinéma ou la télévision ) comme outil pour l'éducation populaire il est malaisé de circonscrire les finalités de ce courant de pensée. Gérard Pelletier met exactement le doigt, sans s'en rendre compte, sur ce qu'il manque, soit une directive claire et commune adoptée par tous les acteurs du milieu intellectuel :

Mais défi veut dire aussi qu'une porte demeure ouverte sur un horizon libre. À condition d'inventer à mesure les formules, nous pouvons dominer par la réflexion ce moyen d'expression. Et que de choses, alors, deviennent possibles! La culture populaire, jusqu'ici entreprise de fourmis patientes et rêve de songecreux, devient tout-à-coup un projet immédiatement réalisable. (Pelletier 1956, p.10)

Quelles sont justement les « formules » dont parle Pelletier ? En nul texte nous avons pu les identifier. Tous les intellectuels semblent dire « faisons de l'éducation par la télévision » mais aucun n'offre une réponse satisfaisante sur la façon de le faire. Bien souvent, l'affirmation est lancée à la va-vite entre deux idées sans expliquer les aboutissements de la réflexion sous-adjacente. Cette idée de la télévision comme outil pédagogique apparaît dès lors comme un éléphant blanc puisqu'elle implique une prédisposition du public à participer à une expérience qui est plus qu'incertaine. En effet, l'auditoire ne semble pas ressentir le même besoin de voir la télévision devenir la

plus grande classe du Québec et préfère d'autres fonctions pour le jeune médium, tel celui du divertissement. André Laurendeau évoquait comment, aux États-Unis, les quelques essais de télévision éducative se sont avérés vains : ce constat, maintient-il, semble également s'appliquer au Canada (Laurendeau s.d.-1, p.6-7). Nous avons souligné qu'André Laurendeau et Gérard Pelletier critiquent aussi l'absence de « wishful thinking » autour de la télévision : le premier évoque l'absence « d'atmosphère de réflexion » autour de la télévision (Laurendeau s.d.-1, p.28) et le second mentionne : « Avant toutefois de poser un défi à la culture de notre groupe<sup>43</sup>, la télévision en pose un à la culture tout court. C'est celui-là qu'il faut d'abord envisager. C'est celui-là qu'il faut relever » (Pelletier 1956, p.6). À ce duo s'ajoute George-Henri Lévesque qui, en octobre 1956, affirme que chaque outil de communication de masse doit, pour remplir sa fonction éducative, développer sa propre pédagogie (Lévesque 1956, p.2). Ils ne sont pas les seuls à souligner l'absence de réflexion autour de la télévision au Canada français. Le Centre catholique national du Cinéma, de la Radio et de la Télévision publie en 1961 un document, *Stage national d'étude sur la télévision*, tentant d'offrir des pistes exploratoires ainsi qu'une brève bibliographie sur le sujet ; la revue *Images* souligne le même constat dans un éditorial en 1956 :

[D]es études globales n'ont pas été faites souvent en ce qui regarde la télévision canadienne et nous croyons qu'elles remplissent une fonction de lucidité intellectuelle que ne peut remplir une critique toute d'actualité et jamais capable de faire la somme des expériences passées ni d'en tirer une signification. (*Images* 1956, p.1)

Dans le même numéro, un Jean Fortier affirme :

---

<sup>43</sup> Les Canadiens français.

Le problème de l'utilisation de la télévision comme moyen de communication n'a pas encore été réellement posé dans toutes ses composantes et souvent n'est même pas apparu comme un problème spécifique. Dans notre pays, une réflexion sur cette question loin d'être abstraite et loin d'être le lot des seuls hommes intéressés aux « mass media » par profession, est une des conditions du progrès de la télévision. (Fortier 1956, p.2)

La société canadienne d'éducation des adultes tient le 9 et 10 mars 1956 les *Journées d'études sur la critique de la radio et de la télévision* à l'Université de Montréal. Elle confie à Gérard Pelletier le comité sur la radio et la télévision et lui demande de préciser les enjeux de cette dernière. Un colloque, organisé sous la supervision de George-Henri Lévesque, sur l'éducation populaire et la télévision est tenu en banlieue de Québec entre le 8 et le 12 octobre 1962 pour en tracer le bilan et en faire la critique.

Tout en insistant sur l'importance d'une télévision exigeant un certain niveau de qualité culturelle et, tout en évoquant, une par une, les qualités qui expliquent pourquoi la télévision ferait, plus que tout autre médium, un excellent moyen pour l'éducation populaire, les intellectuels semblent, au fil des années, de plus en plus désabusés face aux visées qu'ils ont initialement placées dans le médium. L'idéal noble d'un médium dédié à la culture savante et l'érudition populaire s'effrite et leur silence par la suite sur le sujet semble impliquer qu'ils ont abandonné le combat. L'optimisme des premiers temps fait place au pragmatisme de la réalité. Bien que des émissions dites « culturelles » obtiennent une attention soutenue des téléspectateurs, des émissions sans grande

signification culturelle liées au divertissement « populaire » obtiennent d'aussi bonnes cotes d'écoute. Mince soulagement pour les intellectuels, les émissions grands publics « faits au Québec » obtiennent le soutien de la population : l'émission américaine *Taste of the Town* d'Ed Sullivan est #1 aux États-Unis et au Canada sauf à Montréal où elle est battue (35% de part d'écoute pour Sullivan), dans la même case horaire, par une émission de variétés locales<sup>44</sup> *Music-Hall* en tout point similaire mais en français (65%) (Laurendeau s.d.-1, p.15).

---

<sup>44</sup> La constitution démographique de la population locale et ses goûts ne doivent jamais être sous-estimés dans l'histoire de la télévision. Le chercheur Douglas Gomery en fait la brillante démonstration (2001, p. 282-302) en évoquant le cas des premières stations de télévision de la ville de Washington, D.C. Cette ville de fonctionnaires appartient politiquement au « nord » des États-Unis même si sa population blanche est collectivement bien plus ancré dans les traditions du sud rural. Ce dernier élément a été respecté dans la programmation qui utilise ce sentiment de nostalgie en y présentant abondamment de la musique régionale tel des *hillbilly quartets*. Un parallèle intéressant peut être tracé entre ce cas américain et les variétés montréalaises ou encore les programmes se déroulant dans un passé récent ( *Le Survenant* et *Les Belles Histoires des pays d'en haut* ) à Montréal pendant la même période. Nous n'avons pas trouvé dans les discours d'intellectuels que nous avons étudiés des commentaires allant en ce sens ou s'y opposant.

## **2.4. Conclusion sur la télévision et sa fonction pédagogique**

Les qualités qui font de la télévision un médium idéal pour l'éducation populaire sont, comme nous l'avons démontré, abondamment citées. De plus, l'ambition d'utiliser les moyens modernes de communication dans un dessein éducatif est dans l'air du temps et la télévision semble, à première vue, s'inscrire également dans cette mouvance. Si les intellectuels évoquent abondamment l'utilisation pédagogique de la télévision pour communiquer le savoir, jusqu'alors apanage d'une petite élite, ils ne développent pas, en contre-partie, une pensée cohérente visant à expliquer les aboutissements d'une telle démarche ni même une stratégie sur la façon de développer ce volet de la télévision. Nous pouvons nous demander s'ils le savent eux-mêmes. Il y a, dans les commentaires, idées et suggestions que nous avons évoquées, une sorte de « pensée magique » : donner de la culture et les téléspectateurs vont y prendre goût ! Rien n'est plus faux : ces derniers ne semblent pas adhérer à ladite culture sans pour autant la rejeter totalement. Cette ambivalence semble déconcerter jusqu'au dernier des protagonistes de notre groupe. Les intellectuels que nous avons étudiés ont, peut-être, confondu l'intérêt personnel avec celui collectif : ce sont eux qui semblent les plus intéressés à retrouver la culture qu'ils « consomment » déjà sur d'autres médiums à la télévision.

## Chapitre 3 : le milieu artistique

### 3.1. Introduction

Outre l'aspect éducatif que nous venons d'évoquer, la télévision est également un lieu axé sur le divertissement. Ainsi, elle s'inscrit dans l'histoire de la société des loisirs au XX<sup>e</sup> siècle. Cet aspect, en apparence moins valorisant intellectuellement, est au départ « snobé » par plusieurs protagonistes de notre groupe. Comme nous l'avons démontré précédemment, ceux-ci ont développé un intérêt plus grand à l'égard de la fonction pédagogique de la télévision. Bien que l'aspect ludique de la télévision apparaisse comme secondaire à ses finalités, plusieurs vont comprendre les bénéfices pour la société canadienne-française.

### 3.2. L'insignifiance culturelle

La culture et la scène culturelle canadienne-française à la fin des années 1940 sont désolantes de l'avis de certains intellectuels et de leurs contemporains. Les principales critiques concernent le manque de vigueur et d'originalité de ces dernières. En effet, la littérature copiait sans mérite ce qui se fait à l'étranger ; le théâtre ne parviendrait pas à créer une tradition : les troupes doivent se dissoudre suite à des problèmes de financement; et, enfin, la musique n'avait aucune saveur locale et reprendrait les « tubes » français ou américains. Ce constat est repris sur plusieurs tribunes au début des années 1950. Gérard Pelletier dans un article de *Cité Libre* :

Nous sommes des gens qui, en 1940, n'avaient pas encore publié trois romans convenables. Nous

sommes un groupe dont la presse ( sauf exceptions ) se signale par l'insignifiance réfléchie de ses pages de rédaction. Nous sommes une minorité effrayée de ses propres problèmes de culture et qui choisit, le plus souvent, de se les cacher à soi-même. (Pelletier 1956, p.5)

Le même Gérard Pelletier lie intimement la faiblesse des ressources accordées au monde de la scène culturelle aux efforts que devra développer initialement la télévision pour compenser ce triste état de fait.

Mais je n'ai pas l'intention de limiter mes remarques aux frontières du Canada français. Que le problème soit chez nous plus aigu, à cause de la modicité de nos ressources culturelles, cela me semble évident. Avant toutefois de poser un défi à la culture de notre groupe, la télévision en pose un à la culture tout court. (Pelletier 1956, p.6)

Le terme « insignifiance culturelle » résume plutôt bien l'évaluation des intellectuels, ainsi que celle de quelques anonymes, à l'égard de la culture locale. Marcel Dubé en donne un exemple dans une analyse des premières années de la télévision :

Intellectuellement, moralement, les masses sont indigentes. La classe bourgeoise l'est aussi mais elle affiche, à mesure qu'elle prospère, une satisfaction qui fait peine à voir. L'homme d'ici ne connaît qu'une morale : celle de la sécurité, sa philosophie est la peur. On dirait que depuis deux siècles, il a désappris à vivre. Il ne pense plus vraiment, il fume l'opium de la passivité. Il existe bien quelques écrivains, quelques poètes, quelques journalistes, quelques intellectuels qui tentent désespérément de faire entendre leur voix, mais leur auditoire est restreint. On ne respecte pas ceux qui ont des idées, on ne s'intéresse pas à eux. Ce sont des fous ou des communistes. On n'a d'admiration et de tolérance que pour les fourberies du politicien, on n'obéit qu'à l'autorité



sacrée de l'épiscopat et du clergé<sup>45</sup>. (Dubé, 1962, p.23)

En 1952, l'historien Lionel Groulx n'a pas des mots tendres à l'égard de la culture canadienne-française : « En art comme en littérature, rares sont les chefs-d'oeuvres, si même il s'en trouvent, on ne dépasse guère, de temps à autre, les honnêtes réussites. » (Laurence 1978, p.328)

La vie littéraire d'André Laurendeau est souvent ombragée par sa vie politique. Pourtant, ce dernier est également un auteur de fiction dont les quelques oeuvres ont obtenu une certaine visibilité. Par exemple, les pièces *Marie-Emma* ou *La vertu des chattes* ont été diffusés sous la forme de télé-théâtres en 1957 à Radio-Canada. Laurendeau a conservé plusieurs lettres, tant négatives que positives, de la réception par le public de ses pièces<sup>46</sup>. Les lettres positives expriment sensiblement toutes la même chose : l'originalité et l'audace des pièces. Selon quelques téléspectateurs anonymes, le théâtre d'ici ne nous a guère habitué à la surprise. Jacques Gougeon explique qu'il s'agit d'une pièce canadienne-française qui ne tombe pas dans le traditionnel folklore « du théâtre canadien, avec des personnages canadiens ». Il souligne que le thème — le mariage est-il une convention sociale ? — touche autant le Canada français qu'un public international, ce qui en fait sa force. Il précise que la mentalité d'ici est bien représentée et qu'on voit rarement cela à la télévision. Lucille Ouimet précise (à l'égard de *La vertu*

---

<sup>45</sup> La présidente de notre jury d'évaluation, Silvestra Mariniello, a été frappée par les ressemblances entre le propos de Marcel Dubé et ceux des intellectuels italiens de « l'Après-après guerre ». Il serait intéressant de tenir compte de cette remarque et de réaliser une étude comparative sur l'indigence intellectuelle des masses selon les intellectuels respectifs de ces collectivités.

<sup>46</sup> Ces lettres sont toutes contenues dans le fond ANQ, CLG2, P2/A,60

*des chattes* ) qu'il est malheureusement rare d'avoir une telle pièce dans « notre pays ». Quant à Mme Gabrielle Clercks, « nous avons si peu de théâtre actuel » qu'André Laurendeau, par ses pièces, vient combler cette lacune.

Le succès des cabarets et un certain type de théâtre populaire sont regardés de haut par les intellectuels et souvent considérés comme une américanisation des moeurs. Bref, l'avenir n'apparaît guère radieux pour le milieu artistique, et cela comprend la télévision. Cette analyse est également présente dans la thèse de Gérard Laurence :

Sombres perspectives en vérité : peu de créateurs, pas de public, un environnement défavorable. Le risque paraît grand, en effet, que la télévision ne tourne à vide et ne soit contrainte de s'alimenter à la production étrangère. » (Laurence 1978, p.329)

C'est dans cette situation démoralisante que la télévision émerge : au moment précis où les attentes à l'égard de la culture sont les plus basses. Et pourtant :

Mais ce sont précisément durant les années 1950 que commencent à poindre, au Québec, les premiers signes d'un réveil culturel. Dans certains domaines, le processus est déjà amorcé lorsque la télévision apparaît, dans d'autres il se fera encore attendre. (Laurence 1978, p.329)

### **3.3. Les « besoins de la télévision »**

Pendant l'été 1952, la troupe de théâtre *Les Compagnons de Saint-Laurent* est dissoute et la ville de Montréal perd, encore une fois, une troupe de théâtre professionnelle. Cet événement offre une opportunité pour la télévision. En effet, Radio-Canada fait l'acquisition des décors de cette troupe et engage plusieurs de ses

techniciens et acteurs pour répondre à ses besoins (Laurence 1978, p.334). En 1962,

Marcel Dubé raconte cette histoire :

Puis, un matin, coup de téléphone de Radio-Canada, et on nous propose de téléviser « De l'autre côté du mur » en circuit fermé. Ce sera la première tentative d'émission dramatique à la télévision canadienne. Nous négocions très vite l'affaire et nous nous lançons tête baissée dans l'aventure. Le studio est nu, on n'y voit que deux caméras et une longue perche pour prendre le son. C'est que la Société n'a pas encore ses ateliers de construction de décors. Elle nous achète les nôtres : cinquante dollars. Comme ils sont trop hauts, nous leur scions la tête. (Dubé 1962, p.23)

Ces deux exemples soulignent le nouveau rôle, sous-estimé par les intellectuels, de la télévision comme mécène de la communauté artistique canadienne-française et comme moteur d'un nouvel élan culturel. Parfois décrite, selon nous à tort, comme l'unique agent du renouveau culturel canadien-français, elle demeure néanmoins un des principaux piliers de cette seconde naissance.

Il subsiste aujourd'hui très peu d'émissions des premières années de la télévision canadienne. La raison est plutôt simple : une majorité des émissions, incluant les actualités, les téléromans, les téléthéâtres et spectacles de variétés, est jouée en direct et aucun n'enregistrement n'est réalisé. Cette situation fait non seulement porter un poids considérable sur les épaules des gens devant et derrière la caméra, mais il oblige aussi, tel Sisyphe, à l'éternel recommencement de la tâche. Cette situation présente toutefois quelques avantages aux nouveaux artisans de la télévision. Si chaque téléthéâtre exige un décor particulier, il faut une équipe pour le construire. En effet, on ne peut réutiliser

le décor de la *datcha* de *La Cerisaie* de Tchekov pour, la semaine suivant, le décor *Des souris et des hommes* de Steinbeck. De la même façon, les acteurs sont réembauchés pour les téléthéâtres à venir car les programmes ne sont pas enregistrés. Le « monstre » ayant toujours faim, l'imposante équipe de production n'a aucun moment de répit et ses artisans deviennent les plus occupés d'une métropole qui, six mois plus tôt, ne pouvaient leur garantir une stabilité d'emploi. Non seulement CBFT emploie à temps plein différents corps de métiers de la scène, mais les besoins sont tels que son équipe se retrouve rapidement débordée. Elle doit donc engager des contractuels, bien souvent des habitués du métier entre deux *jobines* ou encore des débutants sans expérience, pour maintenir la cadence de production.

Ce rôle de la télévision comme moteur de la scène culturelle est non négligeable puisqu'il permet d'assurer une stabilité pour plusieurs personnes dans un milieu extrêmement instable. De plus, elle procure une complémentarité au réseau artistique existant et crée, de toutes pièces, des perspectives d'emplois intéressantes. Tremplin pour certains ( Marcel Dubé obtient la reconnaissance publique par le téléthéâtre *Un simple soldat* ) et à-côté pour d'autres ( André Laurendeau présente, entre d'autres occupations professionnelles, une émission télévisée ), la télévision devient en peu de temps un acteur important de la scène culturelle tant par ses réalisations que par le soutien financier qu'elle offre. En 1957, Gérard Laurence estime que 900 emplois d'artistes sont créés en basse saison et 1200 en haute saison chaque mois par CBFT (Laurence 1978, p.1681).

### 3.4. Les intellectuels devant le succès de la télévision

Il exista un doute sur la capacité de la télévision à s'auto-suffire, voire à survivre au Canada<sup>47</sup>. Cette idée est rapidement mise de côté suite au succès, dès les premières années<sup>48</sup>, auprès du public local. Le coût de l'opération, l'appareil lui-même, ainsi que l'intérêt aléatoire que les Canadiens français ont manifesté jusqu'alors pour les expériences culturelles (comme par exemple la radio), sont toutes des raisons qui doivent être prises en compte pour comprendre la surprise que représente le succès de la télévision. Cet étonnement est très perceptible. À commencer par André Laurendeau :

Mais du même coup, ç'a été un stimulant imprévu. Des décorateurs, des comédiens, je voudrais écrire des metteurs en scène, des techniciens, des écrivains, des compositeurs, parviennent maintenant à vivre, que jusque-là notre milieu laissant crever de faim ou n'attirant pas. Cela constitue un enrichissement presque trop rapide pour une ville comme Montréal. Tout le Canada français en profitera. (Laurendeau s.d.-1, p.20)

Dans cette citation, les apports de la télévision sont nombreux. L'auteur met en évidence le soutien au milieu artistique local et la contribution à l'élévation de la culture canadienne-française. S'interrogeant sur la réaction des Canadiens français à l'égard de la télévision, André Laurendeau perçoit, dans cette dernière, les deux côtés de la

---

<sup>47</sup> Le développement du réseau de la télévision s'appuie sur une taxe spéciale prélevée à même la vente des téléviseurs.

<sup>48</sup> Gérard Laurence sur ce point : « Après cinq ans de fonctionnement, la télévision canadienne se situe au second rang dans le monde quant à la population atteinte, au nombre de stations créées, au chiffre des récepteurs achetés, au volume des programmes diffusés. CBFT a contribué à cet effort dans des conditions particulièrement difficiles. En 1955-1956, elle est devenue la première productrice mondiale d'émissions francophones. Les bilans du cinquième anniversaire proclament à l'envi les chiffres qui rendent compte du chemin parcouru. » (Laurence 1978, p.914).

médaille : un outil puissant qui permet de relier les Canadiens français entre eux, mais aussi un moyen d'accélérer l'américanisation de la culture canadienne, anglaise comme française (Laurendeau s.d.-1, p.8). Cette réception l'amène à se questionner sur la capacité de ces communautés artistiques et intellectuelles à suivre le rythme effréné de la télévision. L'argumentaire de Laurendeau se résume à deux questions : la culture canadienne-française existe-t-elle ? Et, si oui, est-elle assez forte pour satisfaire l'appétit insatiable de la télévision ? Même s'il doute de la vigueur du milieu artistique local, il espère que la télévision produira des émissions permettant de saisir l'identité des Canadiens français en tant que peuple culturellement spécifique. La télévision est pour lui un test où l'échec annonce la fin de la culture canadienne-française : « Je crois qu'elle [la télévision] représente pour eux [Canadiens français] un défi ; en l'affrontant ou en s'effondrant sous un choc, ils vont apprendre dans quelle mesure ils étaient des vivants. » (Laurendeau s.d.-1, p.8). Appréhendant le rôle socio-culturel de la télévision (Laurendeau 1956, p.281), Laurendeau saisit l'importance de s'appropriier le contenu qui est diffusé à la télévision (Laurendeau 1956, p.277) et donne une justification :

Mais ils [les téléromans] apportent du moins à un peuple une représentation plus ou moins exacte de lui-même. Cela expliquait jadis en partie le succès de *Fridolin* : un peuple habitué à ce que les histoires qu'on lui raconte se passent toujours "ailleurs" et mettent toujours en cause des "étrangers" s'est reconnu dans *Ti-Coq* et en a tiré un immense plaisir. De même, il se reconnaît dans les *Plouffe* ou dans *Le Survenant*. (Laurendeau 1956, p.281)

Les émissions locales, surtout les téléromans, procurent un plaisir qui n'a aucun lien avec les qualités esthétiques (cadrage, éclairage, etc... ) des émissions. Elles constituent des références socio-culturelles nouvelles « tantôt en moins bien, tantôt en

mieux » (Laurendeau 1956, p.281) dans la mesure où ces téléromans parlent de problématiques actuelles et surtout canadiennes-françaises. Les *Plouffe*, famille ouvrière et urbaine, sont un exemple représentatif d'une certaine modernité du Québec au petit écran. Sans créer un sentiment d'appartenance, la télévision y contribue, selon Gérard Laurence, puisqu'elle :

permet de court-circuiter les phénomènes de culture par lesquels l'identité et la connaissance de soi arrivent à la conscience. Sans elle, il aurait fallu peut-être attendre plusieurs générations de romanciers, de poètes, de cinéastes, de dramaturges. L'image mieux que tout, permettait en outre, l'objectivation de cette collectivité. Le petit écran était devenu le miroir. Le portrait qui s'en dégageait était simultanément confronté à ceux de peuples étrangers et par comparaison, renforçait l'identification. (Laurence 1978, p. 1686)

Cette affirmation de l'influence « pénétrante » de la télévision sur la société canadienne-française est également perceptible chez André Laurendeau pour qui la nouvelle prise de conscience de soi s'effectue aussi par l'entremise d'une télévision culturelle :

Dans plusieurs secteurs canadiens-français, la télévision joue un rôle révolutionnaire: voir la danse, ses séductions et ses scandales, à qui n'en avait jamais vu; voici des questions quasi métaphysiques abordées en passant dans un téléthéâtre et qui apportent le trouble; voici les grands problèmes internationaux par le film ou les confidences des voyageurs. Le contact avec un monde soudain révélé comporte ses périls, remet en cause bien des certitudes: atteindra-t-il la culture elle-même à son coeur. (Laurendeau s.d.-1, p.20)

Un exemple de ces « périls » est cité par un ouvrier qui développe l'idée que la télévision est en train de détruire 300 ans d'histoire canadienne-française. André Laurendeau lui rétorque que si cet objet est capable d'accomplir un tel exploit, « cela signifierait que trois cents ans d'histoire n'ont pas construit grand chose au Canada » (Laurendeau s.d.-1, p.8). La télévision, toujours selon Laurendeau, pose la question du Canada français : « Sur le plan de la culture, la télévision nous presse de répondre à la question fondamentale<sup>49</sup>: avons-nous raison d'exister, et même, existons-nous ? » (Laurendeau s.d.-1, p.9).

Une des réponses développée par Laurendeau est :

En cela elle n'est que l'accélération de phénomènes connus, déjà étiquetés, vieux périls familiers dont nous parlons si souvent et depuis si longtemps qu'ils sont devenus ennuyeux comme des clichés. Mais l'accélération même est un fait nouveau. Il n'est pas indifférent au corps de l'homme que l'objet dont il reçoit le choc aille à dix ou cent milles à l'heure. Il y a des poisons qui guérissent quand on les prend au milligramme, mais qui tuent à l'once. (Laurendeau s.d.-1, p.9).

De son côté, Marcel Dubé trace un parallèle révélateur entre l'avènement de la télévision et l'ascension de la culture canadienne-française à une nouvelle maturité. En 1962, il évoque l'émergence d'un « théâtre actif » et d'une « littérature abondante » dans les années 1950. Il considère que la télévision n'est pas étrangère à ce phénomène qui affecte toute la culture artistique canadienne-française :

Je suis de ceux qui croient qu'il s'est passé bien des choses au Canada français depuis dix ans. Il suffit d'être attentif pour s'en rendre compte

---

<sup>49</sup> À la même période, un questionnement similaire existe à l'Office national du film qui formule sa réponse par la création du programme francophone de son service et l'installation, à Montréal, de ses bureaux de production : la question de Laurendeau est dans l'air du temps.



chaque jour. (...) Les gens du peuple ne parlent déjà plus le langage qu'ils employaient dans certaines de mes premières pièces. Pour être fidèle au milieu qu'il dépeint, l'écrivain de théâtre réaliste doit rester constamment en éveil et noter les progrès qui se font dans la langue parlée. Il y a dix ans, il n'existait pas de vie théâtrale soutenue à Montréal. Aujourd'hui, les spectacles se succèdent à un rythme prodigieux. C'est à peine si on a le temps de tout voir. Les écrivains écrivent et publient, la littérature canadienne-française prend un coup de maturité. (...) La télévision n'est pas étrangère à ses phénomènes. Elle les a directement ou indirectement provoqués. (Dubé 1962, p.24)

Or, on s'en souvient, selon Gérard Pelletier, il n'existait pas « trois romans convenables » en 1940. Selon Marcel Dubé, la télévision aurait permis à la vérité (monolithique) d'être démantelée :

Des problèmes, ça existe partout. L'homme est né avec une intelligence pour les discuter et essayer de les résoudre. Les intellectuels, les écrivains, les artistes, les philosophes, les prêtres, les politiciens, les scientifiques, regarde-les, écoute ce qu'ils ont à dire, puis juge-les. Il est bien peu probable qu'il n'y ait qu'une seule vérité sur la terre, mais tu es né pour rechercher constamment la vérité et pour respecter celle des autres. C'est dans ce sens que la télévision a voulu servir. Elle n'y est pas toujours parvenue, mais ses efforts restent indéniables. (Dubé 1962, p.24)

La télévision procéderait à une sorte d'inventaire de la société canadienne-française contemporaine. Elle refléterait l'identité de celle-ci. Marcel Dubé prend soin de formuler des remarques positives : « un inventaire de nos forces, de nos richesses, de nos talents ; un inventaire de notre âme aussi, un inventaire de nos sentiments » (Dubé 1962, p.24). Plusieurs éléments, particulièrement les « talents », sont d'ordres culturels et

soulignent une étonnante vigueur pour l'auteur. Cette réflexion provoquée par la télévision devient un phénomène de société puisqu'un nombre grandissant d'individus réalisent que d'autres ressentent les mêmes doutes. Par l'intermédiaire d'une télévision qui réalise ses propres émissions, ces doutes se trouvent concrétisés et participent au réveil des consciences. « Il s'agissait au point de départ d'instituer une télévision qui soit culturelle, qui soit canadienne, qui reflète nos façons de vivre et de penser, notre manière de créer » (Dubé 1962, p.25). Pour Marcel Dubé :

Dans toute littérature, nous trouvons des exemples d'écrivains qui cherchent leur véritable identité. Et je crois que c'était notre premier problème : trouver notre identité, trouver qui nous étions. L'homme ne se connaît pas nécessairement en tournant le regard vers lui-même, il est bon qu'il se regarde comme il faut dans une glace, mais il doit aussi jeter les yeux du côté des autres. La télévision a fait les deux à la fois. Elle a servi de miroir au peuple et lui a ouvert une fenêtre sur le monde. (Dubé 1962, p.24)

De plus, ce nouvel élan artistique contribue à la création d'une large fraternité :

De tous ces efforts accumulés, est né dans le monde du spectacle, une fraternité merveilleuse entre les artistes, les artisans, les techniciens, les administrateurs qui le composent. Une fraternité qui se reconnaît ce soir et que l'on retrouve souvent sur le plateau au cours d'une émission. Nous sommes des milliers d'hommes et de femmes à pouvoir nous inscrire à l'actif de ce bilan que nous faisons. (Dubé 1962, p.25)

Aucune expérience ne pouvait unir davantage un groupe d'artistes provenant d'horizons différents et dont l'unique point commun était de n'avoir jamais fait de télévision. Défricheurs d'un nouveau territoire, le passage à travers cette épreuve a

solidifié la confiance et les liens entre ceux et celles qui ont participé à l'avènement de télévision.

L'intérêt de Robert Rumilly pour la télévision est palpable. Il y consacre une série d'articles dans le journal *Les Nouvelles illustrées*<sup>50</sup> de septembre 1957 à avril 1960 à un rythme bimensuel. Sur ces quarante mois de collaboration, une centaine d'articles sont publiés. Outre le « ragot du mois », dans lequel ce dernier attaque CBFT sur un événement spécifique ( l'embauche d'un directeur « gauchiste », le mauvais téléthéâtre de l'avant-veille ... ), Rumilly reprend dans l'ensemble les thèses qu'il a synthétisé dans un chapitre sur Radio-Canada dans *L'infiltration gauchiste au Canada français* en 1956. Cet intérêt à l'égard de la télévision canadienne repose sur deux constatations de Robert Rumilly : il en comprend la portée et la puissance de persuasion sur les Canadiens français (1956, p.88,92). Rumilly anticipe rapidement le rôle important que joue la télévision et les liens étroits qu'elle va progressivement tisser avec les Canadiens français (Rumilly 1956, p.88,92). Dans un article daté du 25 avril 1959 : « La télévision joue désormais un rôle considérable. Un rôle aussi important, peut-être plus important que celui des universités. La télévision peut, en une génération, changer la mentalité d'un peuple. » (Rumilly 1959-2). La télévision passe par-dessus les modes de transmissions usuels de la connaissance et du savoir symbolisé par l'université. Comme la télévision peut « changer la mentalité d'un peuple », elle force à ré-évaluer tout le concept de conscientisation collective. Une partie de cette nouvelle prise de conscience s'effectue

---

<sup>50</sup>Tous ces articles sont disponibles dans le Fonds Robert Rumilly ANQ,P303,S6,SS16(1))

par un nouveau rapport à la culture. Cette affirmation est, en plusieurs points, semblable à l'idée de court-circuit évoqué par Gérard Laurence (Laurence 1978, p.1686).

Cet éveil à l'égard du rôle de la télévision dans la société canadienne-française évolue considérablement au fil des années 1950. Parallèlement à l'avènement de la télévision canadienne-française, les intellectuels en viennent à se questionner sur l'identité collective et à remettre en question certains principes qui en découlent. Le glissement du discours des intellectuels à l'égard de la production artistique vers la viabilité de l'identité collective est mise à l'épreuve par l'expérience de la télévision.

### **3.5. La production du contenu culturel de la télévision**

Devant ce besoin de culture un certain affolement parcourt les propos des intellectuels sur la capacité du Canada français à répondre à la demande. Ce dernier ne disposerait pas encore des ressources nécessaires pour « alimenter » le monstre en contenu.

Nous avons écrit au début de ces notes : *défi* à la culture. Or défi veut dire menace, danger. Qui ne l'aperçoit, ce danger ? Par ses exigences, la télévision risque d'exténuer le pouvoir créateur des écrivains qu'elle s'attache, d'épuiser les sources d'invention dans le milieu humain qui la nourrit. Par son rythme effréné, ne menace-t-elle pas la réflexion elle-même ? (Pelletier 1956, p.10)

André Laurendeau évoque les imposants moyens financiers et matériels qu'exige la télévision pour le Canada français :

[Ceux-ci] sont réellement très vastes. [Ils] vont taxer sévèrement notre milieu. Est-il, sur le plan culturel, assez riche pour trouver en lui-même de quoi s'alimenter ? La télévision dévore les hommes et brûle les talents : avons-nous accumulé assez de réserves ? Et comment orienter l'effort ? C'est ici surtout que nous aurons à relever[sic] le défi de l'histoire. (Laurendeau s.d.-1, p.27)

Sans doute ces remarques vaudraient pour toute télévision, mais combien davantage elles s'appliquent à un peuple jeune et faible, de qui elle exige un effort exténuant. Sans doute nous vivons la première phase d'une ère nouvelle, et en un sens rien ne vaut l'expérimentation. (Laurendeau s.d.-1, p.28-39)

Les craintes exprimées par l'ouvrier d'André Laurendeau (Laurendeau s.d.-1, p. 8) sont rapidement éclipsées à l'occasion des célébrations entourant les cinq premières années de la télévision et, par la suite, complètement dépassée par l'analyse de Marcel Dubé en 1962 dans *Cité Libre* :

Il y a eu des moments sombres dans ces dix années de télévision, mais il y a eu aussi des moments inoubliables. Et c'est à ceux-là qu'il faut surtout s'accrocher. Ces moments où nous avons eu l'impression d'avoir fait quelque chose avec les moyens mis à notre disposition. (Dubé 1962, p.26)

C'est un peu comme ça que m'apparaît la télévision aujourd'hui. Comme un homme de trente ans qui vient d'atteindre sa première maturité. Il se trompe s'il cherche à refaire le passé. Il voit juste s'il refuse de se retrancher dans la triste satisfaction des vaincus. (...) Dix ans se sont passés mais le temps ne compte pas. Il y a dix autres années à entreprendre. Et après, il y aura encore dix autres années. Quand nous ne seront[sic] plus là, d'autres qui auront vingt ans, qui seront aussi intransigeants que nous l'avons

été, qui auront des yeux plus grands que l'espoir, qui seront stimulés par leur enthousiasme et leur immense besoin de s'exprimer. Ils prendront notre place. (Dubé 1962, p.26)

« Avons-nous raison d'exister ? », s'interroge Laurendeau. Cette question se pose comme un défi dont il n'a pas la réponse définitive. Cette crainte, comme celles d'autres intellectuels, s'avère infondée quand nous analysons la production télévisuelle de Montréal car « depuis 1956, CBFT est le troisième centre mondial de production en matière de télévision, seulement dépassé par New-York et Hollywood. » (Laurence 1978, p.952). Nous allons illustrer notre propos par deux exemples.

Tout d'abord, sur les 11,000 heures de télévision diffusée entre 1952 et 1957, poursuit Laurence, « c'est 7,500 qui sont des productions de la maison elle-même », donnant un ton et un caractère très local à la production (Laurence 1978, p.955). Ces chiffres n'évoquent malheureusement que l'aspect quantitatif des programmes diffusés et non leurs qualités culturelles. L'élément sur lequel nous souhaitons le plus insister est que ces 7,500 heures sont rémunérées pour des centaines d'artisans de la scène culturelle.

Puis, entre juin 1956 et 1957, la station montréalaise a engagé plus de 11,000 artistes dont 1200 ont débuté à la télévision. Cela inclut 1174 chanteurs, 1716 musiciens, 3084 comédiens et 838 textes d'auteurs (Laurence 1978, p.1681).

### **3.6. Conclusion sur la télévision et le milieu artistique**

Mentionnons un commentaire qui fait le pont entre plusieurs sujets que nous venons d'évoquer, particulièrement celui de la télévision comme pourvoyeur du milieu culturel montréalais. Ce commentaire nous vient de Chantal Perrault, nièce d'André Laurendeau. Elle souligne que s'il gagnait son pain au *Devoir*, il fallait compter sur Radio-Canada pour le beurre (Perrault 1990, p.33). De la même façon, nombre d'acteurs, d'auteurs, de techniciens, de directeurs, viennent à Radio-Canada « combler les fins de mois » et, ce faisant, peuvent continuer à travailler sur d'autres projets et stimuler ainsi la scène culturelle locale. Combien de ces artisans auraient abandonnés s'il n'avait pas pu compter sur les « jolis cachets à Radio-Canada » que Rumilly conteste (1956, p.53).

Pour le Canada français, l'avènement de la télévision se situe dans un renouveau culturel qui voit la scène artistique, et la culture en général, prendre un nouvel élan dans les années 1950. La télévision participe à ce mouvement en exigeant elle-même des oeuvres de fiction. Toutefois, une de ses principales contributions réside dans son rôle d'employeur qui assure ainsi une stabilité d'emploi, pour certains, et une première expérience professionnelle, pour d'autres.

# Chapitre 4 : le rôle de l'État fédéral canadien

## 4.1. Introduction

Un des principaux points de la divergence politique entre les intellectuels de gauche et de droite est le degré d'implication de l'État dans les affaires courantes de la société. Plusieurs intellectuels de droite se sont prononcés dans le passé contre une forme d'interventionnisme de l'État<sup>51</sup>. Nous démontrerons qu'ils le font encore dans le cas de la télévision canadienne. De plus, elle s'insère, du moins au Canada, dans un débat plus grand qu'elle-même : quelle est la place du gouvernement fédéral dans le secteur de la culture ? L'Acte de l'Amérique du nord britannique de 1867 (AANB) stipule que toute nouvelle compétence qui émergera après l'acte sera de juridiction fédérale. La culture en constitue un problème particulier. Pour définir son rôle le gouvernement fédéral s'appuie sur les conclusions de deux commissions d'enquêtes : la Commission Rowell-Sirois<sup>52</sup> et la Commission Massey<sup>53</sup>. Celles-ci pallient ce « flou » entourant la télévision.

La Commission Rowell-Sirois conclut que l'inaction du gouvernement fédéral des années 1930 a fait plonger plus profondément le Canada dans la crise de 1929. L'une des principales recommandations de la commission suggère une forte centralisation du

---

<sup>51</sup> Cf Michel Filion. 1994. *Radiodiffusion et société distincte : des origines de la radio jusqu'à la Révolution tranquille au Québec*. Laval, Méridien.

<sup>52</sup> La Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces 1940

<sup>53</sup> La Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada 1951



pouvoir autour d'Ottawa (Pelletier 2008, p.30). Cette décision du gouvernement fédéral doit se lire dans son contexte historique : il souhaite augmenter ses ressources pour l'effort de guerre. Après la guerre, le gouvernement fédéral s'appuie sur cette recommandation de la Commission Rowell-Sirois pendant les années 1950. Il rompt avec l'équilibre des pouvoirs ayant jusqu'alors prévalu depuis 1867 entre les provinces et le fédéral. Ce nouvel élan interventionniste de la mouvance keynésienne inaugure une nouvelle ère dans l'histoire canadienne. Il a pour effet de justifier la pertinence du rôle du gouvernement fédéral dans la télévision canadienne.

Nous avons déjà évoqué les principaux objectifs de la commission Massey qui encourage fortement le gouvernement fédéral à s'investir dans le domaine de la culture canadienne. Nous souhaitons rappeler deux recommandations à l'égard de la télévision :

Recommandation 352 a) « *Que la société Radio-Canada continue d'exercer l'autorité nécessaire en ce qui concerne la direction et la réglementation de la télévision au Canada.* » ; recommandation 352 b) « *Que la société Radio-Canada donne suite aux projets arrêtés en vue de la réalisation d'émissions en français et en anglais, ainsi que de l'extension de la télévision au pays tout entier, grâce à des enregistrements au kinéscope ou par tout autre moyen pratique.* » (Canada, Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada 1949-1951) En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca/2/5/h5-441-f.html>> consulté le 18 avril 2011.

Ces nouvelles orientations ( centralisation et investissement dans la culture ) ne conviennent pas à tous les Canadiens. Plusieurs critiquent l'investissement financier et politique du gouvernement fédéral dans un champ de compétence qui leur apparaît

provincial. Plus que n'importe où au pays, c'est au Québec que les critiques les plus vives se font entendre. En général, les intellectuels de droite s'opposent à l'intervention de l'État pour la télévision alors que les intellectuels de gauche se montrent plus ouverts sur la question.

## **4.2. Victor Barbeau**

Victor Barbeau ne prend pas position sur le débat de la télévision dans les documents que nous avons pu consulter. Toutefois, dans son livre *Libre examen de la démocratie*, des remarques à l'égard de la radio ont attiré notre attention. Elles peuvent être reliées à la télévision. Dans ce livre, Barbeau s'oppose à des « interventions musclées » de l'État pour influencer la culture. Il n'adhère pas à la thèse que le gouvernement peut contribuer à l'épanouissement de la culture s'il prend en charge lui-même la production et la diffusion d'émissions radiophoniques (Barbeau 1960, p.84). Nous avançons qu'un tel constat peut également être appliqué à la télévision en raison des nombreuses similitudes entre les deux médias.

## **4.3. Robert Rumilly**

Robert Rumilly formule très clairement la question du gouvernement fédéral dans l'un de ses textes : « est-ce que le gouvernement fédéral a le droit d'oeuvrer dans la télévision ? » (Rumilly S.d.-4). Pour ce dernier, l'État fédéral n'a pas sa place dans le

développement et la gestion de la télévision. Cette dernière est un outil d'éducation<sup>54</sup>.

Nous nommons cet argument : la position constitutionnelle.

Il est déjà inconstitutionnel que l'État fédéral accapare une tranche de l'éducation — domaine réservé aux provinces — comme il le fait par le truchement de Radio-Canada. Les tribunaux ont reconnu à l'État fédéral le droit de réglementer l'usage des ondes. Ils ne lui ont reconnu aucun droit sur l'éducation populaire. La Société Radio-Canada, telle qu'elle fonctionne, est illégale. Il est doublement intolérable que la radio et la télévision, vivant des deniers du peuple canadien-français, cherche à l'entraîner vers une idéologie contraire à ses traditions et à ses aspirations nationales. (Rumilly 1956, p.95)

Cette conception du rôle de l'État n'est pas limitée à la télévision et à la culture. Rumilly considère que le rôle de l'État fédéral doit être réduit au minimum. L'historien Pierre Trépanier analyse la pensée de Rumilly en affirmant que toute action du gouvernement fédéral mène inexorablement vers une assimilation des Canadiens français à la matrice anglo-saxonne du Canada (Trépanier 1983, p.28). Selon Robert Rumilly, le gouvernement du Québec est le mieux placé pour servir la collectivité canadienne-française en ce qui concerne la culture : « la radio-télévision proprement dite, les programmes, et surtout ceux qui revêtent un cachet culturel, doivent relever strictement des provinces » (Rumilly S.d.-4). Cette position démontre qu'il n'adhère pas à l'interprétation, favorisée par le gouvernement fédéral, de l'AANB qui stipule que tout nouveau champ de compétence est de juridiction fédérale. Rumilly mène une bataille contre le gouvernement fédéral sur deux fronts. Dans un premier temps, il soutient que l'État fédéral n'a pas le monopole sur la télévision et que les provinces y ont leur place

---

<sup>54</sup> Compétence provinciale selon l'AANB.

légitime. Deuxièmement, à plusieurs reprises, il insiste sur l'aspect éducationnel de la télévision et justifie ainsi la compétence provinciale dans le domaine de la télévision :

Il est déjà inconstitutionnel que l'État fédéral accapare une tranche de l'éducation — domaine réservé aux provinces — comme il le fait par le truchement de Radio-Canada. Les tribunaux ont reconnu à l'État fédéral le droit de réglementer l'usage des ondes. Ils ne lui ont reconnu aucun droit sur l'éducation populaire. La Société Radio-Canada, telle qu'elle fonctionne, est illégale. (Rumilly 1956, p.95)

En nous donnant Radio-Québec, l'État provincial affirmera ses droits. Car les émissions radiodiffusées ou télévisées constituent, de la part de l'état fédéral, l'empiètement le plus caractérisé sur les prérogatives des provinces-États. (Rumilly 1959-1)

Mais ni la Cour Suprême ni personne n'a reconnu au gouvernement fédéral le droit de contrôler les programmes. C'eût été une violation flagrante de la constitution, puisque les programmes touchent à cette matière essentiellement provinciale qu'est l'éducation. (Rumilly 1959-3)

Dans l'importante mesure où elle revêt un aspect d'université populaire, la radio-télévision tombe essentiellement dans le ressort provincial. De nombreuses maisons d'enseignement, dans notre province, se privent d'utiliser les programmes de télévision pour ne pas consacrer un empiètement fédéral. La radio-télévision québécoise lèverait cette difficulté. » (Rumilly 1959-3)

Québec est un État souverain, qui a droit à sa radio et à sa télévision. C'est l'État national des Canadiens français, qui a, comme tel, des droits et des devoirs dans le vaste domaine de l'éducation. Une bonne occasion s'offre d'affirmer ces droits et de remplir ces devoirs. (Rumilly S.d.-4)

Toujours dans la position constitutionnelle, Rumilly précise que, selon l'AANB, le sol et le sous-sol sont de juridiction provinciale. Qu'en est-il alors de l'air où circulent les ondes : ne devrait-il pas être de juridiction provinciale lui aussi (Rumilly 1959-3)?

Rumilly n'exclut pas l'intervention de l'État provincial dans le secteur télévisuel. Plus la fin de la décennie approche, plus les articles qu'il écrit dans *Les nouvelles illustrées* soulignent son adhésion à la création d'une « Radio-Québec ». Plusieurs extraits que nous venons de citer le soulignent. Par contre, Rumilly exclut totalement la participation du gouvernement fédéral dans ce champ de la culture.

#### **4.4. Esdras Minville**

Dans la droite intellectuelle canadienne-française, tout n'est pas toujours aussi tranché. Vers la fin des années 1950, Esdras Minville se montre ouvert sur l'implication générale de l'État fédéral. Au cours des années 1950, le Canada est à un point de rupture de son histoire qui justifie la présence du gouvernement fédéral :

Au surplus, depuis 1867, les moyens de transport et de communication : chemin de fer, route, aviation, presse, cinéma, radio, télévision se sont développés à un point tel que les peuples sont en quelque sorte devenus présents les uns aux autres d'une extrémité à l'autre de la planète — à plus forte raison d'un même continent ; si bien que désormais, l'avenir de la culture anglo-canadienne se joue, non seulement en regard de la culture franco-canadienne et de l'influence interne des néo-Canadiens[*sic*], mais aussi et surtout en regard de la culture américaine. (Minville 1956, p. 67)

Puis de rajouter dans le paragraphe suivant :

Si le Canada doit conserver son identité culturelle propre ( faite de deux cultures distinctes ), en regard de la culture américaine, les Canadiens des deux groupes et les pouvoirs publics, fédéraux et provinciaux, devront prendre conscience des influences contre lesquelles ils sont tenus de se prémunir. Les temps sont depuis longtemps révolus où l'on pouvait se fier à la spontanéité des réflexes instinctifs pour assurer le maintien et le renouvellement d'une culture particulière, surtout dans les États hétérogènes. Tout gouvernement devra désormais avoir, au sens intégral du mot, une politique culturelle. (Minville 1956, p.67)

Cet extrait englobe la question de la culture au Canada et celle de l'implication du gouvernement fédéral dans le champ culturel. En 1956, Minville maintient cette position d'un effort conjoint des deux paliers de gouvernement à l'égard de la culture. En s'appuyant sur un mémoire déposé à la Commission Parent, Minville précise une hiérarchie à mettre en oeuvre :

Traitant du problème de l'autorité constitutionnelle dans le milieu canadien, il [le mémoire] suggère donc de distinguer la compétence *première*<sup>55</sup> appartenant de droit et de fait aux provinces, et la compétence *seconde*<sup>56</sup> que les faits et parfois le droit reconnaissent au gouvernement fédéral. Cette distinction nous paraît propre à clarifier un sujet difficile. Elle met d'abord en évidence le premier devoir du gouvernement fédéral à l'égard de la culture : laisser aux provinces à qui incombe la responsabilité première l'initiative correspondante et les ressources fiscales dont elles ont besoin. (Minville 1956, p.72)

---

<sup>55</sup> En italique dans le texte original.

<sup>56</sup> En italique dans le texte original.

Puis de rajouter dans le paragraphe suivant :

Mais le gouvernement fédéral a aussi un devoir plus général. Certaines des activités qu'il exerce actuellement, bien qu'on puisse discuter la constitutionnalité, sont nettement culturelles : éducation des militaires, radio, télévision, cinéma ; (...) Sauf certains cas très précis et limités, il ne lui appartient pas de prendre l'initiative ; mais, dans l'exercice de ses juridictions propres et dans la mesure où elles ont directement ou indirectement une influence culturelle, il a le devoir de respecter intégralement le particularisme culturel de ses administrés. (Minville 1956, p.72)

Tous ces arguments d'Esdras Minville s'appuient, à l'instar de Robert Rumilly, sur une interprétation de l'AANB de 1867. Là où Rumilly refuse la place du gouvernement fédéral dans la culture, Minville admet que l'évolution du monde exige une nouvelle approche. Il insiste sur la primauté du provincial :

Il suit de là que le gouvernement fédéral n'a nullement à sortir de sa juridiction pour servir la culture — surtout si celle-ci est entendue au sens large que l'idée même implique. S'il s'agit d'aide financière, il n'a qu'à laisser aux provinces les ressources dont elles ont besoin — quitte à intervenir occasionnellement à des fins très précises, d'accord avec les provinces, pour un temps limité, en attendant les rajustements fiscaux. Il ne lui en coûtera pas un sou de plus et sa politique financière n'en sera d'aucune manière dérangée. S'il s'agit d'influence, voire d'impulsion générale, le simple exercice dans l'esprit des deux cultures de ses juridictions propres serait déjà un concours puissant : bibliothèques et musées, radio, télévision, cinéma, recherches, législatif — tout cela d'une portée culturelle immense et dans chaque cas pourrait prêter à une très fructueuse collaboration avec les provinces, dans l'esprit à la fois du droit constitutionnel et des deux cultures canadiennes. (Minville 1956, p.73)

Minville s'affirme ouvert à une participation fédérale dans les champs de la culture et des communications — incluant la télévision. Dans l'extrait suivant, ce dernier s'exprime sur la politique de radiodiffusion et nous croyons qu'elle peut s'appliquer à la télévision :

D'un point de vue politique, cela revient à exiger de l'État qu'il respecte la langue du milieu, et mette lui-même tout en oeuvre, dans les limites de sa compétence, pour la promouvoir, en assurer la diffusion et le progrès. Et cela, au nom du bien commun — pour la raison très simple que la langue française est pour le citoyen canadien-français condition de progrès personnel. Nous disons l'État, donc le gouvernement de la province, le plus directement concerné, mais aussi le gouvernement fédéral, dans la mesure où, selon ses juridictions propres, il est responsable de la prospérité commune. Lui aussi a le devoir de veiller à l'homogénéité linguistique du milieu canadien-français. Il ne semble guère s'en être jusqu'ici rendu compte. Cependant, sa politique de radio-diffusion de la langue française peut être considérée comme une bonne contribution au progrès de la langue française dans l'ensemble du pays. Si le reste était à l'avenant! (Minville 1957, p.514)

À l'instar de Rumilly, Minville souhaite soutirer la télévision — plus généralement la culture — à la juridiction fédérale pour l'amener vers le giron provincial qui est « le plus directement concerné » pour ce médium. La position d'Esdras Minville suppose un accord tacite entre les deux paliers de gouvernement dans le fonctionnement de la télévision canadienne afin d'obtenir une représentation équitable des deux communautés linguistiques.



Nous estimons important de préciser que Minville considère la télévision comme une des composantes d'une politique culturelle. Elle est présente bien que disséminée (Minville 1956, p.67,73,74) dans ses propos ainsi que dans cet extrait que nous n'avons pas encore évoqué:

Certaines des activités qu'il [gouvernement fédéral] exerce actuellement, bien qu'on puisse discuter la constitutionnalité, sont nettement culturelles : éducation des militaires, radio, télévision, cinéma. (Minville 1956, p.72)

Nous considérons les positions exprimées par Esdras Minville comme mitoyennes entre celles de Rumilly et celle des intellectuels de gauche qui, comme nous allons le démontrer, ont moins de griefs envers le gouvernement fédéral.

## 4.5. Les intellectuels de gauche

Plusieurs intellectuels de gauche soutiennent l'idée que le gouvernement fédéral contribue au développement des arts et de la culture au Canada. Ils craignent le développement de la télévision par le secteur privé. Ces craintes sont résumées par André Laurendeau :

- Le manque de volonté de développer la télévision en secteur rural

C'est le quart des effectifs canadiens-français qui voient leur existence nationale, déjà très difficile, menacée de façon mortelle. On peut conclure que la TV, par le jeu des institutions publiques et privées, accentuera phénomène de la « réserve » québécoise. En réalité cette situation prévaut, quand[*sic*] à la TV, même à l'intérieur du Québec. Des régions entières restent privées de télévision française. Ceci est particulièrement vrai aux

régions frontalières que n'atteint aucun poste canadien, et où l'on peut capter la TV américaine. (Laurendeau s.d.-1, p.13)

- La trop grande place de la publicité

Si on ne peut bannir la littérature commerciale, on devrait au moins la réglementer plus sévèrement. D'abord quant au volume : elle parasite décidément trop d'heures. Puis quand[*sic*] au moment : il est barbare d'interrompre par des messages publicitaires un programme qui possède une unité.(Laurendeau s.d.-1, p.25)

- Et, surtout, la récupération d'émissions américaines et/ou de mauvais goût

Les Canadiens français, bien qu'ils soient peu socialistes, se méfieront, je crois, de l'initiative privée en matière de télévision. C'est que de son mouvement naturel l'initiative privée va vers le succès facile, immédiat, le moins coûteux possible. Or cela se traduit par : production américaine, soit qu'on relaye directement des émissions d'outre-frontière, soit qu'on utilise des films américains, doublés ou non. Ainsi, pour des motifs uniquement économiques, l'initiative privée tend à américaniser les ondes (Laurendeau s.d.-1, p.31)

Or, ces craintes sont présentes dans le rapport final de la Commission Massey :

Le problème le plus difficile qui semble devoir se poser à l'endroit de la télévision, au Canada, consistera à atteindre les régions isolées et peu peuplées. La réclame suscitera aussi des difficultés. Même lorsqu'il s'agit de radiodiffusion, une mainmise trop étendue de la part des commanditaires constitue actuellement une menace pour les émissions de tous les postes privés. L'exploitant du poste privé ne peut que dans une certaine mesure déterminer la nature de ses propres émissions. (...) La pression qu'on exercerait sur les postes de télévision privés,

soustraits à la régie d'État, pour les amener à devenir de simples moyens de transmission des émissions commerciales d'origine américaine, serait presque irrésistible. (Canada, Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada 1949-1951) En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca/2/5/h5-441-f.html>> consulté le 21 août 2011)

Le souvenir du développement chaotique de la radio commerciale canadienne dans les années 1920 est vivant dans la mémoire collective. Cette situation ayant été résolue par l'implication du gouvernement fédéral, une solution similaire lors de l'avènement de la télévision ne choque guère les intellectuels de gauche. S'ils ont oublié le développement hasardeux de la radio canadienne, la Commission Massey le leur rappelle :

Le Canada a fait l'expérience d'un régime de radiodiffusion purement commercial avant d'adopter un régime nationalisé. La répétition de cette expérience serait dangereuse dans le nouveau domaine, plus coûteux et plus puissant, de la télévision. (Canada, Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada 1949-1951) En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca/2/5/h5-441-f.html>> consulté le 21 août 2011)

Plusieurs intellectuels de gauche reconnaissent que seul le gouvernement fédéral dispose des moyens techniques et de la volonté d'initiative pour garantir une télévision canadienne d'une certaine qualité.

Gérard Pelletier :

Du jour au lendemain, par l'initiative de l'État ( et de la Société Radio-Canada ) on nous met sur les bras un équipement moderne et des millions sonnants. En l'espace de quatre ans, 600,000

appareils prennent place en autant de foyers. Plus d'un million de personnes braquent les yeux sur les écrans et l'on dit aux écrivains, aux artistes, aux intellectuels, aux éducateurs, aux hommes de science ou de politique : " Parlez, bougez, car on vous écoute et on vous regarde." (Pelletier 1956, p.5)

André Laurendeau :

L'initiative dite privée peut faire de la télévision le rendez-vous de la platitude insolente, de la vulgarité sans drôlerie, des hurlements et des détractations sans imagination, avec deux ou trois réussites pour en faire pardonner le reste. (...) Radio-Canada paraît donc avoir abordé la télévision avec les meilleures intentions. Il n'y aurait pas de télésons, ou[sic] se garderait dès le début des mauvaises habitudes qui s'enracinent si vite. (Laurendeau, s.d.-2 p.20)

D'abord les Canadiens français ne sauraient se résoudre à ce que le quart de leurs effectifs restent longtemps privés de TV française. Il faut obtenir l'agrandissement du secteur français de la télévision : et nous n'y réussissons, dans l'ensemble, qu'avec l'aide de l'État central. J'insiste en particulier sur la tragédie des minorités de l'Ouest, qui venaient péniblement de se donner une radio française, et qui ont droit d'être appuyées par l'État dans leurs réclamations nouvelles. (Laurendeau s.d.-1, p.25-26)

George-Henri Lévesque :

Si nous savons utiliser ces magnifiques instruments [radio, télévision, cinéma] fédéraux très puissants pour notre cause, pour l'extension de la culture française et du bilinguisme dans tout le pays, et ensuite pour accourir[sic] au service de nos minorités. (...) Et c'est surtout notre devoir, à nous du Québec. (Lévesque 1961, p.10)

Marcel Dubé :

Si nous reconnaissons que l'avènement de la télévision a rendu un service immense au peuple canadien-français, nous devons reconnaître aussi que, dans les circonstances, seule l'entreprise d'État pouvait provoquer chez nous un tel remous de vie, un tel réveil des consciences. (Dubé 1962, p.25)

Il existe chez les intellectuels de gauche une unanimité concernant l'utilisation de la télévision et d'une manière générale les moyens modernes de communication offerts par l'État fédéral. Contrairement aux intellectuels de droite qui insistent sur le respect des compétences constitutionnelles, les intellectuels de gauche n'abordent pas cet aspect dans les textes que nous avons consultés.

L'aspect financier revient à quelques reprises comme motif dans le discours des intellectuels de gauche pour justifier le concours d'Ottawa qui dispose de réserves considérables à cette époque<sup>57</sup>. Pour André Laurendeau, le rôle de l'État fédéral à l'égard des arts est de fournir les moyens financiers pour permettre à l'artiste de créer sans restriction :

Government are, in Canada, the only important Maecenas that science and arts can count upon. A government cannot create culture, but it can exert a decisive action on its future. This does not mean that it will direct and guide the culture, but it must create the conditions in which these cultures might expand. (The Development of Canadian Values and our Cultural Heritage, 1960, p.4).

---

<sup>57</sup> Cette situation nouvelle s'explique en bonne partie parce qu'Ottawa a rapatrié sous sa juridiction les impôts provinciaux pendant la Seconde Guerre mondiale.

Marcel Dubé mentionne qu'il n'est pas question de « faire économique » pour développer une télévision proprement canadienne :

Il s'agissait au point de départ d'instituer une télévision qui soit culturelle, qui soit canadienne, qui reflète nos façons de vivre et de penser, notre manière de créer. Il n'était pas question d'aller emprunter à l'étranger, de faire économique et de lésiner sur le contenu canadien de la programmation. » (Dubé 1962, p.25)

#### **4.6. Conclusion sur la télévision et le rôle de l'État fédéral canadien**

L'implication du gouvernement fédéral dans la culture, acteur mineur avant la fin des années 1940, provoque un débat virulent dans toutes les provinces qui considèrent la culture comme une compétence provinciale, tout comme l'éducation. Les protestations sont vives et nombreuses au Québec. Médium qui se destine à l'information, la télévision accorde une place importante au traitement de la politique sans perdre de vue qu'elle est financée par l'État canadien. Cette filiation fédérale déplaît à certains nationalistes canadiens-français qui insistent sur le caractère éducatif de la télévision. Ils ont revendiqué le droit, et parfois exigé, l'établissement par Québec d'une télévision provinciale. L'attitude des intellectuels oscille entre trois positions : une opposition à l'intervention de l'État dans le développement de la télévision ; une ouverture à la collaboration de l'État fédéral et des provinces ; puis, une acception de ce rôle. Les intellectuels de gauche semblent s'appuyer sur le vieil adage « à cheval donné on ne regarde pas la bride » pour accepter la collaboration du gouvernement dans le développement de la télévision. Contents d'avoir trouvé non seulement un outil qui stimule le milieu artistique canadien-français, ils ont trouvé une plate-forme pour y

exprimer leurs idées et leurs revendications sociales et politiques. Ce qui leur ouvre des opportunités. Dans le prochain chapitre, nous allons développer la question de la diaspora canadienne-française et de son droit inaliénable d'accès à la télévision.

# Chapitre 5 : la diaspora canadienne-française

## 5.1. Introduction

Pour la télévision canadienne, le gouvernement fédéral conserve la double structure linguistique : ce modèle étant déjà appliqué à la radio. Du point de vue canadien-français, il poursuit un de ses objectifs assignés par l'AANB de 1867 : traiter équitablement les deux peuples fondateurs. Esdras Minville, tout en confirmant cette première interprétation, en formule une seconde :

- 1) parce que l'article 93 de l'A.A.N.B. constitue le gouvernement fédéral protecteur des minorités ;
- 2) surtout parce que le gouvernement fédéral est sujet à l'influence globale et directe de la population française du pays, et qu'il est démontré qu'un parti politique ne peut accéder au pouvoir à Ottawa sans l'appui des Canadiens français, tout particulièrement de ceux de la province de Québec. (Minville 1956, p.77-78)

Or, tout gouvernement qui se montre défavorable à l'égard des Canadiens français en dehors du Québec risque de s'aliéner ceux de la Belle province. Pour ces « Québécois », le service français indépendant est la preuve la plus palpable d'un réel désir d'équité de la part du gouvernement fédéral. Il reconnaît explicitement le caractère biculturel du Canada.

Un des premiers objectifs assignés à Radio-Canada était la consolidation de l'unité nationale. Il justifiait la mise sur pied d'un régime public de diffusion et exigeait l'extension rapide du réseau de télévision. Ce souci d'unité impliquait la reconnaissance du caractère bi-culturel[*sic*] du



pays et donc la création d'un réseau français. (...)  
 En 1957, la présence d'un réseau français de télévision étonnait presque. Il était, pour beaucoup de francophones surtout, la preuve tangible d'une reconnaissance et d'une égalité. (Laurence 1978, p.1667)

L'accès à la télévision de la diaspora canadienne-française<sup>58</sup> illustre les divergences de vues entre les intellectuels canadiens-français et le duo gouvernement fédéral / Société-Radio-Canada<sup>59</sup>. En dehors du Québec, l'accès à la télévision française est presque impossible tout au long des années 1950. Or, cette question de la diaspora — et de son accès à la télévision — est un point qui ressort dans plusieurs textes.

## **5.2. Les divergences de vision sur l'accès à la télévision pour la collectivité franco-canadienne**

À l'égard de la diaspora canadienne-française, l'approche des intellectuels canadiens-français ( toutes allégeances idéologiques confondues ) se résume ainsi : la Société Radio-Canada et Ottawa doivent, dans les plus brefs délais, offrir un service de télévision en français partout où la densité de population francophone le justifie. Cette approche « asymétrique » souligne l'urgence d'agir pour arriver à cette fin. En effet, la diaspora francophone serait confrontée à de nouveaux défis qui menaceraient son intégrité, et même, sa perpétuité.

---

<sup>58</sup> Un quart des francophones canadiens vivent hors du Québec dans les années 1950.

<sup>59</sup> Dans cette section, sauf mention contraire, l'utilisons le terme Société Radio-Canada réfère à l'instance nationale et non seulement la section française.

De leur côté, le gouvernement fédéral et la Société Radio-Canada entendent développer le réseau canadien de télévision dans une perspective dite « décroissante » : des plus gros bassins de population en cheminant vers les plus petits, indépendamment de la langue. Cette dernière vision, qui l'emporte sur la première, met à l'épreuve la patience des communautés francophones en dehors du Québec. Elle exaspère plusieurs intellectuels canadiens-français qui interprètent la lenteur du développement comme un manque de volonté politique. Dans la perspective des intellectuels, le gouvernement et sa société d'État ont une obligation à l'égard des communautés linguistiques minoritaires du pays, comme le définit juridiquement l'AANB de 1867.

### **5.3. Le devoir du gouvernement fédéral à l'égard de la diaspora canadienne-française**

Le raisonnement des intellectuels canadiens-français s'appuie sur l'axiome du Canada comme pays biculturel. Par conséquent, les deux peuples fondateurs ont des droits inaliénables. Chaque communauté devrait pouvoir profiter d'un poste de télévision dans l'une des deux langues officielles du Canada. Si cela s'avère impossible, la proportion des émissions, sur l'unique chaîne, doit refléter la composition linguistique de la population locale dans une juste mesure.

André Laurendeau souligne qu'il est du devoir de l'État de veiller à protéger les minorités francophones du Canada :

À moins que l'État central, se rappelant qu'il est le gardien des minorités, ne modifie[*sic*] entièrement sa politique et n'intervienne par ses postes et son réseau là où vit une minorité

française assez compacte. (Laurendeau s.d.-1, p. 12)

Ce dernier, sur la question de l'accès à la télévision française, trace un sombre bilan pour les Canadiens français :

Les Canadiens qui parlent français ne sont pas tous réunis dans le Québec. La diaspora canadienne-française atteint, plus ou moins, toutes les provinces canadiennes. Or la première constatation est catastrophique. Hors du Québec, il n'existe dans tout le Canada qu'un seul poste entièrement français. (Laurendeau s.d.-1, p.10)

C'est le quart des effectifs canadiens-français qui voient leur existence nationale, déjà très difficile, menacée de façon mortelle. On peut conclure que la TV, par le jeu des institutions publiques et privées, accentuera le phénomène de la « réserve » québécoise. (Laurendeau s.d.-1, p.12)

L'argumentaire d'André Laurendeau dans le texte *Télévision, La*, s.d., repose sur le principe d'une « juste part » d'émissions en fonction de la population présente et s'applique tout autant aux anglophones du Québec qu'aux Canadiens français de l'extérieur du Québec.

Laurendeau évoque l'avènement d'une chaîne privée comme exemple. En 1956, CFCMTV-Québec, du groupe *Famous Players*, est constituée à Québec et présente un peu moins du tiers de ses émissions en anglais. Pourtant, la population anglophone ne justifie pas un tel ratio selon Laurendeau :

La population anglophone se trouvait, en tout cas, à recevoir trois fois plus qu'elle n'aurait dû. Sauf erreur, cela violait la réglementation déjà trop généreuse de Radio-Canada. Les Québécois s'en

sont poaints[*sic*] amèrement. (Laurendeau s.d.-1, p.13)

Simultanément, à Winnipeg, « le français obtient deux heures le dimanche après-midi » (Laurendeau s.d.-1, p.11). Nous nous permettons ici de compléter la pensée de Laurendeau. En mentionnant Winnipeg, il sous-entendrait le secteur de Saint-Boniface. Ce quartier qui compte un bon nombre de Canadiens français, justifie la présence du français sur les ondes télévisuelles. À cette époque, la télévision ne diffuse pas encore en continue : deux heures représentent une part marginale du temps d'antenne. Pourquoi 10% d'anglophones de la ville de Québec auraient droit à 30% du temps d'antenne alors qu'ailleurs au pays, comme à Winnipeg, ce n'est pas le cas, s'interroge Laurendeau ?

Nous avons mentionné dans notre introduction qu'il existe au minimum quatre copies légèrement différentes du même article<sup>60</sup> d'André Laurendeau. Outre la longueur des textes, une importante différence est l'attention qu'accorde Laurendeau à la diaspora. Dans le document *Télévision, La, s.d.*, cette question occupe deux pages et demie sur trente-deux. Tandis que dans l'article du *Queen's Quarterly*, elle représente deux pages sur neuf. Ces articles sont à l'origine des versions écrites d'allocutions publiques. Le document *Télévision, La, s.d.*, est une conférence présentée à Ottawa<sup>61</sup> devant un parterre sans doute canadien-français en raison de l'utilisation du « nous » à quelques reprises. L'article du *Queen's Quarterly* repose sur la participation de

---

<sup>60</sup> *Télévision, La, s.d.* ; *Sur la télévision et les Canadiens français[sic]*, 1956; *Télévision et la culture au Canada français*, 1956; *La télévision et les transformations du Canada français*, 1957.

<sup>61</sup> « Hors du Québec, il n'existe dans tout le Canada qu'un seul poste entièrement français, et vous avez l'honneur ou le plaisir de le posséder » (Laurendeau s.d.-1, p.10). Ottawa est la première ville à l'extérieur du Québec à ouvrir un poste français en juin 1955.

Laurendeau à un symposium du *Humanities Association of Canada* « *Is Television a Threat ?* » en juin 1956. Devant un parterre canadien-anglais, Laurendeau a concentré ses remarques sur un problème plus « canadien » :

Prenons d'abord la question de la langue. Les Canadiens qui parlent français ne sont pas tous réunis dans le Québec. La diaspora canadienne-française atteint, plus ou moins, toutes les provinces canadiennes. Or la première constatation est catastrophique. À part Ottawa, un poste bilingue qui s'ouvrira bientôt à Timmins, deux heures de français à Winnipeg et paraît-il à Sudbury, la télévision canadienne, en dehors du Québec parle exclusivement anglais. (...) Comment les minorités canadiennes-françaises parviendront-elles à obtenir au moins plusieurs heures de français chaque semaine ? (Laurendeau 1956, p.278)

Selon Laurendeau, les conséquences de l'absence de télévision française à l'extérieur du Québec représente la pointe visible de deux problèmes plus larges et inquiétants. Le premier est l'acculturation des franco-canadiens et le second, l'isolement accru du Québec du reste du Canada :

Les minorités françaises seront davantage livrées à la langue anglaise et aux influences qu'elle véhicule. Leur vie de minorité deviendra plus fragile, puisque l'anglais les atteindra davantage jusque dans leurs foyers. La TV va accélérer presque par[t]out le processus d'anglicisation. (...) C'est le quart des effectifs canadiens-français qui voient leur existence nationale, déjà très difficile, menacée de façon mortelle. On peut conclure que la TV, par le jeu des institutions publiques et privées, accentuera le phénomène de la « réserve » québécoise. (Laurendeau s.d.-1, p.12)

Le texte du *Queen's Quarterly* est quelque peu différent mais conserve la même conclusion sur l'anglicisation :

On peut donc prévoir que, sauf en bordure du Québec et en quelques régions privilégiées, les minorités françaises seront davantage livrées à la langue anglaise et aux influences qu'elle véhicule. Leur vie de minorité deviendra plus fragile, puisque l'anglais les atteindra davantage jusque dans les foyers. La TV va accélérer presque partout le processus d'anglicisation. À moins que l'État central, se rappelant qu'il est gardien des minorités, ne modifie entièrement sa politique et n'intervienne par ses postes et son réseau là où vit une minorité française assez compacte. (Laurendeau 1956, p.278)

En plus de rester indifférent, le duo Ottawa / Société Radio-Canada contribue par son laxisme à « anglosaxonner » les francophones. Il ne respecte pas ses devoirs du pacte de 1867. De l'avis de Laurendeau, cet argument met un poids considérable sur la responsabilité du gouvernement fédéral à l'égard de la diaspora. Dans le contexte de l'avènement de la télévision, cette responsabilité prend un tout autre sens :

La télévision n'est pas le seul danger qui pèse sur celle-ci. Mais elle les rassemble tous et nous les présente avec plus d'intensité et de rapidité. Elle cumule en elle seule toutes les puissances de la radio, du film, du disque, et même du magazine. Dans les conditions géographiques et économiques qui sont nôtres, elle va peser de tout son point[*sic*] sur le Canada entier : (...) En cela elle n'est que l'accélération de phénomènes connus[*sic*], déjà étiquetés, vieux périls familiers dont nous parlons si souvent et depuis si longtemps qu'ils sont devenus ennuyeux comme des clichés. Mais l'accélération même est un fait nouveau. (Laurendeau s.d.-1, p.9)

L'argumentaire de Georges-Henri Lévesque est plus optimiste. Contrairement à André Laurendeau qui évoque l'avenir peu encourageant de la diaspora française, ce dernier insiste sur une approche « paternaliste » du Québec à l'égard de ses « frères » canadiens-français. Cette province est le foyer des Canadiens français et la seule à disposer des ressources intellectuelles ( clergé, médias locaux, associations, syndicats, universitaires ) pour protéger des dangers les francophones du pays (Lévesque, 1961, p. 9). Le Québec doit agir comme un « grand frère » pour le reste du Canada. Il possède un rôle précis pour la télévision : la revendiquer pour tout le Canada français. Selon Lévesque, le gouvernement fédéral peut faire sa part en développant un système de communication accessible à tous les Canadiens français.

Si nous savons utiliser ces magnifiques instruments fédéraux très puissants pour notre cause, pour l'extension de la culture française et du bilinguisme dans tout le pays, et ensuite pour accourir[*sic*] au service de nos minorités. (...) c'est surtout notre devoir, à nous du Québec. (Lévesque 1961, p.10)

De plus, Georges-Henri Lévesque, en sa qualité de délégué de la Commission Massey, a réussi à obtenir l'assentiment unanime de ses collègues comme en témoigne cette recommandation pour la radio (Lévesque 1983, p.272) :

Recommandation 71 p) Que, dès que les fonds nécessaires seront disponibles, la Société Radio-Canada procède à l'organisation d'un second réseau français et à l'établissement d'un poste de radiodiffusion en langue française, pour desservir la population francophone des provinces Maritimes. (Canada, Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada 1949-1951) En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca/2/5/h5-440.2-f.html>> consulté le 18 avril 2011.

Tel qu'il le précise dans ses mémoires : « Nous avons aussi recommandé que la future télévision soit organisée selon le même principe » (Lévesque 1983, p.273).

Comme nous l'avons précédemment démontré, Esdras Minville soutient l'intervention du gouvernement fédéral dans le secteur de la culture à l'intérieur d'un cadre précis :

Mais le gouvernement fédéral a aussi un devoir plus général. Certaines des activités qu'il exerce actuellement, bien qu'on puisse discuter la constitutionnalité, sont nettement culturelles : éducation des militaires, radio, télévision, cinéma ; (...) Sauf certains cas très précis et limités, il ne lui appartient pas de prendre l'initiative; mais, dans l'exercice de ses juridictions propres et dans la mesure où elles ont directement ou indirectement une influence culturelle, il a le devoir de respecter intégralement le particularisme culturel de ses administrés. (Minville 1956, p.72)

Nous interprétons cette dernière phrase en tenant compte du propos général du texte à partir duquel l'extrait est cité. « [R]especter intégralement » signifie tenir compte de la composition linguistique peu importe la province du Canada. Minville confirme dans le même texte cette interprétation :

Toute institution créée par le gouvernement fédéral, quel qu'en soit l'objet, devrait tenir compte de la dualité culturelle de la population et s'efforcer de correspondre aussi exactement que possible aux exigences des deux cultures. A plus forte raison s'il s'agit d'institutions ou de pratiques administratives dont l'incidence culturelle est directe : radio, télévision, cinéma, usage des langues ( lois, publications diverses, y compris la monnaie et les chèques). Tous les Canadiens français de toutes les parties du pays ont droit, en



ces matières, d'exiger de lui le respect intégral de leur particularisme culturel. (Minville 1956, p.72)

L'allusion à la diaspora canadienne-française est implicite et certaine. Minville construit la base d'un argumentaire qui lui permettrait de justifier la revendication légitime d'une télévision française pour les collectivités françaises.

Robert Rumilly s'interroge aussi sur le rôle que doit jouer Ottawa dans ce cas : « est-ce que le gouvernement fédéral a un devoir envers l'évolution de la télévision dans les communautés francophones hors Québec ? » (Rumilly s.d.-4). Il ne précise pas sa réflexion sur cette question qui reste ouverte.

#### **5.4. Les faibles attentes à l'égard du privé dans le secteur de la télévision et de la diaspora**

Plusieurs communautés francophones en dehors du Québec n'ont pas eu accès au service radio-canadien. Elles ont dû se tourner vers d'autres alternatives. Selon Laurendeau, certaines petites collectivités francophones de l'Ouest ont opté pour le secteur privé et l'auto-financement :

La solution consisterait donc à créer des postes français. Mais rares sont les minorités françaises assez denses pour les justifier économiquement. Celle de l'Ouest ont dû se saigner à blanc pour établir chez elle la radio française : or la télévision exoge[*sic*] des capitaux autrement considérables. (Laurendeau s.d.-1, p.11)

Il apparaît impossible d'envisager cette solution pour la télévision. Le secteur privé ne semble pas s'y intéresser. André Laurendeau rapporte l'existence de quatre

stations privées au Canada anglais qui diffusent des segments en français. La proportion du contenu est de « moins d'un cinquième des émissions en français à un quarante-deuxième. » (Laurendeau s.d.-1, p.11) pour reprendre le sarcasme et l'exaspération de Laurendeau. Il est dommage qu'ici Laurendeau ne précise pas la taille des populations francophones en question pour justifier une si faible part d'émissions françaises.

Dans les années 1950, les stations privées ne sont pas soumises à une juridiction précise à l'égard de la langue des émissions<sup>62</sup>. Le secteur privé n'a aucun intérêt à développer la télévision française puisque les communautés francophones de la diaspora ne rapportent rien financièrement en raison de leur petite taille. Le système privé fonctionne selon les publicités qu'il diffuse, les compagnies paient un montant en fonction de la taille de l'auditoire. Dès lors, les intellectuels canadiens-français sont obligés de placer leur « foi » dans le rôle du gouvernement fédéral pour « préserver » les minorités et pour exiger des actions concrètes.

## **5.5. Conclusion sur la télévision et la diaspora canadienne-française**

En invoquant le droit d'accès à la télévision française pour tous ceux qui vivent en dehors du Québec, les intellectuels canadiens-français du Québec démontrent non seulement une solidarité avec leurs pairs mais surtout une certaine idée du Canada. Cette vision du pays mérite d'être défendue malgré la disproportion linguistique et la concentration d'un des peuples dans une seule province. Ils rappellent au gouvernement

---

<sup>62</sup> La commission Fowler (1955) proposera une solution pour corriger cette situation.

fédéral son devoir d'aide à l'égard des collectivités linguistiques minoritaires. Les intellectuels ne semblent pas être soutenus par les Canadiens anglais du pays. En 1957, après avoir étudié la question du bilinguisme à la télévision, la Commission Fowler conclut que dans certaines régions du Canada, le français sur les ondes est perçu comme une intrusion inadmissible plutôt qu'un complément culturel (Laramée 1993, p.95-96).

La télévision représente un autre débat qui souligne la difficulté de concilier les visions divergentes, et souvent inconciliables, des deux collectivités. Les intellectuels canadiens-français du Québec estiment que l'accès à la télévision dans la langue maternelle est une obligation et non une option. N'adhérant pas à cette thèse, le gouvernement fédéral perçoit le développement de la télévision à partir d'un autre paradigme : rendre accessible la télévision aux plus importantes communautés, indépendamment de la langue, et en suivant une approche décroissante. Le premier groupe perçoit le problème à travers une vision idéalisée, l'autre à partir d'une logique pragmatique.

Gérard Laurence souligne l'effet paradoxal de certaines politiques où l'effet contraire s'est produit. L'un des objectifs de la télévision canadienne est la préservation de l'identité culturelle. Pourtant, en ne desservant pas les communautés francophones hors du Québec, elle a cristallisé l'identité québécoise « en soulignant un peu plus son caractère de réserve et sa singularité ». (Laurence 1978, p.1678). Elle a restreint le réseau français à une seule province. Alors que le médium télévisuel apparaît comme l'un des meilleurs moyens « d'unifier » les populations francophones disparates et

isolées, deux phénomènes se produisent. D'une part, le gouvernement fédéral et la Société Radio-Canada ne saisissent pas l'occasion de remplir un devoir constitutionnel. D'autre part, l'intérêt des Canadiens français du Québec envers la diaspora canadienne-française flétrit soudainement. Jadis très solidaire, le tournant des années 1960 souligne un nouveau rapport qui se caractérise par une relative indifférence envers les Franco-canadiens d'autres provinces.

## Conclusion générale

La question de l'identité « nous en dit plus sur celui qui la pose que sur la nature profonde du média qu'elle caractérise », avance François Jost<sup>63</sup> dans *À qui profite la question de l'identité* (Jost 2006, p.56). Ce commentaire s'applique à notre sujet. En effet, les intellectuels relèvent davantage les questions, les débats et les idées de leur temps qu'une analyse minutieuse du petit écran. Ils se réfèrent à des cadres de pensée déjà existants et des paradigmes éprouvés dans d'autres domaines pour appréhender la télévision. Parfois, leur approche est directe même si souvent, elle est de biais par l'extrapolation à partir de problématiques existantes ( éducation, culture, fédéral et diaspora ). Il est tentant de paraphraser François Jost et d'affirmer ce qui suit : l'étude de l'avènement de la télévision canadienne nous en apprend bien plus sur l'histoire canadienne que sur le médium lui-même. Cette affirmation est vraie et fausse — l'histoire est une discipline qui tolère les paradoxes. Elle est vraie dans la mesure où tout spécialiste de l'histoire canadienne reconnaît les enjeux importants des années 1950 dans les thèmes que nous avons abordés. Elle est fausse dans le sens où les intellectuels disposent du choix de l'approche avec laquelle ils abordent la télévision.

### 6.1. Éducation

Les intellectuels ont une vision optimiste du rôle de la télévision. Toutefois, ils ne s'entendent pas sur une définition précise de ce rôle. Valorisant son rôle pédagogique

---

<sup>63</sup> Je remercie Julie Delporte de m'avoir référé François Jost qu'elle cite dans son mémoire (Delporte 2011, p.20).

au début, ce sujet fait apparaître combien les intellectuels sont obnubilés par les capacités techniques de la télévision ( popularité, synthèse, confort, modernité ). Ils ont éprouvé de grande difficulté à expliquer ce qu'ils entendent par « télévision éducative ». Outil idéal pour éduquer les masses, ils ne précisent pas comment accomplir cette tâche. De plus, la télévision éducative ne semble pas générer le même enthousiasme chez ceux qui sont visés par cette démarche.

## **6.2. Culture**

Les intellectuels réalisent rapidement le rôle énergisant de la télévision sur la scène artistique canadienne-française, particulièrement pour les artistes et artisans. CBFT engage plusieurs membres du milieu culturel pour créer dans ses studios les émissions de télévision qu'elle doit produire. Cette station contribue à rendre ce milieu professionnel plus attrayant et plus stable. Plus significative encore, soulignons l'importance que joue la télévision comme diffuseur de culture sur les ondes. Des dizaines de milliers de personnes qui n'ont pas accès à la haute culture découvrent un nouveau monde culturel (ballet, opéra, théâtre classique).

Cette soudaine visibilité de la culture locale pousse les intellectuels à se questionner sur l'identité canadienne-française : sommes-nous vraiment ceux que nous affirmons être ? Dans les années 1950, la télévision contribue au grand questionnement identitaire qui affecte les intellectuels. Soudainement, un médium offre la possibilité de rejoindre des centaines de milliers de Canadiens français en même temps : qu'allons-nous leur dire ? Les intellectuels de gauche invités à la télévision y critiquent la société

canadienne-française ancrée dans une vision archaïque, selon eux. Quant aux intellectuels de droite, ils semblent avoir été moins sollicités par CBFT (ou moins prompts à accepter les invitations ?) que les intellectuels de gauche. Contrairement aux intellectuels de gauche, ils ont le contrôle de canaux d'expression rejoignant un large public.

### **6.3. Rôle fédéral**

Les intellectuels canadiens-français sont divisés à l'égard du rôle de l'État fédéral dans le développement de la télévision canadienne. Ils tentent de déterminer le degré « acceptable » d'implication de l'État fédéral. Certains intellectuels insistent sur l'aspect éducatif de la télévision pour exclure le gouvernement fédéral de ce champ de compétence provinciale selon l'AANB de 1867. Quelques intellectuels se montrent plus ouverts à une collaboration dans laquelle Ottawa et les provinces se partageraient les responsabilités. Finalement, certains intellectuels acceptent que l'État fédéral gère le développement de la télévision sans poser de condition. Plusieurs intellectuels admettent que seul l'État fédéral dispose des ressources techniques et financières ainsi que de la volonté politique pour réaliser cet imposant projet.

### **6.4. Diaspora**

La problématique de la diaspora canadienne-française semble réunir les intellectuels malgré les différends qui les opposent en temps normal sur bien d'autres questions. Ils espèrent que Radio-Canada remplisse son devoir à l'égard des

communautés francophones en leur offrant des émissions dans leur langue. En effet, la télévision doit tenir compte de la composition linguistique des téléspectateurs en présentant une juste proportionnalité de programme en fonction de la région donnée. Les communautés francophones des Maritimes et des Prairies ont le droit d'obtenir des émissions si leur nombre le justifie. De plus, les intellectuels canadiens-français et la SRC perçoivent le développement de la télévision canadienne à l'intérieur de deux paradigmes ( les thèses « asymétrique » et « décroissante » ) qui sont incompatibles au niveau des objectifs à court et moyen terme.

## **6.5. Confirmation de l'hypothèse initiale**

Nous nous demandons si l'idéologie avait une influence sur la façon dont les intellectuels abordaient la télévision dans les années 1950. Nous pouvons sans hésiter répondre que l'idéologie exerce un rôle de premier plan. Quelle soit une idéologie politique ( gauche/droite ; centralisateur/autonomiste ) ou nationaliste ( le peuple canadien-français ), elle est omniprésente et déterminante dans les discours sur la télévision.

Lorsque Robert Rumilly rejette avec véhémence la participation du gouvernement fédéral, il s'insère dans l'idéologie canadienne-française la plus orthodoxe : l'autonomie provinciale et la suspicion à l'égard des actions d'Ottawa. Plusieurs intellectuels expriment leur soutien au libéralisme de tendance keynésienne en admettant que le gouvernement est parfois le mieux placé pour offrir certains services. Marcel Dubé est un progressiste quand il évoque « qu'il n'y ait [pas] qu'une seule vérité



sur terre » et qu'il faut se questionner sur notre place dans le monde. À l'égard de la diaspora canadienne-française, les intellectuels font fi de leur divergence politique et expriment leur idéologie nationaliste.

La recherche d'une plate-forme pour exprimer des idées allant à l'encontre de l'orthodoxie politique et sociale du moment a « naturellement » poussé les intellectuels de gauche à s'approprier la télévision. Une appropriation tant dans la forme ( présence sur-représentative d'intellectuels de gauche à la télévision ) que dans le contenu ( nature des émissions politiques ).

L'étude de la pensée des intellectuels canadiens-français à l'égard de leur télévision nationale nous incite à faire deux constats. Le premier est dans leur intérêt pour le nouveau médium et l'optimisme qu'ils placent en ce dernier même si aucune grande ligne directrice n'émane de leur propos. On réfléchit moins sur le médium lui-même que sur les problèmes sociaux soulevés par ce dernier. Et pourtant, dans ces années-là, le besoin d'une réflexion globale entourant la télévision est évoquée, mais semble échapper aux intellectuels (exception faite d'André Laurendeau). Ce dernier développe la réflexion la plus achevée sur la télévision, se situant à part des autres intellectuels. Son intérêt pour la télévision ne fait pas de doute : l'abondante littérature qu'il a écrit sur le sujet en fait foi. De plus, dans les années 1950, André Laurendeau est l'animateur d'une émission-phare de télévision, un invité fréquent dans d'autres programmes d'actualités et un auteur de fiction télévisuelle occasionnel. Nous admettons avoir seulement effleuré la relation d'André Laurendeau avec la télévision. Une étude

approfondie de cet éminent intellectuel des années 1950, mettant en relief sa relation avec la télévision, serait sans conteste très pertinente.

Le deuxième constat est dans le faible nombre d'écrits sur la télévision par les intellectuels de droite. Trois hypothèses peuvent être dégagées : la première est que nous avons fait une recherche insuffisante dans les périodiques, les journaux et les monographies de l'époque ; la deuxième dans celle que la télévision est une réalité jugée mineure par eux ; la troisième, qu'elle est incomprise par cette frange intellectuelle de la population.

Concernant la dernière hypothèse, il nous faut faire une précision afin de justifier des choix de notre enquête. Notre recherche a porté sur d'imminents intellectuels de la droite qui étaient des bonzes bien établis avant les années 1950. Nous avons intentionnellement délaissé des intellectuels plus marginaux : Albert Roy et Gaétan Legault de la revue *Progrès et Tradition* ; Léopold Richer et son hebdomadaire *Notre temps* ; la revue *Laurentie* de Raymond Barbeau ; le père Gustave Lamarche, André Dagenais ou encore Achille Larouche. Si les grands intellectuels de droite n'abordent pas la télévision, la jeune génération l'intègre peut-être davantage dans sa réflexion.

De plus, les intellectuels de droite compris dans notre groupe sont d'un âge avancé en 1960 : Robert Rumilly 63 ans, Victor Barbeau et Esdras Minville 64 ans. Tandis que ceux de gauche sont tous dans la force de l'âge : André Laurendeau est âgé de 48 ans, Gérard Pelletier 41 ans et Marcel Dubé 30 ans ) à l'exception de Georges-Henri Lévesque, 57 ans, doyen de ce groupe. Un grand fossé sépare plusieurs pontes de

droite ( Lionel Groulx 82 ans, Georges Vanier 72 ans, Gustave Lamarche 65 ans ) de la plus jeune génération représentée par Albert Roy (21 ans), André d'Allemagne ( 31 ans) et Gaëtan Legault ( 33 ans ). L'historien Xavier Gélinas conclut que l'échec de la droite intellectuelle, qui mène à sa presque extinction pendant les années 1960, repose, en partie, sur ce fossé entre les générations (Gélinas 1999, p.97, 106-107). C'est l'absence d'une génération intermédiaire, celle des 35 à 50 ans en 1960, qui manque à la droite pour faire la transition. Cette génération manquante, « celle des André Laurendeau, des Jean-Marc Léger, des Gérard Pelletier, des Claude Ryan, des Pierre Trudeau, on la retrouve presque exclusivement dans la gauche ou chez les réformistes », soutient Gélinas (2007, p.436).

L'avènement de la télévision est-il pour cette ancienne génération des Groulx, Minville et autres, difficile à apprécier en raison de leur âge avancé ? Nous ne voulons pas dire que tous les intellectuels plus âgés sont incapables de s'ouvrir à la nouveauté, mais il reste que cette hypothèse est légitime. L'adaptation aux nouvelles techniques et technologies semble plus aisée à effectuer chez les jeunes adultes. Comment expliquer le mutisme d'hommes pourtant prompts, à donner leur opinion en temps normal ? Les nouveaux médias sont toujours initialement rejetés par les élites intellectuelles avant d'être reconsidérés, puis appréciés pour leurs qualités : l'avènement du le cinéma offre, en ce sens, un excellent exemple. Les commentaires envers la télévision des intellectuels de droite sont davantage des critiques sur la forme que des attaques sur le fond. Ils critiquent la Société Radio-Canada plutôt que le médium télévisuel lui-même. Ne sachant pas comment aborder la télévision, ces hommes s'en remettent à des concepts

qu'ils maîtrisent ( centralisation, autonomie provinciale ). Pendant ce temps, la jeune génération, principalement à gauche, adapte son discours à la télévision. Robert Rumilly critique la présence d'un grand nombre d'hommes de gauche au petit écran : « Or, dressez la liste des participants les plus assidus. Vous inscrivez Gérard Pelletier, André Laurendeau, Gérard Filion, Lean-Louis Gagnon[sic], Jean-Marc Léger, Pierre-Elliot Trudeau, etc. » (Rumilly 1956, p.92). Tous ces hommes de gauche, nés entre 1905 et 1920, se qualifient pour la « génération manquante » mentionnée par Gélinas.

## **6.6. Ouverture sur le sujet : de marginaux à décideurs**

Le pédagogue Joffre Dumazedier, cité par Pelletier, souligne qu'en France, le « dernier carré hostile » à la télévision sont les intellectuels (Pelletier 1956, p.6). Cette aversion des intellectuels français envers le nouveau médium s'explique par le fait qu'ils contrôlent les canaux de diffusion de leur pensée. Dès lors, l'avènement de la télévision vient bouleverser la situation. C'est sur ce point que la distinction entre les intellectuels des deux pays s'opère. Pour les premiers, elle constitue un risque à son hégémonie, une futilité pour le divertissement populaire et ils n'en ont pas besoin pour diffuser leurs idées. Pour les seconds, elle représente la possibilité d'ouvrir avec le public un dialogue qui ne passe pas par le filtre des canaux traditionnels ( l'Église, les collèges classiques ). Pour les intellectuels de gauche, l'avènement de la télévision est l'opportunité qu'ils ne peuvent se permettre de manquer. Leur succès est tel, que de contestataires dans les années 1950, ils sont devenus d'influents décideurs la décennie suivante. André Laurendeau occupe un poste-clé de la commission d'enquête sur le biculturalisme et le

bilinguisme au Canada. Gérard Pelletier se lance, avec Jean Marchand et Pierre Elliot Trudeau ( deux anciens cité libristes ) en politique fédérale.

Ce contexte de l'avènement de la télévision ressemble à celui que nous vivions aujourd'hui : l'ouverture d'une société virtuelle et numérique par l'avènement d'Internet. Les parallèles sont nombreux puisque les questions de langue, d'intervention de l'État et de production culturelle y sont toujours présentes. À l'instar de la télévision, ou encore de la radio et du cinéma, nous commençons aujourd'hui à avoir un aperçu du potentiel d'Internet. Aujourd'hui, ce qui nous paraît original et audacieux dans les possibilités du web ( les médias sociaux, par exemple ) sera pour la génération suivante la norme. À l'image des intellectuels des années 1950 et de l'avènement de la télévision, nous appréhendons tous que l'Internet transforme notre monde, mais nous ignorons encore comment. Tel l'ami André Laurendeau qui s'interrogeait sur l'impact de la télévision, nous nous demandons aujourd'hui ce que l'Internet nous réserve.

# Bibliographie

## Sources primaires

### Ouvrages spécialisés

Barbeau, Victor. 1960. *Libre examen de la démocratie*. Montréal : Éditions Beauchemin.

Laurendeau, André. 1956. *Télévision et la culture au Canada français*. Montréal : Les éditions Bellarmin.

Minville, Esdras. 1960. « La restauration économique du Canada français ». Dans Jean Lanctôt (dir.), *Prise de conscience économique*, p. 53-63. Montréal : Conseil d'expansion économique.

Québec. Commission royale d'enquête. 1956. « La province de Québec et le cas canadien-français ». Dans *Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, p. 1-88. Rédigé par Esdras Minville. Québec : Éditions du Gouvernement du Québec.

Rumilly, Robert. 1956. *L'infiltration gauchiste au Canada français*. Montréal : édité par l'auteur.

### Périodiques

Dubé, Marcel. 1962. « Dix ans de télévision ». *Cité Libre*, n° 48 (juin-juillet), p. 22-25.

Laurendeau, André. 1956. « Sur la télévision et les Canadiens français[sic] ». *Queen's Quarterly*, vol.63, (automne), p. 277-285.

Minville, Esdras. 1957. « Quelques données du problème politique au Canada français ». *Les Cahiers de Nouvelle-France*, n° 4 (octobre-décembre), p. 262-284.

Minville, Esdras. 1959. « Bâtir le Canada français ». *Les Cahiers de Nouvelle-France*, n° 9 (septembre-novembre), p.180-184.

Pelletier, Gérard. 1956. « Un défi : la télévision ». *Cité libre*, n° 15 (août), p. 4-11.

### Hebdomadaires et quotidiens

Dubé, Marcel. 1959. « Puisque c'est là notre patrie... ». *Le Devoir* (Montréal), 28 novembre.

Hénault, Gilles. 1961. « Pour des raisons économiques Dubé se limite au téléroman ». *Le Devoir* (Montréal), 5 janvier.

Rumilly, Robert. S.d.-1 « Pourquoi maintient-on cette liste noire à Radio-Canada ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal).

Rumilly, Robert. S.d.-2 « L'heure du nettoyage approche à R-Canada ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal).

Rumilly, Robert. S.d.-3 « Roger Rolland et Marc Thibault veulent supplanter André Ouimet et Al. ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal).

Rumilly, Robert. S.d.-4 « C'est Radio-Québec qu'il nous faut ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal).

Rumilly, Robert. S.d.-5 « Les Conservateurs finiront-ils par comprendre ? ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal).

Rumilly, Robert. 1958-1. « Le scandale de Radio-Canada ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal), 12 juillet.

Rumilly, Robert. 1958-2. « Il faut qu'il cesse, et plus que ça : le scandale de Radio-Canada continue ! ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal). 2 août.

Rumilly, Robert. 1958-3. « Radio-Canada se paie notre tête ! ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal), 27 septembre.

Rumilly, Robert. 1959-1. « La vérité sur la grève se fait jour à Ottawa ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal), 28 février.

Rumilly, Robert. 1959-2. « Pourquoi la gauche contrôle-t-elle Radio-Canada ? ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal), 25 avril.

Rumilly, Robert. 1959-3. « Pourquoi nous demandons Radio-Québec ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal), 6 juin.

Rumilly, Robert. 1960. « Les Canadiens français parents pauvres à Radio-Canada ». *Les nouvelles illustrées* (Montréal), 24 septembre.

## Documents de nature archivistique

Barbeau, André. 1958. Sans titre.

ANQ, MSS411/12/1

Laurendeau, André. S.d.-1 Télévision, La.  
ANQ, CLG2/P2/A, 757

Laurendeau, André. S.d.-2 Radio et télévision.  
ANQ, CLG2/P2/A, 868

Laurendeau, André. 1952. Culture canadienne française.  
ANQ, CLG2/P2/A, 746

Laurendeau, André. 1955. Se sentir dans son pays en dehors du Québec.  
ANQ, CLG2/P2/A, 719

Laurendeau, André, 1957. La télévision et les transformations du Canada français.  
ANQ, CLG2/P2/A, 881

Laurendeau, André, 1960. The Development of Canadian Values and our Cultural Heritage.  
ANQ, CLG2/ P2/A, 747

Lévesque, Georges-Henri. [1949] La télévision en Angleterre, en France, au Danemark et en Suisse, 1949-?  
ULaval, P151/D/5/2.20

Lévesque, Georges-Henri. 1952. Culture et liberté.  
ULaval, P151/ E/1.80

Lévesque, Georges-Henri. 1956. Institutions d'enseignement et éducation populaire.  
ULaval, P151/ E/1.91

Lévesque, Georges-Henri. 1961. Évolution du Canada français, 1960-1961.  
ULaval, P151/ E/1.102

Lévesque, Georges-Henri. 1961. Patriotisme canadien-français en regard de la politique culturelle fédérale, point de vue de la province de Québec.  
ULaval, P151/D/10,33

Rumilly, Robert. 1956-2. Lettre à l'Académie canadienne-française.  
P303, S1, SS8, D3

## **Sources secondaires**

### Ouvrages spécialisés



Canada. Commission royale d'enquête. 1940. *Rapport de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces*. Rédigé par Joseph Sirois, Newton Wesley Rowell et al. Ottawa : Imprimeur du Roi

Canada. Commission royale d'enquête. 1951. *Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, 1949-1951*. Rédigé par Vincent Massey, Georges-Henri Lévesque et al. Ottawa : Imprimeur du Roi.

Canada. Commission royale d'enquête. 1957. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision*. Rédigé par Robert Maclaren Fowler et al. Ottawa : Éditions E. Cloutier.

Centre catholique national du Cinéma, de la Radio et de la Télévision. 1961. *Stage national d'étude sur la télévision : rapport*. Montréal : Centre catholique national du Cinéma, de la Radio et de la Télévision.

Delporte, Julie. 2011. « Bande dessinée numérique : Vers une « bédé-réalité » ? La bande dessinée autobiographique à l'heure des technologies numériques ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

Dion, Gérard et Louis O'Neill. 1956. *L'immoralité politique dans la province de Québec*. Montréal : Comité de moralité publique de Montréal.

Dion, Léon. 1993. *Québec, 1945-2000. Tome 2 : Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Filion, Michel. 1994. *Radiodiffusion et société distincte : des origines de la radio jusqu'à la Révolution tranquille au Québec*. Laval : Méridien.

Gélinas, Xavier. 2007. *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Gomery, Douglas. 2001. « Rethinking Television History ». Dans Gary R., Edgerton, et Collins Peter C (dir.), *Television Histories: Shaping Collective Memory in the Media Age*, p.282-302 Lexington : University Press of Kentucky.

Horton, Donald. 1995. *André Laurendeau : la vie d'un nationaliste, 1912-1968*. Montréal : Bellarmin.

Laramée, Alain. 1993. *Les communications au Québec*. Montréal : Éditions Saint-Martin.

Laurence, Gérard. 1978. « Histoire des programmes de télévision: essai méthodique appliqué aux cinq premières années de CBFT-Montréal, 1952-1957 ». Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

Lévesque, Georges-Henri. 1983. *Souvenances*. Tome 2 : *Remous et éclatement*. Montréal : La Presse.

Meunier, E. -Martin et Jean-Philippe Warren. 2002. *Sortir de la Grande noirceur: l'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*. Québec : Septentrion.

Peers, Frank W. 1969. *The Politics of Canadian Broadcasting, 1920-1951*. Toronto : University of Toronto Press.

Peers, Frank W. 1979. *The Public Eye: Television and the Politics of Canadian Broadcasting, 1952-1968*. Toronto : University of Toronto Press.

Rouillard, Jacques. 1997. « Duplessis : le Québec vire à droite ». Dans Sarra-Bournet, Michel, et Alain-G Gagnon (dir.), *Duplessis: entre la Grande noirceur et la société libérale*, p.183-200. Montréal: Édition Québec/Amérique.

Siegel, Arthur. 1996. *Politics and the Media in Canada*. Toronto : McGraw-Hill Ryerson Higher Education.

Turcotte et Ménard (éd.) Compilé par Ulric Barthe 2008[1890]. *1871-1890, Wilfrid Laurier à la tribune : recueil des principaux discours prononcés au parlement ou devant le peuple, depuis son entrée dans la politique active en 1871*. Québec : Turcotte & Menard.

Weir, Earnest. 1965. *The struggle for national broadcasting in Canada*. Toronto : McClelland and Stewart.

## Articles

« Éditorial ». 1956. *Images*, vol. 1, nos 4-6, p. 1

« La télévision, l'école, la famille ». 1958. *Séquences*. n° 12 (février), p. 29.

Attallah, Paul. 2007. « A Usable History for the Study of Television ». *Canadian Review of American Studies*, vol. 37, n° 3, p. 325-349.

Benoit, François. 1959. « La télévision à la recherche d'un style ». *Liberté*, vol. 1, n° 3 (mai-juin), p.152-195.

Demers, Frédérick. 2003. « Sur l'historiographie de la télévision au Québec et le pesant récit de la Révolution tranquille ». *Mens*, vol. 3, n° 2, p. 233-267.

Falardeau, Jean-Charles. 1952 « Rôle et importance de l'Église au Canada français ». *Esprit*, vol. 20, nos 193-194 (septembre-octobre), p. 214-229.

Fortier, Jean. 1956. « La télévision : un simple outil ». *Images*, vol.1, n° 4-6. p. 2-3.

Gélinas, Xavier. 1999. « Déclin et disparition de la droite intellectuelle québécoise (1956-1966) ». *Société*, vol. 20-21, p.95-111.

Prang, Margaret. 1963. « The Origins of Public Broadcasting in Canada ». *Canadian Historical Review*, vol. 46. n° 1. p. 2-31.

## Sites internet

Eaman, Ross (revu par Sacha Yusufali). «Société Radio-Canada (SRC)» En ligne. *Encyclopédie canadienne*.<<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0001266>>. Consulté le 16 avril 2011.

Jost, Francois. 2006. « À qui profite la question de l'identité ». En Ligne. *Médiamorphoses*, n° 16. < <http://hdl.handle.net/2042/23490> >. Consulté le 30 août 2011.

Organisation des Nations-Unies. UNESCO. 1953. « Télévision : le pour et le contre ». *Le Courrier de l'UNESCO*, vol. 6, n° 3 (mars), p.1-12. Rédigé par Henri R. Cassirer. En ligne. <<http://unesdoc.unesco.org/images0007/000701/070196fo.pdf#70197>>. Consulté le 2 janvier 2011.